n° 429
DÉCEMBRE 2014
4,60 € - 7 FS

s!lence

QUE VIVENT NOS 75 LANGUES RÉGIONALES !

ÉCOLOGIE EN ALGÉRIE : DE L'EAU DANS LE GAZ ?

COMMENT NOTRE CORPS EST DEVENU UNE DÉCHARGE AMBULANTE



écologie • alternatives • non-violence

3 QUESTIONS À...

Yann Sourbier,

du Réseau Repas

1

Le *réseau d'Echanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires* (Repas) propose chaque année des formations pour les jeunes désireux de se former aux alternatives, à travers un compagnonnage dans certaines entreprises qui en sont membres. Est-ce qu'avec la crise, vous avez vu cette demande augmenter, évoluer ? Le profil des jeunes, des parcours et des projets est-il le même qu'au début ? Y a-t-il beaucoup de projets qui se concrétisent ?

Des projets se concrétisent en permanence, certains sont même entrés dans le comité de pilotage du compagnonnage alternatif. Ils deviennent à leur tour pour les nouveaux compagnons des lieux d'immersion pour découvrir comment fonctionne un projet d'entreprise alternative en phase d'émergence. Cela enrichit notre réseau qui était à la base plutôt composé de structures de plus de 20/30 ans d'histoire (Ardelaine, ferme de La Batailleuse, Ambiance Bois…). C'est un plus pour le parcours de compagnonnage que des jeunes qui se sont engagés dans la création de structures alternatives, qui sont passés à l'acte pour être plus cohérents avec leurs valeurs, puissent témoigner de leur expérience auprès de leurs pairs. Nous ne formons pas aux alternatives, nous aidons à les concrétiser en actes tangibles.

Passer des idées aux pratiques reste un gros point de blocage en France… et pour nous la crise ne date pas de 2008…c'est un mensonge médiatique de faire croire ça !

A la fin des années 90, beaucoup de projets tournaient autour des fermes pédagogiques, puis depuis 5/6 ans on sent une motivation autour de l'éco-construction, de la boulangerie et toujours de l'agriculture. Mais les projets se complexifient, intégrant des dimensions culturelles (café-philo, bar-librairie épicerie) et des filières plus longues, de la production à la transformation puis à la vente directe avec une volonté d'éduquer les consommateurs et de valoriser les circuits courts, l'agriculture biologique, l'éco-tourisme et la convivialité.

Les jeunes qui participent au réseau veulent concilier leur vie personnelle et leur activité professionnelle avec une activité militante bien éloignée de celle des partis politiques et des luttes manichéennes et duales des années Mitterrand. Cette nouvelle génération est ouverte aux débats et s'enrichit des paradoxes et de la contradiction au lieu de les rejeter.

Elle expérimente des formes nouvelles de solidarité, utilise les réseaux sociaux, encourage la culture du partage incitant à utiliser les biens plutôt que les posséder. Par exemple, les jeunes ne veulent plus de la bagnole, ils préfèrent le co-voiturage. S'ils achètent des camions aménagés c'est pour résoudre individuellement les frais de logement et de transport ! Alors qu'il y a 30 ans on cherchait à promouvoir la propriété collective.

2

Estimez-vous que le réseau des alternatives écologiques se développe ? Ce réseau d'alternatives trouve-t-il une forme de traduction au niveau politique ?

Nous commençons à nouer des liens avec d'autres acteurs de l'accompagnement alternatif ou coopératif comme l'équipe de la FEVE de l'Arche de Saint Antoine, celle des Amanins et de la Scop Oxalys, les collectifs de la nouvelle éducation populaire (Université du Nous et la SCOP l'Orage) ou les réseaux de l'habitat groupé, de l'éco-construction ou de la permaculture mais nous sommes dispersés, très pris par nos activités respectives et le temps, l'énergie et les moyens manquent pour structurer une offre plus ambitieuse et mieux organisée.

Le niveau politique est globalement sourd à toute cette ébullition. Heureusement des personnalités se battent pour soutenir en régions nos dynamiques mais elles avouent elles-mêmes être en marge et perdre espoir… Le politique n'a pas encore intégré qu'il doit rendre possible ce qui est nécessaire car aveuglé par ses vieilles grilles de lecture du monde, il ne voit pas ce qui est nécessaire !

3

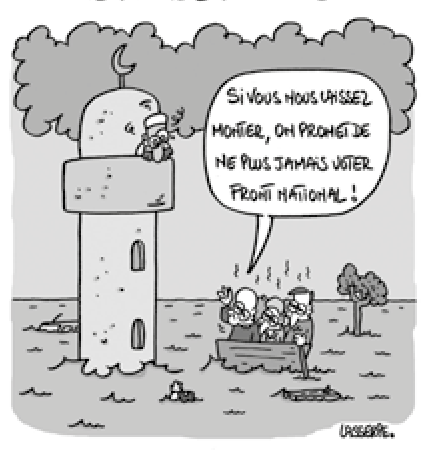
Pensez-vous qu'il existe suffisamment de filières de formation pour construire des écoprojets ?

Les filières sont peu organisées et peu reconnues par les pouvoirs publics. Personne n'a encore compris combien il pouvait être utile de former les jeunes à la transition. Il est urgent de sortir du mécanisme de l'attente passive d'un emploi en fin d'études ou de formation qui conduit à la résignation et à un sentiment d'impuissance. Beaucoup de jeunes errent dans les masters du développement durable, de l'économie sociale ou de l'écologie. Sans dénigrer ces formations, ne serait-il pas plus utile d'accompagner les jeunes qui ont des idées ou des projets vers des formes modernes d'entreprenariat coopératif ? L'enjeu aujourd'hui est de stimuler les initiatives porteuses d'une éthique humaine et écologique forte au service du bien commun.

Pour en savoir plus :
Réseau d'Echanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires (Repas), Association le Mat Ardèche, Le Viel Audon, 07120 Balazuc, tél. : 04 75 37 73 80 (le matin), www.reseaurepas.free.fr.
Voir la brève p. 28.

LE MOIS DE LASSERPE

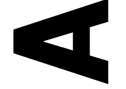
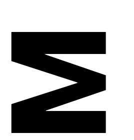
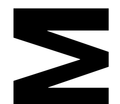








SOMMAIRE

DOSSIER



ARTICLES

CHRONIQUES

BRÈVES

QUOI DE NEUF ?

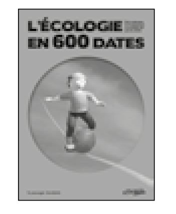
Prochain dossier :
Alternatives en Corse



VENEZ NOUS VOIR LES 18 ET 19 DÉCEMBRE !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe un jeudi de 14 h 30 à 20 h 30 et c'est suivi par un repas pris ensemble offert par *Silence*. Cela se poursuit le vendredi à partir de 9 h 30 et le repas de midi vous est offert. Le nouveau numéro vous est aussi offert. ***Prochaines expéditions : 22 et 23 janvier, 19 et 20 février, 19 et 20 mars…***

600 DATES DE L'ÉCOLOGIE OFFREZ LE LIVRE !



Vous avez aimé le numéro 400 sur les 600 dates de l'écologie ? Il est maintenant épuisé. Mais il existe aussi sous forme de livre. Celui-ci est disponible au tarif de 10 € l'ex. pour toute commande reçue avant le **20 décembre** (+ forfait de 4 € de port. Frais de port offerts à partir de cinq exemplaires à la même adresse).

SEINE-ET-MARNE ET VAL-D'OISE LA RÉUNION AUDE ET PYRÉNÉES-ORIENTALES

Notre numéro d'été 2015 devait être consacré aux alternatives en **Seine-et-Marne et en Val-d'Oise.** Une collaboratrice de la revue ayant vécu un an à la Réunion se proposant de nous faire un numéro sur les alternatives dans ce département d'outre-mer, nous avons décidé de modifier notre programmation dans les numéros régionaux. Ce sera donc **La Réunion** pour le numéro d'été 2015. Le numéro **Seine-et-Marne et Val d'Oise** est reporté d'un an. Entre les deux, le numéro de janvier 2016 portera sur les départements de l'**Aude et des Pyrénées-Orientales,** numéro déjà engagé actuellement. C'est le moment de nous signaler les initiatives que vous connaissez dans ces cinq départements ! Vous pouvez soit nous donner des liens internet en passant par le formulaire de contact sur notre site (www.revuesilence.net), soit nous envoyer de la documentation par courrier postal.

ÉDITORIAL

Cultivons la biodiversité des langues

S'il est fréquent d'entendre parler basque ou catalan lorsque l'on voyage au sud de la frontière franco-espagnole, les choses changent dès que l'on met les pieds sur le territoire français. Rien de naturel à cela : c'est plutôt le fruit de politiques linguistiques contrastées.

Nous vivons dans un Etat construit sur une tradition républicaine jacobine qui a mis en place, depuis plus de deux siècles, un véritable ethnocide des différentes cultures présentes sur le territoire national. Ce sont les langues régionales mais aussi les cultures et traditions qui leur sont liées qui ont été détruites avec application. Aujourd'hui, les différentes langues présentes sur le territoire français sont dans une situation critique.

Il en va de même pour la terre : d'un côté, le modèle productiviste entraîne des monocultures agricoles qui appauvrissent le sol et participent à l'érosion de l'humus ; et de l'autre, des cultures et des langues minorisées sont en voie de disparition. Ainsi la diversité des langues et des cultures, c'est à dire le prolongement de la biodiversité chez l'humain, est en train de disparaître au profit d'une société monolingue (1).

Le lien entre monolinguisme et monoculture végétale est très concret : l'une d'entre nous a constaté que son oncle et son grand-père connaissaient une quantité de salades sauvages, délicieuses, qu'elle mangeait il y a ... 50 ans. Ils en connaissaient le nom occitan. Il s'est avéré que la traduction française de ces noms n'a pas été faite ou transmise. Résultat, après le décès des anciens, le nom de ces salades (herbes comestibles) n'ayant pas été mémorisé ni traduit, il est bien difficile de les retrouver. Ces salades sauvages ont été, de fait, perdues.

Notre dossier donne la parole à des personnes engagées dans la défense et la promotion des langues régionales (2). Ce sont les acteurs de la résistance et de la vie de ces langues qui nous parlent de l'importance de faire vivre ce trésor linguistique et culturel. Et de leurs combats pour faire respecter le droit à la diversité.

Monique Douillet, Guillaume Gamblin et Divi Kerneis ■

(1) Le même phénomène se met en place, à une autre échelle, entre l'anglais et les langues d'usage au niveau européen, et bien malin le ou la député-e européen-ne qui ne voudra pas ou ne parviendra pas à utiliser l'anglais.

(2) Essentiellement les langues situées en métropole. Les autres n'ont été qu'effleurées dans ce dossier, tant le sujet est vaste et tant elles mériteraient un dossier à part entière.

Breton

Basque

Créole réunionnais

Occitan

Arpitan

Merci à Divi Kerneis, Mickaël Alcibar, Gaëlle Ronsin et Mickaël Neyrolles pour les traductions.

Couverture :
illustration contenant tous les drapeaux (officiel et non-officiel) des régions françaises et des DOM-TOM. (Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_drapeaux_des_régions_et_territoires_français)


Olivier Reisinger

Gilbert Dalgalian est psycho-linguiste, ancien directeur pédagogique de l'Alliance française de Paris.

"Aujourd'hui, la plupart des sociétés sont plurilingues."

L'apprentissage d'une seconde langue dite régionale se fait-il au détriment d'autres langues étrangères ? Constitue-t-il un handicap pour nos chers bambins ? Entretien avec le linguiste Gilbert Dalgalian.

***Silence* : Tout le monde parle français aujourd'hui en France, pourquoi parler une langue supplémentaire ?**

***Gilbert Dalgalian* :** Aujourd'hui, la plupart des pays sont plurilingues ainsi que leurs habitants. Le monolinguisme est minoritaire dans le monde. Il n'existe que dans les anciennes puissances coloniales telles que la France ou l'Angleterre. On pourrait tous tirer parti d'un plurilinguisme omniprésent en France car cela nous donnerait une force économique et culturelle supplémentaire.

L'anglais ou le chinois ne seraient-ils pas plus utiles ? La langue régionale ne risque-t-elle pas de prendre la place d'une autre dans le cerveau de l'enfant ?

L'anglais sera appris de toute façon lorsqu'il entrera dans l'environnement réel de l'enfant. L'enfant de moins de sept ans est un "hyper-apprenant". Son cerveau est plastique et efficace. L'enfant bilingue est en position de force pour aborder ensuite une troisième langue, et ce d'autant plus qu'il possède une combinaison de deux langues très différentes. Il apprendra l'anglais en troisième position plus vite que son camarade monolingue qui apprend l'anglais en deuxième position. L'enfant bilingue a des transférabilités plus importantes au niveau de l'oreille, du lexique, de la grammaire. Il se servira intuitivement de stratégies d'apprentissage qu'il a intériorisées pour apprendre une nouvelle langue avec beaucoup plus de rapidité et de facilité.

La langue française ne risque-t-elle pas de se trouver menacée ?

Non, car on ne peut pas renoncer à l'utilisation du français dans un environnement où cette langue est dominante. Elle restera un dénominateur commun du peuple. Jouer sur ces peurs relève du fantasme.

Pourquoi, finalement, le plurilinguisme n'est-il pas davantage développé en France ?

On a des raisons psycho-historiques. Lors de la monarchie, le parler du Val-de-Loire s'est imposé au détriment des autres langues. Ensuite, durant la Révolution, il y a eu une confusion entre la liquidation de la féodalité et la liquidation des différentes langues et cultures. Cela a constitué un dérapage idéologique. Plus tard, sous Jules Ferry et la IIIe République, des progrès pour l'école ont été réalisés mais l'instauration d'un monolinguisme destructeur a éradiqué les langues régionales. On peut donc considérer qu'un ethnocide a été réalisé, c'est-à-dire la disparition d'une culture par l'assimilation forcée.

Propos recueillis par **Divi Kerneis** ■

Pour aller plus loin

Enfances plurilingues, Gilbert Dalgalian, L'Harmattan, 2000

Capitalismes à l'agonie. Quel avenir pour Homo Sapiens ?, Gilbert Dalgalian, L'Harmattan, 2012



Korrika : course en faveur de la sauvegarde et de la promotion de la langue basque, organisée par AEK, la coordination des cours de basque aux adultes

D.R.

La mort des langues n'est pas un destin

A l'instar des êtres vivants, les langues naissent, vivent et meurent. Elles connaissent aussi des destins très différents. Voici un petit aperçu de leur situation en France, en Europe et dans le monde.

A CE JOUR, SIX MILLE LANGUES EXISTENT à travers le monde. Leur répartition n'est pourtant pas égale car 96 % des langues ne sont parlées que par 4 % de la population mondiale et plus de 90 % des contenus d'Internet sont rédigés en seulement douze langues (1). Ainsi, selon l'UNESCO, la moitié d'entre elles courent le risque de disparaître dans un avenir proche. Le linguiste Michael Krauss estime même que notre siècle verra la disparition de 90 % des langues qui existent actuellement (2). Une crise mondiale touche donc aussi les langues.

DISPARITION DES LANGUES

Vingt-cinq langues disparaissent chaque année. Des facteurs sociaux et culturels expliquent ces extinctions. En effet, la domination culturelle, économique ou politique d'une société sur une autre va engendrer la perte de prestige de la langue minoritaire. Elle sera d'abord abandonnée par les élites urbaines puis par l'ensemble de la population. S'ensuit donc la perte de fonctions et la réduction des domaines d'emploi. La langue est alors exclue de l'administration, de l'école, du lieu de culte, du travail, des maisons, de la famille.

En France, la domination économique et psychologique de Paris, instaurée depuis plus d'un siècle, a beaucoup contribué à la perte de prestige des langues régionales. Le processus politique d'assimilation linguistique et culturelle vigoureusement appliquée par l'Etat a également décimé ces langues en créant notamment un sentiment de honte pour les locuteurs, à qui on a donné l'impression de parler une langue du passé. Ce sentiment destructeur a colonisé la conscience des locuteurs, qui n'ont plus par la suite transmis la langue à leurs enfants, au bénéfice d'une langue considérée comme moderne.

DES STATUTS DIFFÉRENTS

Le sort réservé aux langues dépend souvent du statut qui leur est attribué. Lorsqu'on leur reconnaît un statut officiel, leur utilisation devient possible au sein des services publics, et de véritables politiques linguistiques peuvent être menées. C'est le cas par exemple au Pays basque du sud ou en Catalogne du sud (3). Alors qu'elle était interdite en public sous Franco, la langue catalane est aujourd'hui parlée par 85 % des Catalans. Le français est également officiel dans la région italienne du Val d'Aoste aux côtés de l'italien, ce qui permet un enseignement bilingue et la présence facilitée des deux langues dans les médias.

(1) Voir le site internet Sorosoro : "Pour que vivent les langues du monde ! " : www.sorosoro.org/les-langues-en-danger/tout-savoir-sur-les-langues-en-danger

(2) L'UNESCO a ainsi réalisé un classement des langues selon leur niveau de vitalité et leur danger de disparition. Leur survie est considérée comme sûre lorsque la transmission intergénérationnelle est ininterrompue, et menacée lorsque les enfants n'apprennent plus la langue comme langue maternelle, à la maison par exemple. Voir *Atlas des langues en danger dans le monde,* Unesco, 2010.

(3) On parle de Pays basque du sud et de Catalogne du sud pour se référer aux parties de ces territoires qui se trouvent du côté sud de la frontière franco-espagnole, afin de ne pas faire référence à leur appartenance politique à une autre nation, ce qui serait une manière de valider par le langage cette appartenance. Idem pour la Catalogne du nord, par exemple.





La Charte européenne

La Charte européenne des langues régionales et minoritaires est un instrument juridique consacré à la protection et à la promotion de ces langues. Elle a été rédigée en complément de la Convention européenne des droits de l'homme et considère que le droit de pratiquer une langue régionale ou minoritaire, dans la vie privée et publique, constitue un droit imprescriptible. Sa ratification est désormais obligatoire pour les pays souhaitant intégrer l'Union européenne. Pourtant, la France est l'un des seuls pays de l'Union européenne qui ne l'aient pas ratifiée. Cette charte concerne uniquement les langues historiques, à l'exclusion des langues liées à l'immigration récente. Son but est d'en assurer l'emploi dans l'enseignement, les médias, mais aussi la vie juridique, administrative, économique et culturelle sans pour autant le faire au détriment des langues officielles.

On peut par ailleurs noter que c'est en voulant préserver la langue française contre la domination de l'anglais qu'a été modifié en 1992 l'article 2 de la Constitution française : "La langue de la République est le français. " La protection des langues régionales de France par la ratification de la charte européenne est ainsi devenue inconstitutionnelle. L'emploi du tahitien au sein de l'Assemblée territoriale de Polynésie française est également, de ce fait, devenu illégal.

D. K.

LE DÉCLIN N'EST PAS UNE FATALITÉ

Contrairement à ce que l'on pourrait être amené à penser, la destinée d'une langue n'est pas figée. Nos voisins européens parviennent en effet, grâce à des politiques linguistiques volontaristes, à ressusciter des langues menacées quelques années auparavant. Le nombre de locuteurs de langue basque, par exemple, est passé de 22 % en 1981 à 36 % trente ans plus tard. Ces résultats ont été obtenus grâce à un taux d'enseignement scolaire de 80 %, dont 40 % par immersion (4), au Pays basque du sud. C'est justement à partir de 40 % de scolarisation bilingue que l'on peut considérer que la langue peut être sauvée. On remarque toutefois que, malgré les taux élevés de connaissance de la langue, son usage dans la vie quotidienne est moins répandu. Il est donc possible de transmettre la connaissance de la langue par l'école mais l'environnement linguistique est également primordial pour favoriser son utilisation.

Au pays de Galles, le nombre de locuteurs du gallois progresse désormais, alors que cette langue était menacée. Cela est dû en partie à la loi de 1993 obligeant les administrations à offrir leurs services en anglais et en gallois, et également aux efforts d'enseignement de la langue.

Au Québec, la vision de la langue française a évolué dans les années 1960 lorsque la société n'a plus accepté son statut de minorité plus ou moins aliénée. Le français se transforma alors en arme de combat et en symbole de libération. La langue française a ainsi accédé au statut de langue officielle, et des lois linguistiques ont permis d'en assurer la promotion (5).

Divi Kerneis ■

Pour aller plus loin

- ■ *Quand le bilinguisme ouvre des portes,* film réalisé par Anne Jochum, 49 min, Production Préparons demain, 2013
- ■ *Histoire sociale des langues de France,* sous la dir. de Georg Kremnitz, 906 pp., Presses universitaires de Rennes, 2013

(4) On parle d'immersion lorsque ce n'est pas seulement l'enseignement en lui-même qui peut être effectué dans une langue régionale, mais l'ensemble des activités liées à la vise scolaire : cantine, activités sportives et de loisirs...

(5) La loi 63 (Loi pour promouvoir la langue française au Québec, 1969), la loi 22 (Loi sur la langue officielle, 1974) et la loi 101 (Charte de la langue française, 1977).



La France et ses 75 langues

La France reconnaît aujourd'hui 75 langues dont 28 langues kanakes, 12 langues en Guyane et 13 langues en métropole.

Les créoles à base lexicale française comptent plus de 1 500 000 locuteurs en France. Le tahitien est parlé par environ 150 000 personnes, 400 000 pour les créoles martiniquais et guadeloupéen, et 700 000 pour le créole réunionnais. D'autres langues de Nouvelle-Calédonie, de Guyane (langues bushi koné et amérindiennes) et de Polynésie ne comptent que quelques milliers, voire quelques centaines, de locuteurs.

Les chiffres ci-contre sont toutefois à relativiser dans la mesure où la majorité des locuteurs ont plus de 60 ans, ce qui induit une diminution importante du nombre de locuteurs dans les années à venir. En effet, la plupart de ces langues sont sérieusement en danger d'extinction, selon l'UNESCO.

■ Estimation du nombre de locuteurs (1) :

- Alsacien : 650 000
- Flamand : 30 000
- Francoprovençal : 80 000
- Corse : 70 000
- Breton : 200 000
- Basque : 40 000
- Catalan : 110 000
- Occitan : 600 000

(1) Estimations du Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité interne dans son rapport de 2013



D.R.



Damien Bouveret

‹‹ Panneau trilingue au Sri Lanka : tamoul, cinghalais (langues officielles) et anglais (langue nationale)

‹ Panneau bilingue en Irlande : irlandais (langue officielle) et anglais (langue nationale)

Les luttes pour les langues "régionales" en France : un combat pour la démocratie

"La diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant", affirme la déclaration de l'UNESCO sur la diversité culturelle. La lutte pour les langues dites régionales s'inscrit pleinement dans le combat pour l'avenir de l'humanité.

LA RECONNAISSANCE DES LANGUES OBÉIT aussi à un principe de démocratie. Elle est fondée sur les droits des peuples ou des minorités, le droit des personnes à être reconnues dans leur dignité et leurs identités, dont les langues constituent un aspect fondamental. Il s'agit d'un droit de l'homme promu par les Nations Unies et par la France… à l'extérieur, mais refusé en France, ce qui est régulièrement dénoncé par les instances internationales (1).

Il fallut attendre la loi Deixonne de 1951 en France, pour obtenir de l'Etat colonial (2) une reconnaissance de quatre premières langues dites régionales (basque, breton, catalan, occitan). Cette loi, qui autorisait un usage très limité de ces langues aux enseignants qui le demandaient, n'avait pas pour but d'empêcher le déclin de langues par ailleurs exclues de la vie publique, de la radio et de la télévision. Dévalorisé, interdit, réprimé, leur usage était sanctionné à l'école et elles restaient donc des impasses pour les populations aspirant naturellement à la promotion sociale dans le système dominant.

LA LUTTE SOCIALE POUR LES LANGUES

Mais c'est aussi la perte de ces langues qui a entraîné dans la société un mouvement de renouveau. C'est la lutte sociale face aux refus de l'Etat qui a permis des avancées : la création, à partir de 1969, des premières écoles associatives *Seaska,* en basque, a été suivie par les écoles catalanes *Bressola* (1976), les écoles bretonnes *Diwan* (1977), les écoles occitanes *Calandretta* (1979). Il a fallu des manifestations de rue, l'occupation de locaux d'élus, des actions médiatiques comme la "marche pour l'égalité des langues" de Carhaix à l'Elysée, l'envahissement de la célèbre émission de télévision de Michel Polac *Droit de réponse* en 1984…

Sur le terrain, il a fallu organiser le soutien financier populaire par des fêtes et des souscriptions volontaires. La croissance du nombre de ces écoles — nées pratiquement dans la clandestinité —et la pression ont permis qu'elles soient reconnues sous un statut privé très insatisfaisant. L'ouverture de classes bilingues publiques a suivi (circulaires Savary de 1982), toujours sous la pression de parents regroupés dans des associations locales ou régionales, qui ont ensuite créé, en 1987, la *Fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public* (FLAREP). Jusqu'à la création des écoles associatives alsaciennes *ABCM-Zweisprachigkeit* (1991), l'Education nationale s'est toujours refusée à ouvrir des classes bilingues, qu'elle combat encore de façon insidieuse.

(1) Yves Person, conseiller de François Mitterrand pour son discours "Décolonisation, régionalisme et mythes français", tenu à Dakar en 1970, en faisait le constat : "Au nom de l'universalisme qu'elle revendique pour sa culture particulière, la France, depuis des siècles, s'est efforcée de pratiquer le génocide culturel partout où elle a pu imposer son pouvoir d'État."

(2) Le mouvement de "décolonisation" commençait à peine.



Ecole Diwan en Bretagne

Pour aller plus loin

■ FLAREP, BP 221, 64502 Saint-Jean-de-Luz, tél. 05 59 26 60 60, www.flarep.com

LE CRÉOLE AUSSI

Suivant ce mouvement, les régions d'outre-mer — Réunion, Martinique, Guyane et Guadeloupe — ont obtenu la reconnaissance du créole en 2002 dans la loi de programme pour l'outre-mer.

En 2014, plus de 75 000 élèves, tous systèmes confondus, suivent un enseignement immersif ou paritaire bilingue français-langue régionale grâce à ces mouvements. Cependant, même si, au Pays basque nord, environ le tiers des élèves ont une scolarisation bilingue basque-français, si des lois spécifiques depuis les années 2000 ont permis le développement de l'enseignement du tahitien, des langues mélanésiennes ainsi qu'une généralisation de l'enseignement du corse, cet enseignement reste trop insuffisant pour assurer la survie de ces langues (3).

LA LANGUE DANS LA VIE PUBLIQUE

C'est aussi l'action directe qui a fait entrer les langues dans la vie publique. Prenant exemple sur leurs cousins gallois d'outre-Manche, les bretonnants (ou brittophones), avec des organisations comme *Skol An Emsav (École de la résistance)* puis *Stourm Ar Brezhoneg (Combat pour le breton)* dans les années 70 et 80, ont mis en œuvre des actions de désobéissance civile, telles que le déboulonnage et le peinturlurage de panneaux de signalisation, ou la fabrication et la pose d'autocollants pour rebretonniser les panneaux routiers.

Au cours des années 2000, les *Demo* au Pays basque et *Ai'ta* en Bretagne ont pris le relais. La confédération *Euskal Konfederazioa,* regroupant les associations culturelles basques, mène la campagne *Bai Euskarari (Oui au basque)* pour l'usage de cette langue dans les collectivités locales et les entreprises. Actions qui entraînent souvent la répression par la police et les tribunaux.

Mais des résultats sont obtenus : la signalétique bilingue se généralise dans trois départements bretons (4), ainsi qu'au Pays basque nord, en Catalogne nord et en Corse. Elle progresse en Occitanie, par exemple à Toulouse, ainsi qu'en Alsace, sous l'impulsion des associations et de certains élus.

DANS LES MÉDIAS

Face à la très faible place des langues régionales sur les médias publics (5), c'est encore l'action militante qui doit s'exercer. Les radios pirates autrefois, puis les radios associatives (à condition que le CSA parisien soit bien disposé), et les web TV ont dû s'y mettre. L'hebdomadaire *La Setmana,* d'abord censuré par le fonds d'aide à la presse hebdomadaire régionale parce que rédigé en occitan, a ouvert la voie au journal breton Ya !. Nombre de revues mensuelles existent dans les langues régionales, tenues bénévolement à bout de bras.

QUELLES PERSPECTIVES ?

Dans les années 90, sur la base d'initiatives associatives et politiques locales, des *Offices publics* ont été créés pour mettre en œuvre des politiques publiques pour ces langues (6 / 7). Ces réformes démocratiques ont libéré les initiatives sociales et facilité les coopérations entre les régions d'Europe.

La réforme territoriale ouvre deux voies opposées aux langues régionales, mais aussi à la France : d'un côté, le retour en arrière vers le bonapartisme d'un pouvoir central de type colonial, découpant des régions technocratiques aux mains de métropoles concentrant richesses et pouvoirs ; de l'autre, le progrès d'une démocratie de type fédéral par la constitution de régions aux compétences réelles et fondées sur la volonté d'appartenance, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Tangi Louarn
Président du Réseau européen pour l'égalité des langues (ELEN-EBLUL-France)
http://eblul-france.eu/www/eblul/ ■

(3) Voir l'article "En Pays basque nord, l'enseignement joue un rôle moteur", page .....

(4) Finistère, Côtes-d'Armor et Morbihan

(5) Voir le rapport Caron 2013 : 380 heures en 2012 sur France 3, pour toutes les langues, le corse étant le moins mal loti, avec une moyenne de 26 minutes par jour.

(6) Office public de la langue basque en 2001, de la langue bretonne en 2010, de l'occitan en 2014. *Lofis la lang Kréol,* à la Réunion, a été créé comme association en 2006.

(7) Sans l'élection de François Mitterrand en 1981, et les lois de décentralisation Defferre de 1982 remettant la clause de compétence générale aux régions et départements, aucune de ces avancées n'aurait pu se développer. Cette clause de compétence est remise en cause en 2014.





Astérix "La zizanie" en créole réunionnais

Nos langues et nos identités

Mon identité ? Qui suis-je ? Moi ? Française, femme, journaliste, parlant espagnol, judokate… Une identité plurielle, et mouvante qui plus est. La langue que je parle, mon accent, mes expressions, reflètent cette identité et portent mon image auprès de celles et ceux qui croisent ma route. Ma langue construit mon identité.

CETTE LANGUE FRANÇAISE NE SE TROUve pas dans ma bouche par hasard ; elle s'inscrit dans mon parcours identitaire, mais aussi dans l'histoire et la politique. Toute langue possède un statut social ; sur un territoire, différents idiomes coexistent avec des statuts différents.

Le français est juché au sommet de la hiérarchie des langues de notre pays. Utilisé dans l'administration, la communication et l'enseignement, il est perçu comme utile, standardisé et moderne. Au quotidien, il peut côtoyer des langues régionales, souvent considérées comme de sombres patois ou de tristes dialectes, passéistes, sans utilité ni grammaire.

Comme dans de nombreux cas de domination avérée, cette hiérarchisation est présentée comme tout à fait naturelle. Indiscutable. Et le français glottophage (1) digère petit à petit toutes les langues dominées.

Parce que sa langue et son identité sont construites ensemble, le locuteur de la langue dominée se trouve complètement dévalorisé.

Sa réaction peut alors prendre plusieurs formes : il peut éprouver de la haine envers lui-même et rejeter sa langue et sa culture. Il peut aussi rester apathique et s'abstenir de toute prise de position. Ces attitudes favorisent le maintien de la domination.

D'autres individus entrent en résistance pour faire vivre leur langue face à l'ethnocide programmé. On associe généralement la lutte à un repli identitaire, passéiste, à un enfermement. Toute situation comporte sa part de risque. Et des excès nationalistes exclusifs peuvent parfois se lier à la défense d'une langue. Pour évincer l'autre, on simplifie son identité et on l'enferme dans cette réduction de lui-même. "Vous ne parlez pas corse ? Vous vous croyez en terre conquise, ici ?" Et mon interlocuteur me ramène à l'image d'une touriste ignorante et colonisatrice. Pourtant, sans parler corse, j'ai de multiples identités et m'enfermer dans une seule revient à ne pas appliquer la tolérance que l'on réclame pour soi-même !

On nous cause de compétences linguistiques… Parler français, anglais, catalan ou mandarin. Mais parler ne suffit pas. Car ce qui compte, finalement, c'est l'apprentissage de la tolérance linguistique. Savoir accorder une valeur égale à toutes les variétés de langue. Et savoir aussi reconnaître et revendiquer pleinement plusieurs appartenances, sans pour autant le vivre comme un déchirement.

Facile à dire…

Marion Durand ■

À lire

■ *La langue comme marqueur d'identité,* Jacqueline Billiez, Revue européenne des migrations internationales, décembre 1985 - Téléchargeable sur http://www.persee.fr

■ *La société plurilingue : utopie souhaitable ou domination acceptée ?,* Marinette Matthey et Jean-François De Pietro. Cet article a paru dans l'ouvrage *Plurilinguisme: "contact" ou "conflit" de langues ?* d'Henri Boyer, aux éditions L'Harmattan (1997), et est téléchargeable sur http://lesla.univ-lyon2.fr/.

■ *Les Identités meurtrières,* Amin Maalouf, Grasset, 1998

(1) Ce terme imagé renvoie au fait qu'une langue en "mange" une autre.

Le 8 juin 2014, Ai'ta ! organisa une "Boum !" : après un débat avec les acteurs de l'audiovisuel breton, une marche commémora l'attentat contre le pylône de Roc'h Tredudon, en 1974 (revendiqué par l'organisation indépendantiste Front de libération de la Bretagne, il priva l'ouest de la Bretagne de télévision pendant plusieurs semaines et, indirectement, provoqua un pic de natalité neuf mois plus tard), suivie d'un grand concert festif.



D.R.

Ai'ta ! : la désobéissance civile au service de la langue bretonne

C'est en 2005 qu'un groupe de jeunes du Trégor, petite région brittophone des Côtes-d'Armor, crée le collectif *Ai'ta !* ("allons-y !"). Inspiré par d'autres collectifs désobéissants qui émergent alors en Europe, il met en pratique la non-violence active pour dénoncer les discriminations que subissent la langue bretonne et ses locuteurs. *Ai'ta !* souhaite ainsi donner à la seule langue celtique parlée sur le continent toute sa place dans la vie publique.

Vêtus de couleur orange pour être vus, ces activistes de la langue bretonne organisent des actions coup-de-poing et autres happenings lorsqu'ils ont une cible en tête.

Ai'ta ! mène sa lutte pour la langue bretonne à travers la stricte application des règles fondamentales suivantes : indépendance par rapport aux partis politiques, non-violence active (1), pas de hiérarchie dans l'organisation, et démocratie directe comme principe de fonctionnement. Enfin, ce collectif exclut toute forme de racisme, d'exclusion et d'intolérance. Par ailleurs, *Ai'ta !* n'a aucune structure légale : ce n'est ni une association ni un parti. Ce type d'organisation rend chacun des membres du collectif responsable des actions, mais les protège également.

DES EXEMPLES D'ACTIONS MENÉES PAR AI'TA !

Leur lutte a commencé modestement par la pose de banderoles géantes, à la mode Greenpeace, et a évolué vers des actions telles que l'occupation de la résidence secondaire de Jean-Marc Ayrault, alors Premier ministre. On trouve souvent dans leur mode opératoire cette pointe d'humour inhérente à beaucoup d'organisations de désobéissance civile. On y décèle la patte de leurs formateurs (2). Désormais, forts de neuf ans d'expérience, ils organisent chaque année leurs propres stages de désobéissance nommés *mar plij* ("s'il vous plaît").

L'une des actions les plus visibles en Bretagne, c'est l'autocollant orange *"E brezhoneg!"* ("En breton !"), qu'ils ont posé sur des centaines de panneaux, des mairies… Cela leur a valu deux procès fin 2013, qui se sont soldés par des amendes mais ont aussi fait office de tremplins médiatiques. Ces procès ont été marqués par le refus systématique des juges d'entendre la langue bretonne dans les tribunaux, et ce malgré la présence d'interprètes assermentés. Les victoires d'*Ai'ta !* sont nombreuses mais encore peu visibles, au vu de l'immense travail qu'il reste à faire dans ce pays qui a subi une assimilation culturelle forcée. Ils ont tout de même

(1) Gandhi, Luther King, Greenpeace…

(2) Ils ont en effet suivi des stages avec des anciens membres de Greenpeace, des faucheurs volontaires et, dernièrement, avec les Désobéissants.



D.R.

Le 25 mai 2013, à Sarzeau (Morbihan), le collectif a occupé la résidence de Jean-Marc Ayrault. Ils avaient apporté les panneaux des voies express bretonnes (gérées par l'Etat), les seules routes où la langue bretonne était encore interdite. Par ce symbole, ils exigeaient la ratification par la France de la Charte européenne des langues régionales et minorisées, promesse n° 56 du candidat Hollande.

« Une langue que l'on ne peut voir, entendre et parler dans la vie de tous les jours est condamnée à mort. »

obtenu un tramway bilingue à Brest, avec des annonces vocales en breton, et une signalétique bilingue dans certaines gares TER, ainsi que de nombreux services administratifs et des signalétiques bilingues. *La Poste* commence aussi à s'y mettre, après des années de campagne de votations citoyennes puis d'occupations de locaux. Leur dernier coup d'éclat a été l'organisation de la Marche pour une télévision bretonne bilingue, qui a rassemblé 2000 personnes au sommet des monts d'Arrée (Finistère).

Pour la "dégéthoïsation" de la langue bretonne et son retour à l'espace public

L'objectif principal du collectif est donc de faire vivre la langue bretonne en en développant la place dans la sphère publique, condition *sine qua non* de sa survie. En effet, une langue que l'on ne peut voir, entendre et parler dans la vie de tous les jours est condamnée à mort. Le collectif se bat donc pour que le breton cesse d'être hors la loi, obtienne un statut légal de coofficialité en Bretagne, auprès du français, et sorte du "ghetto" de la sphère privée, car une demande sociale en ce sens existe. Par leurs actions, les activistes d'*Ai'ta !* souhaitent aussi informer et sensibiliser le grand public, dire combien la langue bretonne est menacée mais aussi que rien n'est inéluctable.

Enfin, par leurs actions souvent drôles, impertinentes et colorées, ils veulent contribuer à donner une image moderne de la langue bretonne, notamment en faisant savoir que l'on peut vivre en breton tout en étant jeune, bien dans sa peau et dans son siècle. Dans ce but, ils militent pour la mise en place d'une politique linguistique volontariste et globale prenant en compte chaque aspect de la vie publique (médias, administrations, transports, éducation, grandes entreprises…).

En quête de l'équilibre et de l'harmonie

La lutte d'*Ai'ta !* pourrait se définir comme la recherche du "Hozhoo"(3) entre l'être humain et sa terre, son substrat. La Bretagne a vu naître une culture et une langue atypiques, transmises depuis 1500 ans sur cette péninsule. En cela, la lutte d'Ai'ta ! pour la langue bretonne fait écho aux luttes d'autres minorités, opprimées elles aussi dans le monde, et qui essayent de cultiver leur langues ancestrales. La rencontre du collectif avec les indiens d'Amérique — Navahos, Mapuches, Choctaws et Sioux —, et leur application du principe du "Hozhoo" nous rappelle que le combat des peuples pour leur dignité et le respect de leurs cultures est universel. Les brittophones qui se mobilisent pour de nouveaux droits politiques et culturels participent ainsi à la décolonisation culturelle de la Bretagne. *In fine, Ai'ta !* lutte pour une mondialisation humaine et non capitaliste, alors que l'uniformisation culturelle reste pour l'instant la règle.

En 2015, *Ai'ta !* fêtera ses 10 ans et sûrement de nouvelles avancées pour sa langue de cœur.

Tristan An Nedeleg
Activiste de la langue bretonne, membre d'Ai'ta ! ■

(3) *Hozhoo*, en langue navaho (Amérique du Nord), signifie "équilibre" ou "harmonie" et se traduit par *ar c'hempouez* ou *an heson* en breton.



Photos d'écrans d'émissions d'FR3 Corse

Quand la langue corse passe à la télé

La langue corse, qui a failli disparaître au cours du 20e siècle, reste menacée. Pourtant, elle continue à vivre à travers le chant, la littérature, le théâtre, la presse mais aussi par la télévision.

AUJOURD'HUI, LA TÉLÉVISION EST DEVENUE un outil de promotion et de diffusion ainsi qu'un support pédagogique du corse.

PREMIÈRES APPARITIONS TÉLÉVISUELLES

C'est au tournant des années 60 et 70 que le corse fait son apparition à l'antenne, soutenu par une première impulsion politique. La création de *FR3 Corse,* dans les années 80, marqua un bouleversement sans précédent dans l'usage du corse. Celui-ci est en effet utilisé dans les programmes les plus divers (actualité, magazines, documentaires). Le journal est bilingue français-corse, son titre *Corsica Sera* ("Corse Soir") et ses intertitres sont en corse et, au cours de l'émission, les journalistes passent d'une langue à l'autre. Le fait d'utiliser le corse hors d'un usage folklorique séduit le public et la presse.

Mais l'usage de cette langue à l'antenne lui fait subir une mutation qui gêne certains insulaires. Selon eux, le corse ne devrait être utilisé que pour un usage folklorique, culturel, comme ce fut le cas longtemps : *"Si l'utilisation de la langue a été aussi fortement contestée, c'est parce qu'y était transgressée la séparation entre la langue officielle et la langue officieuse, entre l'espace public et l'espace privé. Le statut quasi officiel accordé par la télévision publique a contribué à conférer un caractère officiel à la langue dominée." (1)* Face à ces critiques, la direction de FR3 tente rapidement de freiner l'emploi des langues régionales à l'antenne. Dès 1984, Claude Marchand, directeur des programmes de la chaîne, s'oppose à l'usage du corse dans le journal télévisé. Il est donc difficile, au milieu des années 1980, de mener une véritable politique en faveur de la langue face aux pressions de la direction mais aussi de nombre d'insulaires qui critiquent en premier lieu *"la qualité du vocabulaire employé".*

SORTIR DU GHETTO

La création, au début des années 1990, d'une antenne régionale spécifique permit de sortir de nouveau le corse du "ghetto". 1994 voit la création du *Ghjurnale* ("journal") en corse, diffusé à 18h58 et d'une durée de 6 minutes. Le renouveau du magazine en corse est enfin arrivé avec par exemple *Da Quì* ("d'ici"), diffusé à partir de 1993. Jusqu'alors langue du passé, le corse devient la langue des mutations, de l'évolution. L'un des enjeux des informations en corse est de *"trouver une formule différente du journal actuel, sans faire tomber la langue corse dans une vision passéiste, purement culturelle ou rurale" (2).*

Ces dernières années, le corse est souvent intégré de façon très naturelle dans les programmes régionaux qui ne bénéficient pas de l'étiquette "émission en langue corse".

VIA STELLA : UN NOUVEAU SUPPORT PÉDAGOGIQUE ?

La Corse possède sa propre chaîne depuis 2007, date de création de *France 3 Corse Via Stella;* cela fut l'occasion de donner enfin à la langue une place de choix.

(1) "Un regard de sociologue sur FR3 Corse : Fabiani", *Kyrn,* décembre 1987

(2) Jacques Thiers, *Papiers d'identité(s),* Albiana, 2009, p. 221



ya!

DANEVELL

KENSKOAZELL

Emgav e Montroulez

Etrebroadel

Skiant

Beaj

Un emgav gant...



La Setmana

1,00 €

Cap tà ua medecina susvelhada ?

Los professionaus de santat que's plainhen d'estar trivats dens lo lor libertat d'exercir e de la man mesa de l'administracion sus la lor activitat.

Palestina vòl jogar

Lo Café suspendut... Qué d'aute ?

Tardor occitana a Milhau

La fusion de Lengadòc es en camin

Ya! en breton et *La Setmana* en occitan : deux hebdomadaires qui tirent à plus de 1000 exemplaires chacun.

L'émission *Par un dettu* ("par exemple") traite de culture et de littérature corses. L'émission pour enfants *Una canzunetta* ("une chansonnette") joue un rôle de transmission entre les générations. *L'Hôtel Paradisu,* sorte de *Plus belle la vie* local, alterne avec naturel les deux langues.

Mais si la télévision peut être un outil pédagogique, les émissions ne trouvent pas toujours leur public. Une enquête réalisée par l'INSEE sur la langue corse auprès des étudiants de l'*Université de Corse* montre l'impact relativement faible des médias (3). Les rapports des étudiants avec le corse, notamment dans le domaine culturel, sont d'autant meilleurs que l'offre est généralisée : fréquents avec la musique, ils deviennent rares avec les médias ou la littérature.

SORTIR LE CORSE D'UN USAGE MILITANT

Aujourd'hui, les journalistes ne se positionnent plus comme des militants. Pour faire sortir cette langue corse du ghetto, il faut la considérer comme une langue usuelle et moderne : *"D'accord pour défendre la langue, mais nous sommes d'abord là pour informer,* rappelle Petru Mari, journaliste à France Bleu Frequenza Mora. *Nous ne devons pas non plus être un modèle linguistique. Nous parlons au micro un corse populaire, compréhensible par tous, ce qui n'empêche pas d'essayer de le rendre le plus riche possible." (4)*

MAIS TOUJOURS UNE ABSENCE DE STATUT OFFICIEL

Désormais, les langues régionales, comme le breton, le basque, le corse ou l'alsacien sont admises à l'antenne (5). Aux termes de la loi du 1er août 2000, relative à la liberté de communication, les sociétés de radio et télévision de service public doivent contribuer à l'expression de ces langues régionales.

En Corse, la demande existe, *Via Stella* œuvre dans cette perspective. Mais si la place du corse n'est plus contestée à la télévision, elle reste néanmoins bien précaire. Le collectif *Parlemu corsu* ("parlons corse"), regroupant 40 associations et organismes et 22 groupes culturels, évoque *"une langue corse sur le fil du rasoir, de par l'absence d'un statut officiel ne lui permettant pas de s'épanouir".* Il en appelle à *"une véritable politique pour la langue corse"* pour les années à venir. Politique qui, aujourd'hui, est suspendue au bon vouloir politique et institutionnel.

Lisa D'Orazio

Docteure en histoire, animatrice sur la radio corse Alta Frequenza

(3) Carmen Compte, *Un Document télévisuel pour parfaire l'apprentissage des langues ?,* Université de Paris-7, 1998

(4) http://www.lexpress.fr/region/au-bout-de-la-langue_474162.html

(5) NDLR : Mais à très petites doses… En France métropolitaine, la langue corse est moins maltraitée que les autres, avec 664 heures d'antenne annuelles. L'alsacien, le basque, le breton, le catalan, l'occitan et le provençal réunis cumulent seulement 316 heures !

Vous avez dit "occitan" ?

La dénomination "occitan" a été adoptée pour désigner un ensemble de dialectes gallo-romans méridionaux (issus du latin populaire), *du tiers sud de la France,* selon certains chercheurs et de *plus de la moitié du pays,* selon d'autres (1), à quoi il convient d'ajouter le Val d'Aran, en Espagne, et, en Italie, les vallées du Piémont ainsi que des implantations en Ligurie et en Calabre. Ces dialectes, au nombre de six — auvergnat, gascon, languedocien, limousin, provençal, vivaro-alpin — (quelques linguistes y incluent le catalan), se déclinent eux-mêmes en nombreux idiomes traditionnellement appelés patois (2).

A plusieurs reprises à travers l'histoire, la tentative de créer un "occitan standard", susceptible de devenir langue administrative et véhiculaire de cet ensemble, a échoué pour différentes raisons, essentiellement politiques. Cet effort d'unification a également porté sur la transcription écrite (née un peu avant l'an mil) et s'est développé en deux étapes importantes : en 1935, la publication de *La Grammaire occitane,* de Louis Alibert, et, à partir de 1945, l'établissement, par l'Institut d'études occitanes, d'une norme orthographique qui fixait la manière d'écrire les sons. Mais la prééminence du languedocien qui en résulte leur est reprochée, d'où la création, en 2009, d'une *Alliance des Langues d'oc* par des locuteurs de différents dialectes.

Monique Douillet

(1) Il est en effet difficile d'établir des frontières lorsque la langue se compose pour moitié de langue d'oc et pour moitié de langue d'oïl. C'est le cas du francoprovençal, également appelé arpitan.
(2) *Le niçard,* par exemple, est une variante du provençal.



Les calandreta ("écoles" en occitan) représentent 55 écoles et 2 collèges répartis dans 17 départements, pour 3278 enfants scolarisés.

En Pays basque nord, l'enseignement joue un rôle moteur (1)

En Pays basque nord, la pratique de la langue basque décline. Le nombre de locuteurs baisse, l'euskara s'entend de moins en moins, mais pourtant, l'espoir persiste.
Cet optimisme provient notamment des chiffres de l'enseignement bilingue et en basque.

Les écoles *Diwan* scolarisent, en 2013-2014, 3733 élèves de la maternelle à la terminale dans 51 établissements. En Alsace et Moselle, 1211 élèves de maternelle et primaire sont scolarisés dans 11 établissements. Les *bressola* ("écoles" en catalan) scolarisaient, en 2012-2013, 762 élèves de la maternelle au collège dans 7 établissements. Au Pays basque nord, en 2012-2013, 3072 élèves étaient scolarisés, selon l'Institut supérieur des langues de la République française.

La langue qui s'apprenait avant uniquement à la maison, par transmission familiale, s'apprend désormais également en classe, au même titre que le français. Ce rôle nouveau de l'école permet d'inverser les courbes sociolinguistiques et améliore la maîtrise de l'euskara par les jeunes générations par rapport à celle de leurs parents.

Longtemps interdites et même combattues dans les cours d'école, les langues régionales ont commencé à y retrouver une place à partir de 1951, grâce à la loi Deixonne qui en autorise l'enseignement facultatif, au rythme de quelques heures par semaine. Suivront 60 années d'ordonnances et de décrets qui vont permettre, réglementer, régulariser ou interdire de nouvelles pratiques apparues sur le territoire, jusqu'à la loi Peillon de 2013. Cette "loi de programmation pour la refondation de l'école de la République" cite les deux formes que peut prendre "l'enseignement facultatif de langue et culture régionales" :

1) un enseignement de la langue et de la culture régionales ;
2) un enseignement bilingue en langue française et en langue régionale.

L' "option basque" ne multiplie pas les locuteurs

L'"option basque" (enseignement direct facultatif de la langue et de la culture basques), apparu au lendemain de la loi Deixonne, présente un intérêt culturel majeur en offrant aux élèves une initiation à la langue et un aperçu de l'histoire et du patrimoine de leur région. Cependant, la situation de diglossie (coexistence sur le territoire de deux langues aux statuts déséquilibrés) très défavorable à la langue basque et son altérité forte (la structure même de la langue est très différente et ne permet pas à un élève de calquer le français comme il pourrait le faire pour une autre langue latine, par exemple) ne permettent pas à cette forme d'enseignement de rendre les enfants bilingues. Les élèves reçoivent un enseignement de cette langue, mais n'en deviennent pas locuteurs.

L'enseignement immersif, un acteur essentiel

L'enseignement "immersif" est apparu en 1969, avec la création de la première *ikastola*, sous l'égide de

(1) Le Pays basque nord désigne la partie du Pays basque qui se trouve du côté français, le Pays basque sud désignant le côté espagnol.





Il existe 7 Bressola, école en langue catalane, sur le territoire français

la fédération Seaska. Une *ikastola* est une école se caractérisant par "l'utilisation du basque comme langue véhiculaire dans l'ensemble des activités ayant lieu au sein de l'établissement, et par un enseignement dispensé intégralement en langue basque jusqu'au cours préparatoire, l'apprentissage du français se faisant de manière progressive à compter de la fin du cycle 2 (CE1)" (2). Ce modèle, créé et porté par des parents d'élèves depuis 45 ans, n'a cessé de monter en puissance. Grâce à une histoire jalonnée de manifestations, d'occupations, de fabrications de *talo* (galettes de maïs vendues par les parents d'élèves pour financer les établissements), de négociations et de reconnaissance progressive, Seaska est devenu un acteur essentiel de la politique linguistique du Pays basque nord. Avec plus de 3200 élèves, 31 établissements scolaires, dont 3 collèges et un lycée, sous contrat d'association avec l'Education nationale, la fédération est sous convention triennale avec l'Education nationale et l'Office public de la langue basque (OPLB). Son rôle dans la création de locuteurs complets — de bascophones autonomes — est souligné par tous les acteurs politiques du Pays basque (3).

L'enseignement bilingue, dans une école primaire sur deux

L'enseignement bilingue à parité horaire (une moitié des cours est effectuée en langue basque, l'autre en langue française), bien que citée pour la première fois par la loi en 2013, existe depuis 1983 au Pays basque, notamment à l'école publique (4). Répondant à une demande forte de la population, ce modèle s'est aujourd'hui répandu dans 51 % des établissements scolaires publics primaires et 65 % des établissements privés catholiques du premier degré. En accordant le même temps d'apprentissage à chaque langue, le système se veut équilibré. Mais en réalité, les sections bilingues côtoyant les sections francophones au sein du même établissement, tous les temps non purement scolaires (garderie, récréation, cantine, sport…) sont pratiqués en français. Le déséquilibre est finalement important, voire trop important pour les enfants dont les parents ne sont pas bascophones (et qui ne peuvent compenser à la maison). Pour augmenter l'usage de la langue, l'enseignement s'oriente aujourd'hui vers l'immersion, notamment en proposant l'intégralité des cours en langue basque au sein de la maternelle.

Une dynamique fragile

Guidé par les besoins de sa langue, le Pays basque a gardé un temps d'avance sur la loi. Seaska, acteur associatif, a éminemment conscience du rôle locomoteur de toute la filière bilingue et l'assume pleinement. Un travail avec les associations de parents du bilingue à parité horaire public et privé est mené au sein de *Hiru sareta* (5). Les demandes sont claires : expérimenter ou renforcer l'enseignement immersif (au cas par cas selon les écoles), assurer la continuité entre les cycles primaire et secondaire, valoriser l'usage de la langue basque en proposant les épreuves enseignées en langue basque au baccalauréat, une mise à disposition adéquate de moyens en personnel et, pour le cas des écoles associatives laïques, une possibilité légale de mise à disposition de locaux publics pour les collectivités qui le désirent (sans obligation).

Mais la limite entre absence de loi et action qui transgresse le texte juridique reste fragile, et un simple décret pourrait tout détruire, de même qu'une loi sur les langues régionales pourrait asseoir ces pratiques dans la durée.

Peio Jorajuria
Enseignant, membre de Seaska ■

Pour aller plus loin :

■ **Seaska, fédération des Ikastola,** Pouponniere Bidea, 64250 Kanbo, tél. : 05 59 52 49 24, http://seaska.eus

■ **Fédération des Calandretas, Maison de l'Occitanie,** Espace Jacques Ier d'Aragon, 117 rue des Etats-Généraux, 34000 Montpellier, tél. : 04 67 06 81 10, www.calandreta.org

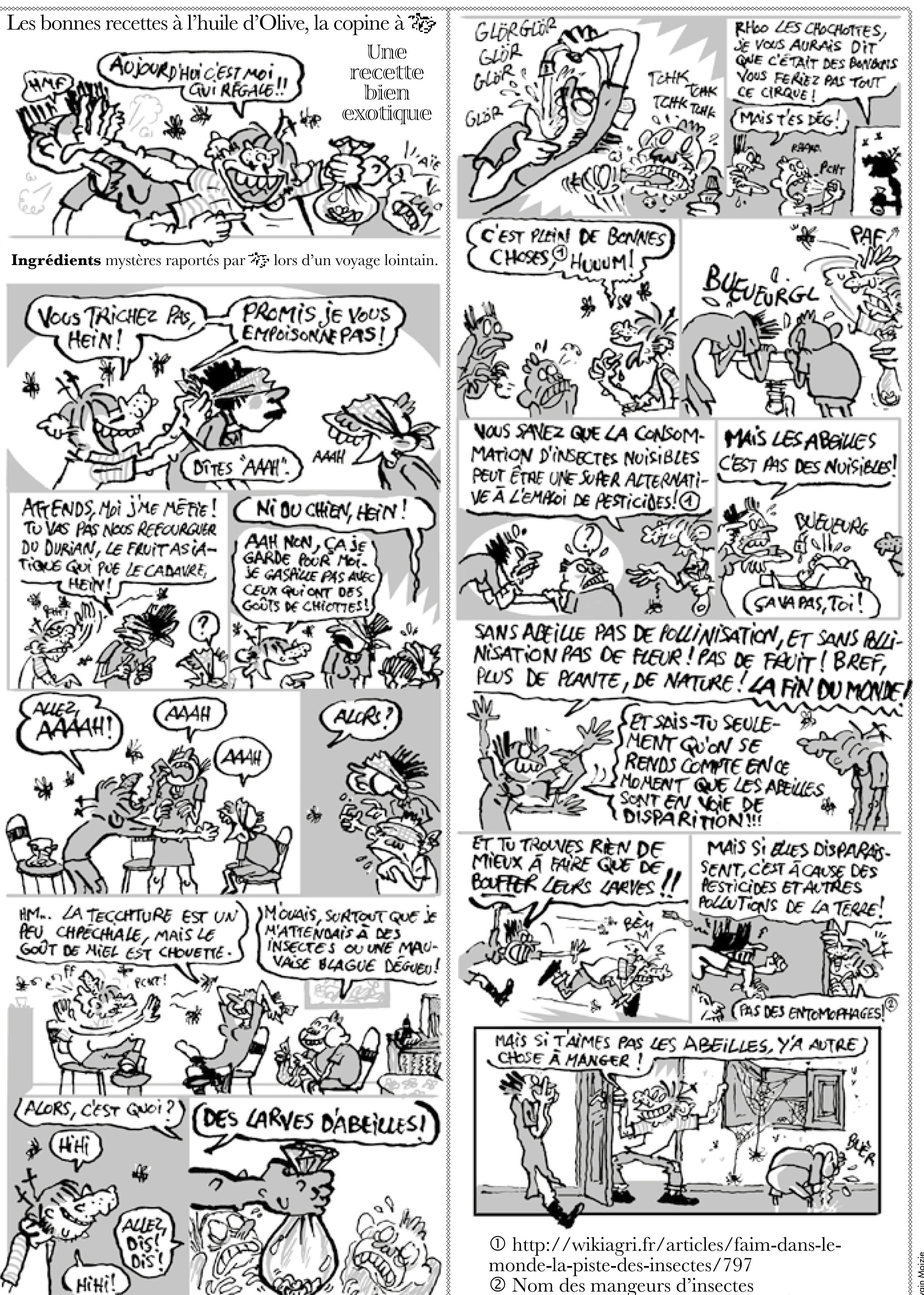
■ **Site officiel du Diwan :** http://www.diwanbreizh.org

(2) Extrait de la convention entre le ministère de l'Education nationale, la fédération Seaska et l'Office public de la langue basque.

(3) Les principales entraves à son développement restent dans l'accès à l'immobilier, la préfecture ayant mis un coup de frein à la mise à disposition de bâtiments publics en demandant l'application stricte d'une loi du XIXe siècle et l'arrêt des habitudes de désobéissance des maires.

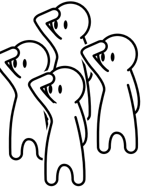
(4) Avec l'ouverture de la première section bilingue à Sare, au lendemain de la directive Savary.

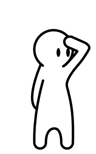
(5) *Hiru Sareta* regroupe les associations Biga Bai, Seaska et Euskal Haziak, œuvrant pour les trois filières d'enseignement proposant du basque, à savoir : public, ikastola et privé.



① http://wikiagri.fr/articles/faim-dans-le-monde-la-piste-des-insectes/797
② Nom des mangeurs d'insectes

Sylvain Moizie





» Chronique : Bonnes nouvelles de la Terre

En partenariat avec :



Sur les terres de l'abstention et du FN, un maire résiste par l'écologie

A Grande-Synthe, où l'abstention a battu un record et le FN obtenu 40 % des voix aux dernières élections européennes, le maire s'est fait réélire en mars pour un troisième mandat grâce à un programme résolument écologiste.



D.R.

Verger pédagogique de Grande-Synthe.

Grande-Synthe est la quarante-septième ville la plus pauvre de France. L'image d'une cité pauvre et polluée lui colle à la peau.

La politique, Damien Carême est tombé dedans quand il était petit. Son père, René Carême, a dirigé la ville de Grande-Synthe de 1971 à 1992. Le fils Damien décide de se présenter en 2001. Sa liste sort victorieuse des élections, et il est réélu maire en 2008 et 2014.

Pragmatique plutôt qu'idéaliste, il se dit socialiste avant d'être écologiste : *"Les populations en difficulté sociale seront les plus touchées par les problèmes environnementaux."*

Alternatives tous azimuts

Gestion différenciée et raisonnée des espaces verts, introduction de l'éco-pâturage, création de jardins partagés, d'une université populaire, passage au 100 % bio dans les cantines, construction de logements sociaux économes en énergie... La liste des initiatives est imposante.

Comment est-ce possible ? La ville de Grande-Synthe, malgré ses 24 % de chômeurs et ses 35 % d'habitants sous le seuil de la pauvreté, est très riche d'un point de vue fiscal. "Avec les dotations de solidarité urbaine et les impôts que paye Arcelor, nous avons les recettes fiscales d'une ville de 80 000 habitants, alors que nous ne sommes que 21 000", explique Damien Carême. Comme pour la cantine : la loi exige 20 % de produits issus de l'agriculture biologique. La mairie a décidé de passer à 100 %, quitte à absorber par les impôts le surcoût de 25 % par repas.

Vert mais pas tout rose

Le maire a été réélu en mars 2014, dès le premier tour, avec 53 % de suffrages, malgré la concurrence de cinq autres listes. Damien Carême se retrouve souvent en porte-à-faux avec le Parti socialiste, dont il est membre. Mais il garde sa carte : *"Si j'étais chez les Verts, on dirait que je fais tout ça parce que je suis écolo !"*

Autre récompense pour une commune industrielle : Grande-Synthe a été élue capitale de la biodiversité en 2010. Pourtant, tout n'est pas rose dans cette ville verte. La population ne cesse de diminuer tandis que le chômage paralyse la vie économique. *"Je reproche au maire sa 'fixette' sur la biodiversité"*, explique Sélima Chabab, conseillère municipale Divers gauche. Celle-ci pointe du doigt par ailleurs le cumul de plusieurs mandats régionaux par le maire.

Le changement par le haut

Pour son dernier mandat de maire, Damien Carême compte mettre les bouchées doubles : une ferme urbaine et une monnaie locale sont en projet. Grande-Synthe s'est d'ailleurs déclarée "ville en transition" depuis trois ans.

Mais le maire incarne tellement son projet que celui-ci paraît impensable sans lui. Même s'ils apprécient les initiatives engagées, les habitants restent peu investis.

L'abstention record (71 %) et le score de 40 % du FN aux élections européennes sonnent d'ailleurs comme un avertissement. Autre signe d'un désengagement de la population, la ville ne compte aucune association écologiste. Le maire avoue regretter le manque de relais citoyens, pour pérenniser la démarche. *"Généralement, ce mouvement de transition écologique est initié par les habitants. Ici, c'est le contraire, c'est un mouvement descendant"*, admet-il.

Pour consolider son projet, Damien Carême veut attirer des populations plus aisées. *"Cela nous permettrait de relancer le commerce local et la vie économique."*

Dans les rues, le long des trottoirs, des arbres fruitiers déploient leur feuillage. La centaine d'espèces de pommes locales est presque entièrement représentée. Pour Damien Carême, l'écologie, surtout par petites touches, peut transformer la ville et la vie des habitants.

Lorène Lavocat,
pour *www.reporterre.net*

Ambassadeurs alimentaires



D.R.

Comment faire évoluer nos comportements alimentaires pour aller vers une meilleure consommation des aliments et privilégier ce qui est bon pour notre santé et pour celle de la planète ? Depuis 2008, trois associations collaborent pour former des ambassadeurs alimentaires : les Anges Gardins, près de Calais (Nord), le M près d'Aubenas (Ardèche) et Au ras du Sol près de Bergerac (Dordogne). Plus de cent ambassadeurs ont déjà été formés et contribuent à mettre en relation des réseaux de territoires urbains et ruraux, à apprendre à faire son jardin, à cuisiner, à choisir ses aliments… Des livres sont téléchargeables sur un site internet. Plus d'infos : *http://horizonalimentaire.fr*

Un réseau d'entraide international

Help X est un réseau international mettant en lien des personnes souhaitant voyager en rencontrant des habitant-e-s et en étant utiles, et des personnes ou collectifs qui aimeraient recevoir une aide dans divers domaines : agriculture (bio ou pas), artisanat, réparations, garde d'enfants, jardinage… L'hébergement et les repas sont offerts contre 4 à 5 heures de travail par jour. Il existe 1500 adresses en France, 600 en Grande-Bretagne, 360 au Portugal, 100 en Bulgarie, 40 au Danemark, 20 en Croatie,… Attention, l'ensemble des échanges se réalisent uniquement via un site internet anglophone. Contact : *www.helpx.net.*



D.R.

Entraide en Colombie Britannique (Canada).



Alternatives

» Chronique : Les jeux écolos

Le jeu est bien plus qu'un loisir. C'est une pratique culturelle et un territoire d'enjeux, qui en dit beaucoup sur nos modes de vie : jouer pour consommer ou pour prendre son temps ? Jouer pour mettre en échec ou pour faire ensemble ? Acheter un jeu en plastique ou fabriquer soi-même avec des matériaux naturels... Ce cahier de recettes pratiques, j'espère, vous donnera envie de jouer écolo.

Les jeux et Noël...

La fête de Noël était à l'origine une des fêtes romaines appelées saturnales, dont le but était de célébrer le passage du solstice d'hiver. Elle a ensuite été reprise par la religion catholique marquant de son empreinte notre calendrier.

Cette "fête" a tout de l'allure du parfait cauchemar pour les écolos :

- une fête de la sur-consommation avec des emballages à gogo,
- des "jouets" qui sont des objets ludiques ne favorisant pas forcément les interactions, ce qui est censé être le but d'un jeu,
- des objets fabriqués dans des pays lointains et dans des conditions contestables, avec des matières synthétiques ;
- des tonnes de sapins coupés pour faire semblant d'être à la montagne et qui sont ensuite difficiles à recycler.

Faut-il simplement boycotter Noël ou le détourner afin de faire réfléchir nos entourages... ?

Comment se positionner face à cette exigence du "don obligatoire" ? Qu'est-ce que "donner" dans une société où le partage est en crise ?

Tout d'abord, Noël n'a pas toujours été une fête de riches. La bûche de Noël était une bonne bûche en bois, pour passer une soirée au chaud (par exemple, une bûche en olivier), avant de devenir un gâteau. C'était aussi une occasion pour partager quelque chose d'exceptionnel comme une orange.

Voici quelques modestes propositions pour un Noël différent :

Faites un repas avec des produits de saison et "locaux" dans la mesure du possible, en préparant collectivement des plats simples et savoureux : une bonne soupe, des légumes goûteux, un chutney sans foie gras, des fruits fourrés, des tartes...



D.R.

Pour la décoration, vous pouvez couper une branche d'un arbre et la fixer sous une tringle à rideau devant une fenêtre. Vous pouvez rajouter des décorations dessus. La branche finira ensuite au compost.

Réparez des vieux jouets afin de leur offrir une nouvelle vie : en mettant un coup de peinture sur un jouet en bois défraîchi ou en refixant une partie abîmée.

Proposez des jouets "fait maison", en bois ou en tissu : des jouets buissonniers en bois ou en tressage, des instruments de musique verte, des animaux en tissu de récupération et remplis de laine, des jeux traditionnels faits dans un morceau de bois ou de tissu (jeu du Moulin, Seega, etc.)


D.R.

Offrez des objets que vous avez fabriqués, avec l'envie de susciter l'échange et le partage : une bonne écharpe ou un bonnet en laine tricoté pour l'hiver, une confiture avec la recette, des sachets de graines de vos plantes du jardin, etc.

Donnez un livre que vous avez apprécié, avec un commentaire personnalisé. Il pourra continuer son chemin au lieu d'être oublié au fond d'une bibliothèque.

Faites vos propres emballages, avec du tissu et des pliages (technique japonaise du furoshiki) ou en mettant vos cadeaux dans de vieux journaux découpés et coloriés.

Profitez d'une soirée entre amis, en mêlant l'ordinaire à l'exceptionnel : se raconter des histoires, jouer ensemble au lieu de s'offrir des jeux, faire une promenade ou un jeu de piste...

Pour aller plus loin, je vous conseille de lire le numéro 316 de la revue *Silence*, avec un dossier pour réfléchir et redonner du sens aux "fêtes".

Si vous souhaitez m'aider dans ma rubrique sur les jeux écolos, n'hésitez pas à m'envoyer vos souvenirs, vos remarques :

Michel Scrive
5, rue de la Paix, 93500 Pantin,
mishelu@riseup.net

Pour écouter les Ami-e-s de Silence

Une émission de la radio indépendante La locale (Lot) est consacrée aux rencontres des Ami-e-s de Silence 2014. On peut l'écouter en ligne sur le site de La Locale, sur la page de l'émission Rencontre. *http://lalocale.ckdevelop.org/media/media.php?cat=36*

Souscription pour un film sur la transition énergétique



Jean-Paul et Béatrice Baud, déjà réalisateurs des films *Nos enfants nous accuseront*, *Severn la voix de nos enfants*, et *Tous cobayes ?* se lancent dans la réalisation d'un nouveau film sur les meilleures expériences pédagogiques, musicales et poétiques en faveur des énergies renouvelables. Ce nouveau film Libres cherche un préfinancement de 200 000 €. *Présentation détaillée sur le site http://jefinance.libres-lefilm.com. Chèques à : J+B Séquences, Film Libres, 36, avenue de Chavoye, 78124 Mareil-sur-Mauldre.*

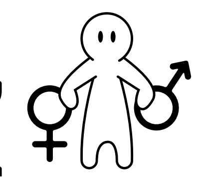
» Isère

Yourtalpine


D.R.

Après avoir habité deux ans en yourte, Benoît Guillet, menuisier charpentier, a décidé d'en construire en créant sa structure dans l'Isère en 2013. *Yourtalpine* produit des yourtes contemporaines, lumineuses, sans piliers centraux, à base de matériaux produits en France, d'une surface de 20 à 50 m². Celles-ci ne sont pas destinées qu'à un usage d'habitation, mais peuvent être utilisées comme salles des fêtes temporaires, lieux d'activités divers… *Yourtalpine* est membre de *Cabestan*, une coopérative d'entrepreneurs qui fédère et accompagne des professionnels du bâtiment et permet ainsi de limiter les risques et frais de départ et de mutualiser certaines compétences (gestion…). *Yourtalpine, Benoît Guillet, www.yourtalpine.fr, tél. : 06 20 0943 59. Cabestan, Espace Vaucanson, 82, rue Anatole France, 38100 Grenoble, tél. : 04 86 68 70 70, www.cabestan.fr.*

Femmes, hommes, etc.



» Toilettes publiques

Les femmes doivent patienter plus longtemps



D.R.

Tout le monde le constate : dans les toilettes publiques, les femmes font la queue plus longtemps que les hommes. Nulle fatalité dans cette situation, mais plutôt le résultat d'un aménagement sexiste. L'urbaniste Julie Damon, qui dénonce cette inégalité, fait plusieurs propositions pour améliorer les choses : construire plus de toilettes publiques, agrandir les espaces des toilettes pour femmes (compte tenu du fait qu'elles urinent assises), créer des toilettes pour enfants (car ce sont souvent les femmes qui les emmènent, ce qui gonfle la file) ou encore aménager des urinoirs pour femmes (en parallèle à la diffusion du "pisse-debout", cet accessoire de plastique en forme d'entonnoir qui permet d'orienter le jet). (Source : *Axelle* n°172)

Quand les femmes pensent !



Actuellement le programme scolaire de philosophie pour les terminales comprend une liste de philosophes à étudier, avec une seule femme : Hannah Arendt. Est-ce à dire que les femmes ne pensent pas ? Pour protester contre ce sexisme de l'éducation nationale, Ariane Baillon, une jeune bachelière, a lancé une pétition à l'adresse du Ministre de l'éducation, demandant un rééquilibrage et citant pour cela des femmes comme Simone Weil, Elisabeth de Fontenay, Judith Butler, Elisabeth Badinter, Suzanne Bachelard, Simone de Beauvoir… La pétition circule sur internet.

Liste blanche de soignant(e)s féministes

Mise en place par un groupe de militantes féministes lassées de soignant(e)s aux pratiques sexistes, lesbophobes, racistes ou putophobes, cette liste blanche collecte de façon collaborative les coordonnées de gynécologues, généralistes et sage-femmes recommandé(e)s sur des critères positifs.
Parce que nombreux(ses) sont celles et ceux à avoir été confronté(e)s à des expériences malheureuses avec un(e) soignant(e) lors de consultations gynécologiques. Propos déconsidérants, manque de respect pour le corps, refus de tenir compte des choix des patient(e)s, voire discrimination ou violence…
Handicap, travail du sexe, usage de drogue, séropositivité, polyamour, chacun(e) a besoin d'un(e) soignant(e) répondant présent, avec professionnalisme et humanité.
La liste blanche est sur http://gynandco.wordpress.com/
Pour contacter les organisatrices du projet : gynandco@riseup.net



Amnesty International

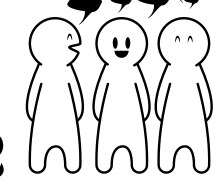
Action de protestation de militants d'Amnesty International contre les décès de réfugiés en Méditerranée et pour la protection des droits des migrant-e-s, à Lampedusa en juillet 2012.

» Réfugiés en difficulté en Méditerranée

Un réseau d'alarme alternatif

En octobre 2014 s'est mis en place un projet transnational ambitieux : la mise en place d'un réseau d'alarme alternatif à destination des réfugiés en difficulté durant leur traversée de la Méditerranée. Disposant d'un numéro d'appel d'urgence fonctionnant 24h/24 et 7j/7, il est géré par des activistes de la défense des droits humains des deux rives. Il ne dispose pas d'équipe de sauvetage et ne peut apporter une aide directe, mais son rôle est de déclencher l'alarme aussitôt que des migrants sont dans une situation de détresse. Concrètement, lorsque ses militants (plurilingues) sont contactés, ils alertent les autorités et font pression auprès de celles-ci pour qu'elles prennent au sérieux la situation et ne délaissent pas les réfugiés en détresse, comme lors du naufrage qui avait fait deux cents victimes le 11 octobre 2013 faute d'intérêt des autorités contactées par les migrants. L'idée est de mettre les services des frontières sous surveillance et sous pression citoyenne. Ils alertent également les capitaines des bateaux de commerce présents dans la zone concernée. Cette pratique a montré son efficacité déjà de manière informelle par des proches de migrants qui ont alerté les autorités en appui des appels des réfugiés eux-mêmes, et ont pu obtenir une meilleure réponse de celles-ci. *Pour s'y associer il est possible d'écrire à : wtm-alarm-phone@antira.info, pour s'informer on peut aller sur le site watchthemed.net.*

Société



» Amazon

'Grogne' des auteurs et des libraires



D.R.

Plus de 900 auteurs des États-Unis ont protesté contre les pratiques commerciales d'Amazon vis-à-vis du groupe d'édition français Hachette. De même, 1188 écrivains allemands ont dénoncé les pratiques envers le groupe d'édition scandinave Bonnier. Dans les deux cas, ils dénoncent des différences de traitements entre les éditeurs diffusés, Amazon faisant ainsi pression pour obtenir de meilleures conditions commerciales. En Allemagne, en juin 2014, une plainte a été déposée par l'association des libraires allemands contre Amazon sous l'accusation de "chantage" dans ses pratiques commerciales et abus de position dominante.



Climat

La Tasmanie montre l'exemple

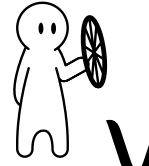
Cette île est un Etat australien de 500 000 habitants pour une surface équivalente au sixième de la France. Elle est fortement arrosée par les pluies, connaît des vents violents et un ensoleillement proche de celui de la France. Le gouvernement de cet Etat a mis en place un programme de réduction de ses gaz à effet de serre visant à descendre à 40 % ses émissions par rapport à 1990. Pour cela, son électricité proviendra d'ici 2020 à 100 % des énergies renouvelables : 27 barrages cumulent une puissance de 2700 MW, l'éolien assure le complément pour 1600 MW. La production de chaleur pour le chauffage ou autre provient actuellement du bois et du gaz. Le bois et le solaire thermique devraient seuls fournir cette chaleur. Le photovoltaïque se développe. Il y a un câble souterrain entre l'île et le reste de l'Australie, mais depuis quelques années, c'est l'île qui exporte son électricité. Ne sont pas encore exploitées les énergies géothermique (il y a un massif volcanique disponible) et marine (importantes vagues et marées). L'excès de production électrique devrait favoriser son utilisation dans le domaine des transports. Entre 1990 et 2013, les émissions de gaz à effet de serre ont concrètement baissé d'un tiers.

Australie

Tasmanie

De pire en pire et de plus en plus vite

Le taux de gaz à effet de serre dans l'air augmente chaque année… et de plus en plus vite. C'est ce qui ressort du rapport 2013 de l'Organisation météorologique mondiale présenté le 9 septembre 2014. Le rapport précise que si certains gaz comme l'eau ont une origine naturelle, la plupart des gaz en augmentation sont le fait de l'activité humaine. Ces émissions humaines ont été multipliées par 60 depuis 1880. L'OMM pointe une nouvelle donnée : pour la première fois, les quantités de gaz carbonique fixées par le sol et les plantes sont en baisse. Les océans risquent aussi de saturer dans les années à venir et on assiste déjà à une acidification des eaux, ce qui menace la vie de milliers d'espèces (l'acidité empêche la formation des coquilles par exemple). Rien n'indique que nous puissions enclencher une baisse de nos émissions dans un court délai, ce qui est pourtant la seule solution pour éviter la catastrophe.



Vélo(rution)

» Norvège

Distribution d'argent public

La ville de Lillestrøm, 14 000 habitants, a décidé de marquer la semaine de la mobilité, en septembre dernier, à sa manière : chaque cycliste s'est vu remettre la somme de 12 € et chaque piéton la somme de 11 €. Environ 1200 € ont été symboliquement distribués de la sorte. Les élus voulaient ainsi populariser un rapport de la Direction norvégienne de la santé qui estimait que l'Etat fait une économie de 6 € chaque fois qu'une personne remplace un déplacement motorisé d'un kilomètre par un déplacement piéton et de 3 € lorsqu'il le fait avec un vélo. Le trajet moyen d'un cycliste étant de 4 km, et celui d'un piéton de 1,7 km, vous retrouvez symboliquement les sommes de 12 et 11 €.

Train et vélos : cela s'améliore !

La SNCF a annoncé que les TGV Duplex disposeraient, d'ici 2016, de deux ou trois emplacements vélos. En Allemagne, la nouvelle génération d'ICE disposera de 8 emplacements vélos d'ici 2016. Pour le moment, le meilleur moyen de connaître les trains qui acceptent les vélos est le site de la Deutsche Bahn (trains allemands) où figure systématiquement un logo vélo quand c'est possible. Mais rien n'indique le nombre de places disponibles (sur certains TGV, il y a déjà 4 places disponibles, mais seulement 4 !). Les fédérations de cyclistes font pression sur les compagnies en argumentant sur le fait que la combinaison train + vélo est le meilleur arrangement possible au niveau écologique pour les voyages de longue distance. (source : *Carfree*, 24 août 2014)



D.R.

» Berlin

Ils inventent le poids-lourd cyclable !



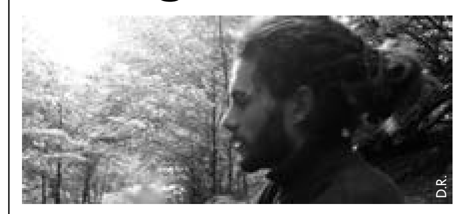
D.R.



D.R.

Deux sièges à l'avant en position couchée pour fournir la puissance, avec de nombreuses possibilités de développement, 4 roues directionnelles à l'avant et 4 roues fixes à l'arrière. Voici le prototype mis au point par des cyclistes berlinois pour le poids lourd de demain. Il fonctionne soit en plate-forme ouverte, soit avec une bâche solaire qui assure une aide électrique. Reste à savoir le poids de charge utile… Après les villes sans voiture, les villes sans camions !

Barrage de Sivens


D.R.

♦ **Un mort de trop.** C'est dans la nuit du 25 au 26 octobre 2014 que Rémi Fraisse, manifestant de 21 ans, a été tué par une grenade offensive lors d'affrontements avec la gendarmerie, au cours d'un rassemblement qui a réuni plus de 5000 personnes contre le chantier de grand barrage de Sivens. Une victime de la répression violente qui accompagne l'entêtement des politiques locaux à maintenir le projet.

♦ **Le projet remis en cause par le Ministère de l'écologie.** Le 26 octobre 2014, les résultats du rapport d'experts commandé par le ministère de l'écologie ont été rendus publics. Conclusion : une évaluation contestable des besoins réels d'irrigation. Il dénonce par ailleurs l'absence d'étude de solutions alternatives possibles, évoque une étude d'impact "d'une qualité très moyenne" et "un financement fragile". Mais contre tout attente, le rapport préconise la poursuite du projet au nom de la fuite en avant : il serait trop tard pour faire marche arrière.

» **Notre-Dame-des-Landes**

Un projet au rabais !

Vinci a déposé sa demande de permis de construire le 30 avril 2013… et fin 2014, il ne lui a toujours pas été accordé. Cela n'a pas empêché le *Canard enchaîné* de disposer d'une copie. Dans son édition du 8 octobre 2014, le journaliste Christophe Nobili montre que si le projet prévoit bien deux pistes au lieu d'une, au niveau des bâtiments, les prévisions de surface sont inférieures à ce qui est dans le rapport du Stac, Service technique de l'aviation civile. Celui-ci dans une étude de novembre 2013, présentait les travaux à faire pour assurer l'adaptation de l'actuel aéroport à une capacité d'accueil de 5 millions de passagers contre 4 actuellement. Ainsi le hall d'entrée à Notre-Dame-des-Landes ferait 2670 m^2 contre 4200 m^2 pour l'actuel aéroport ! Le Stac estime qu'il faut qu'il atteigne 5000 m^2. Il y aurait 28 comptoirs d'enregistrement dans le nouvel aéroport… contre 34 dans l'actuel ! Les salles d'embarquement sont prévues avec une surface de 2850 m^2… alors que l'actuel dispose de 3775 m^2. Les zones passagères seraient de 10 000 m^2 alors que dans l'actuel on dispose de 11 250 m^2. Les parkings pour les avions feraient 101 800 m^2 permettant d'accueillir 20 engins contre 121 600 m^2 et 23 places actuellement. Il y a quand même quelque chose qui augmente : la zone commerciale qui passerait de 1250 m^2 à 2500 m^2. L'argument de la saturation de l'actuel aéroport n'a donc aucun sens.



» **Isère**

Feu vert pour le Center Parc

Les Center Parcs sont des lieux de loisirs privés avec habitations, sur de grandes surfaces, avec au passage une bonne opération immobilière. Le projet des Chambarans à Roybons prévoit la construction de 1021 bungalows (voir *Silence* n°413, juin 2013). Le 25 septembre 2014, le CoDERST, Conseil de l'Environnement et des Risques sanitaires et technologiques, a donné un avis favorable au projet. Sur 19 présents, quatre ont voté contre (une élue et trois associations), une s'est abstenue (Air Rhône-Alpes), 14 ont voté pour : les 6 représentants de l'Etat, les 2 représentants du Conseil général (qui finance en partie), les 2 représentants de la Chambre de commerce et d'industrie et de la Chambre des métiers. Un vote sans surprise : c'est l'Etat qui peut faire basculer la décision dans un camp ou dans l'autre. *Pour des Chambarans sans Center parcs, c/o René Meynier, 1910, route de Verne, 38940 Roybon, pcscp.prg.*

» **Tarn**

Transports en commun gratuits

Depuis le 13 septembre 2014, les transports en commun sont gratuits à Gaillac, commune de 13 600 habitants. C'est la 26e ville française à adopter la gratuité.

Coût des TER

Reprenant un discours libéral bien connu, *Le Journal du Dimanche* du 26 janvier 2014 dénonçait "la lourde facture du TER" dénonçant le monopole de la SNCF et appelant à la concurrence pour faire baisser les coûts. Sur le site *Carfree.fr,* une réponse a été publiée le 8 août 2014 reprenant les chiffres de la Cour des Comptes de 2012 : en moyenne, les TER coûtent 14 % des budgets de régions, avec une pointe en Ile-de-France où cela monte à 40 %. Cela représente un budget annuel au niveau national de 5 milliards d'euros. Il faut donc comparer cette somme avec d'autres pour prendre la mesure du prix des trains régionaux. 5 milliards, c'est 0,25 % du PIB ou encore le quart de ce que nous coûtent les accidents de voiture, ou le quart de ce que coûte la pollution de l'air générée par les voitures… Augmenter le budget pour les TER serait un moyen efficace de faire baisser les coûts engendrés par la voiture.


Renaud CHODKOWSKI

» **Italie**

Zone à trafic limité

Plutôt que des péages urbains, l'Italie a mis en place dans ses grandes villes, depuis le début des années 1990, des "zones à trafic limité" : le centre-ville est interdit à certaines heures de la journée, notamment le soir et le week-end. Au début prévu pour des raisons touristiques et patrimoniales (centre historique), on peut en mesurer aujourd'hui les bénéfices environnementaux. Le centre-ville n'est pas réservé aux piétons, mais limité aux seuls transports en commun (tramway, bus) taxis et vélos. Souvent démarrées à petites échelles, ces zones ont ensuite été étendues et sont socialement bien acceptées. Dans certaines villes, la zone est liée à une zone à vitesse limitée à 30 km/h lors des heures ouvertes à la circulation. Le coût d'aménagement et de fonctionnement (matérialisation au sol, feux, signalétique…) est largement couvert par les recettes des amendes.
A Nantes, une telle zone est en cours d'aménagement sur le Cours des 50-Otages.



D.R.



Nucléaire

» Catastrophe de Fukushima

Le cauchemar de TEPCO est aussi le nôtre (1)

Dans le dernier numéro, nous indiquions que le 22 septembre le record de contamination d'eau souterraine était monté à 790 000 Bq/L. Un prélèvement effectué le 17 octobre enregistre 5,1 millions de Bq/L.

Quant à la nouvelle ministre de l'économie et de l'industrie nommée le mois dernier, elle vient de démissionner ! Non à cause de l'énormité de ses mensonges, mais en raison de son utilisation litigieuse de l'argent public. C'est ainsi que dans la journée du 21 octobre la ministre démissionnaire, Yuko Obuchi, fille d'un ancien premier ministre a été remplacée par Yoichi Miyazawa, neveu d'un ancien premier ministre ! Nous constatons que *"la situation est globalement sous contrôle".*



Des photos de mains qui saignent à cause de la radioactivité, comme celle-ci, sont censurées au maximum par le pouvoir japonais

Ce qui l'est moins, c'est la lutte titanesque, mais peu efficace jusqu'à ce jour, menée par TEPCO à Fukushima. L'entreprise qui avait engagé une course contre la montre pour colmater tant bien que mal les failles, arrêter le déversement en mer, pomper les eaux de refroidissement… constate trois ans et demi après que la pollution a progressé dans les cours d'eau, les précipitations atmosphériques, les nappes souterraines et contamine gravement l'océan.

Pourtant tout ce qui est imaginable a été fait :

- Ensevelir les réacteurs sous le béton, peine perdue, ça n'arrête pas les réactions nucléaires.
- Pomper l'eau contaminée et la stocker : TEPCO voudrait atteindre une capacité de stockage de 700 000 m^3 d'ici à 2015, mais ne sait plus où installer les cuves. D'autre part, on découvre sans cesse de nouvelles fuites.
- Diluer ces eaux avant de les rejeter en mer. (ce qui ne change rien à la quantité de radioactivité relâchée.) Les tests ayant montré que l'eau pompée était 1000 fois trop radioactive, il faut 1000 litres d'eau de mer pour diluer un litre d'eau souterraine !
- Congeler les eaux les plus fortement polluées pour les retenir (combien de temps ?) Malgré l'injection de 400 tonnes de glace carbonique en 3 mois pour construire un mur de glace, l'eau réchauffée par la proximité des réacteurs n'a jamais gelé, mais les tuyaux, eux, si. L'autorité de sûreté a exigé de mettre fin à cette opération aussi ruineuse qu'inutile et de reprendre la recherche.
- Traiter les eaux. Dernière invention, la chaîne "ALPS" permet l'extraction du césium et du strontium. (Les autres éléments radioactifs restent présents.) Cette chaîne traite actuellement 300 m^3 par jour. Une nouvelle unité lui sera ajoutée. La compagnie s'est engagée à "purifier" toute l'eau accumulée d'ici au 31 mars 2015, fin de l'année fiscale. Qualifier de *purifiée* l'eau passée dans les filtres à césium et strontium est du même niveau qu'affirmer que la situation est "sous contrôle".

Pendant ce temps, 300 à 400 m^3 d'eau qui refroidissent les réacteurs pénètrent quotidiennement dans les sous-sols, s'ajoutant au stock à traiter…

Comment ne pas penser aux Shadoks ? (2)

Monique Douillet

Une version chronologique plus détaillée se trouve sur notre site www.revuesilence.net

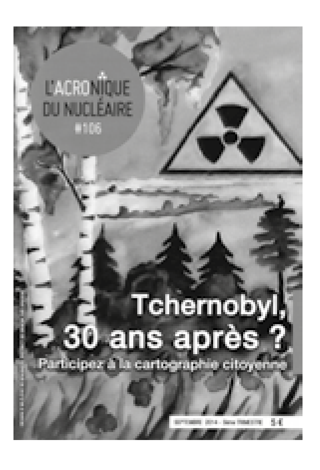
---

(1) TEPCO : Tokyo Electric Power Company, compagnie gestionnaire entre autres de la centrale de Fukushima.
(2) Les Shadoks, célèbre série télévisée d'animation en 208 épisodes de 2 à 3 minutes (première diffusion le 29 avril 1968). "Les Shadoks pompaient, pompaient et pompaient encore"…jusqu'à l'absurde.

» Tchernobyl, 30 ans après

Participez à la cartographie citoyenne

En 2016, trente années se seront écoulées depuis la catastrophe de Tchernobyl, soit l'équivalent d'une période radioactive du césium-137. En 30 ans, la radioactivité du césium-137, qui a contaminé une grande partie de l'Europe, dont la France, doit avoir diminué de moitié par rapport à 1986. Elle est loin d'avoir disparu, d'autant qu'elle a migré dans l'environnement. Quelles activités trouve-t-on encore aujourd'hui dans notre environnement ? Les denrées contaminées sont-elles les mêmes qu'en 1986 ?



Pour tenter de répondre à ces questions, l'ACRO souhaite dresser une cartographie de la contamination en césium-137 encore présente en France et en Europe. Pour cela elle organise une grande campagne de prélèvements sur l'ensemble du territoire (France et pays limitrophes), entre octobre 2014 et décembre 2015. L'ACRO lance donc un appel à tous les préleveurs volontaires qui souhaitent participer à la réalisation de ce bilan.

Deux catégories d'échantillons pourront être prélevées :

1) une catégorie "environnement" avec des échantillons de sols ou de sédiments, de lichens et de champignons ;

2) une catégorie "produits comestibles", lesquels seront choisis selon les envies, les questionnements, ou les spécificités des régions. Il peut s'agir de légumes, de fruits (baies), de poissons, de lait, de fromage, etc.

Vous trouverez sur le site *www.tchernobyl30.org* toutes les informations nécessaires pour vous permettre d'y participer. Vous trouverez un dossier pratique sur le sujet avec un guide du préleveur volontaire, dans le dernier numéro (106) de l'*Acronique du nucléaire,* le bulletin de l'Acro.

Contact : ACRO, 138, rue de l'Eglise, 14200 Hérouville St Clair tél : 02 31 94 35 34, www.acro.eu.org.

Enfouissement des déchets à Bure

♦ **"Recul".** Alors que le "laboratoire" devait initialement démarrer avant 2025, l'Andra, Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, a annoncé début mai 2014, que cela serait précédé d'une phase "pilote" de 5 à 10 ans pour faire des tests sur des colis plus ou moins radioactifs. Ceci devrait permettre de contourner certains aspects de la loi de 2006 qui prévoyait une demande d'autorisation à l'ASN, autorité de sûreté nucléaire, avant 2015… alors que la bataille juridique est loin d'être terminée. A noter que dans son communiqué, l'Andra ne se masque plus puisque le mot "laboratoire" n'y figure plus mais parle d'une "mise en service industrielle". Le "laboratoire" devait permettre de valider ou non le choix du site. Il est clair que maintenant que l'on comprend mieux le coût énorme que cela entraîne, le gouvernement ne va pas prendre le risque de reconnaître qu'il faut éventuellement changer de site… possibilité pourtant envisagée dans la loi.

♦ **Royal revirement.** Ségolène Royal, en 2006, candidate à la primaire présidentielle, affirmait être "farouchement" contre l'enfouissement des déchets à Bure. Son porte-parole de l'époque, Arnaud Montebourg, était alors venu dans la Meuse pour confirmer "Il faudra trouver une autre solution que Bure".
En 2011, candidate à la primaire présidentielle, Ségolène Royal s'était à nouveau prononcée pour "l'abandon" de Bure : "Nous réorienterons la recherche vers des solutions d'élimination et de retraitement. (…) Je me souviens avoir été la seule députée socialiste à voter contre le pseudo 'laboratoire souterrain' (…) J'ai de la constance dans le domaine".
Devenue ministre de l'écologie, le 2 avril 2014, elle a été interrogée fin mai 2014 à l'Assemblée nationale, elle s'est fait représenter par Axelle Lemaire qui a affirmé : "Mme Royal réaffirme l'attachement du gouvernement au respect des principes établis par la loi de 2006 sur les déchets radioactifs ; cet attachement concerne aussi la concrétisation du projet de stockage réversible en couche géologique profonde".
Comme l'a dit Chevènement en 1983 : "Un ministre, ça ferme sa gueule. Et si ça veut l'ouvrir, ça démissionne". Ségolène Royal n'a pas encore démissionné.



Perspectives renouvelables

Le forum sur les énergies renouvelables organisé début juin 2014 par les Nations Unies a permis d'accéder à des chiffres significatifs :

- 56 % des investissements dans l'électricité en 2013 ont profité aux énergies renouvelables.
- Pour la première fois, l'énergie solaire a dépassé l'énergie éolienne.
- De 15 pays en 2005, on est passé à 95 pays en 2013 qui donnent des aides pour le développement des énergies renouvelables.
- 144 pays ont une politique en faveur des énergies renouvelables (donc 49 le font sans aides particulières).
- Des Etats visent le 100 % renouvelables : Djibouti, Ecosse et Tuvalu visent cet objectif pour 2020.
- L'Uruguay, l'île Maurice et le Costa Rica sont ceux qui consacrent la part la plus importante de leur budget pour le développement des énergies renouvelables.

20 % d'énergie en moins en 2030

Le 7 octobre 2014, les députés ont voté en première lecture de la loi sur la transition énergétique, un amendement fixant comme objectif une baisse de 20 % de notre consommation d'énergie d'ici 2030. C'est hautement symbolique : c'est la reconnaissance, pour la première fois dans la loi, que le niveau de vie n'est pas lié à notre consommation d'énergie. Il faut espérer que cela ne sera pas seulement symbolique… car pour le moment, malgré la "crise", notre consommation est toujours en hausse.

Augmentation de la consommation électrique des particuliers

Depuis 1990, selon l'ADEME, la consommation électrique des ménages a augmenté de 40 %. Et ceci alors que les appareils sont devenus plus économes. La raison : la multiplication des appareils (de loisirs en particuliers), l'augmentation de leurs usages, l'arrivée de la micro-informatique, d'internet, et de la téléphonie mobile… L'augmentation de la consommation des particuliers masque les économies réalisées par ailleurs (dans industrie en particulier).

Hydrauliques, on est mal barré !

Les réacteurs nucléaires ont été principalement construits dans les années 1970-1980. Et pour une durée initiale de 25 ans. Depuis, leur exploitation est prolongée : les investissements étant amortis, le coût de l'électricité produite est faible… tant qu'il n'y a pas d'accident.

Mais ce ne sont pas les seuls à vieillir. Les barrages hydro-électriques, dont la plupart ont été construits entre 1945 et 1970, donc juste avant le nucléaire, peuvent aussi s'affaiblir avec le temps et une rupture reste possible. Lors des débats sur la transition énergétique, les gestionnaires de ces barrages (principalement GDF Suez et EDF) ont obtenu que soit étudiée la prolongation de leur durée de vie. Le calcul économique est le même que pour le nucléaire, et l'augmentation du risque d'accident va de pair. La rupture du barrage de Malpasset, le 2 décembre 1959, au-dessus de Fréjus, dans le Var, avait provoqué 423 morts.

Eolien



D.R.

♦ **Mer du Nord : eldorado de la grosse industrie.** En 2012, la centrale offshore de Sheringham Shoal, au large du comté de Norfolf (Grande-Bretagne) est entrée en service avec 88 éoliennes totalisant 317 MW. La zone voisine va être aménagée à partir de la fin 2014 avec 67 nouvelles éoliennes totalisant 402 MW. La Mer du Nord, peu profonde, se prête bien à l'implantation des éoliennes et un découpage a été fait entre les Etats limitrophes pour déterminer les zones d'implantation qui potentiellement représentent plusieurs dizaines de milliers de MW (un millier de MW est sensiblement la puissance d'un réacteur nucléaire).

♦ **Prix variable.** Alors qu'en France, les données gouvernementales indiquent un prix du kWh de l'éolien terrestre sensiblement au même niveau que le nucléaire, le gaz et le charbon, au Danemark, ce même kWh serait deux fois moins cher que le gaz et le charbon (et sans comparaison avec le nucléaire puisque le pays n'en a pas).

♦ **La guerre des militaires.** Actuellement, l'armée dispose de couloirs réservés pour son aviation dans lesquels les éoliennes sont interdites de construction. Elle a aussi interdit les éoliennes dans un rayon de 30 km autour de ses radars, sans oublier un rayon de 10 km autour des centrales nucléaires. Cela fait déjà environ 15 % du territoire condamné. Pendant l'été 2014, l'armée a demandé la mise en place de couloirs pour les hélicoptères… ce qui porterait l'interdiction de construire à 60 % du territoire. Les professionnels de l'éolien ont fait le calcul : cela bloquerait de fait un potentiel d'installation de plusieurs dizaines de GW… soit au total de quoi remplacer entre 10 et 20 réacteurs nucléaires. Le fait que l'armée ait besoin de centrales nucléaires pour se procurer la matière fissile pour ses armes nucléaires n'a sans doute rien à voir avec cette interdiction du ciel français.

♦ **Gigantisme.** Selon le syndicat des énergies renouvelables, la puissance moyenne des éoliennes terrestres installées en France en 2013 a été de 2,3 MW soit une multiplication par 10 en seulement 15 ans. Cela se traduit par une augmentation de la taille des pales qui sont passées dans le même délai de 40 à 100 m. En offshore, la course au gigantisme est encore plus rapide : les modèles testés actuellement atteignent 8 MW (prévus pour les sites du Tréport -Seine-Maritime- et de Vendée). Avantage des grosses éoliennes : il en faut moins pour produire la même quantité d'énergie et elles captent des vents plus faibles ce qui peut permettre d'en implanter à plus d'endroits, avec un meilleur rendement. La limite fixée par le gouvernement (150 m de haut) est en voie d'être atteinte.

L'UFC-Que Choisir dénonce les tarifs du chauffage électrique

Actuellement, les personnes qui se chauffent à l'électricité (8,3 millions de foyers) ont des tarifs préférentiels : ils paient en moyenne leur électricité 8 % moins chers que les autres. Une situation tout à fait anormale que dénoncent l'Union française des consommateurs et sa revue Que Choisir : la consommation électrique du chauffage implique des coûts pour le réseau électrique, pour le parc de centrales… Donc les utilisateurs de ce mode de chauffage devraient, au contraire, payer plus cher ! Selon les calculs de l'UFC, pour ne pas pénaliser les autres consommateurs d'électricité, ils devraient payer en moyenne 12 % de plus et jusqu'à 80 % si l'on tient compte du renouvellement du parc de production. L'association qui se bat depuis des années contre ce mode de chauffage particulièrement coûteux pour les logements mal isolés (donc pour les plus pauvres) n'a pas été invitée à participer au débat sur la transition énergétique.



D.R.

OGM

» Fusion cellulaire

Biotechnologies sans éthique ni étiquettes

La transgenèse n'est pas le seul procédé de modification génétique d'une plante. La fusion cellulaire est un procédé biotechnologique consistant à introduire le gène d'une plante dans le plasma d'une autre, par exemple le gène de radis dans le plasma d'une autre crucifère. Cette technique dite de la stérilité mâle cytoplasmique (SMC) permet d'obtenir des plantes plus uniformes et à fort rendement. Une partie importante des choux vendus en Suisse en sont issus, sans aucune déclaration ni étiquetage, y compris en agriculture biologique. On en a retrouvé par exemple dans des bouillies pour bébés issues de l'agriculture biologique. L'Appel de Bâle contre le génie génétique demande une obligation de déclaration et un étiquetage pour ces techniques de manipulation génétique, afin de laisser le choix aux consommateurs. *Basler Appel gegen Gentechnologie, Murbacherstrasse 34, Case postale 27, 4013 Bâle, Suisse, tél : 061 692 01 01, www.gen-test.info.*

Le mauvais Genius de l'INRA

Le 2 octobre 2014, une cinquantaine de faucheurs volontaires ont pénétré dans les locaux de l'INRA (Institut national de recherche agronomique) d'Avignon. Ils protestaient contre un projet de recherche sur les tomates transgéniques, que le laboratoire public développe dans le cadre du programme Genius. Ce dernier consiste à améliorer la technique de la transgenèse pour neuf espèces cultivées dont sept utilisées pour l'alimentation humaine. "Nos impôts financent la recherche sur les OGM, qui sont interdits en France. De grandes entreprises privées profitent aussi de ces recherches", a dénoncé Olivier Florens, l'un des porte-parole du collectif pour cette action. Les faucheurs ont dialogué avec les chercheurs présents et rencontré les responsables de cette unité de l'INRA, qui ont défendu leur projet en minimisant leur responsabilité.

Soja argentin contaminé en herbicide

A l'automne 2013, l'Institut allemand Testbiotech, institut indépendant, a réalisé des analyses sur des échantillons de soja commercialisé en Europe pour l'alimentation du bétail, en provenance d'Argentine. Sept des onze échantillons analysés présentent des taux de glyphosate trop important (limite fixée à 20 mg/kg), un échantillon atteignant même 100 mg/kg. Le glyphosate est un herbicide produit par Monsanto, utilisé pour traiter le soja OGM dont les semences sont fournies par Monsanto. Alors que des millions d'hectares sont déjà en culture en Amérique du Sud, l'Institut s'étonne du peu de communications scientifiques sur les pollutions par les pesticides des cultures de soja OGM. (source : *Appel de Bâle contre le génie génétique*)

Nord/Sud

» Chronique : En direct de nos colonies

Guerres, épidémies et accaparement des terres en Afrique

Est-ce un hasard si des tragédies se produisent dans certains des pays africains les plus touchés par l'accaparement des terres ?

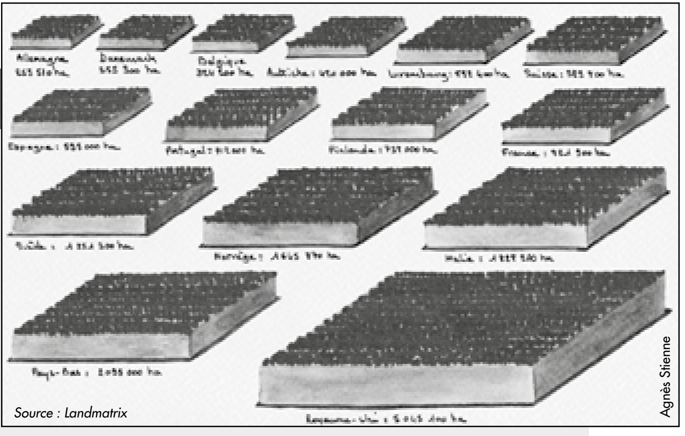
Dans des études publiées sur visionscarto.net et reporterre.net (1), la cartographe Agnès Stienne met les pendules à l'heure sur la question de l'accaparement des terres dans le monde, notamment en Afrique pour ce qui nous intéresse.

Si l'Afrique compte de loin la plus grande quantité de terres accaparées, 70 % du total mondial, les grands accapareurs ne sont pas ceux qu'on croit. En tête vient l'Europe avec 12 020 600 ha de terres africaines. Dans ce chiffre il y a certes les plantations des pays colonisateurs dans leurs anciennes colonies, le Portugal : 706 000 ha, la France : 579 400 ha, la Belgique : 271 300 ha. Mais c'est surtout la ruée des nouveaux investissements spéculatifs, l'Italie : 1 850 200 ha, la Norvège : 1 662 700 ha, la Suède : 1 026 200 ha, les Pays-Bas : 532 000 ha. En tête du palmarès de la spéculation européenne, le Royaume Uni s'impose avec 4 635 800 ha africains. Les USA culminent avec 5 336 900 ha et ils sont en négociation pour acquérir 500 000 ha supplémentaires.

Les puissances émergentes arrivent derrière avec l'Inde pour 1 381 500 ha et la Chine pour seulement 354 300 ha africains. Il y a plusieurs explications à cela. Les Chinois qui cherchent des terres sont des entreprises de l'agro-business et ils préfèrent s'installer dans les pays voisins asiatiques, ou en Russie voire en Australie. Par contre la plus grande partie de l'investissement des USA et des Européens vient de groupes financiers, fonds de pension et banques, qui ont des buts purement spéculatifs.

Les pays africains cibles de ces investissements sont la Guinée, l'un des pays proportionnellement les plus touchés avec 2 500 000 ha accaparés par le Royaume Uni et l'Italie. Le Libéria, l'Éthiopie, le Mali, le Burkina-Faso, le Mozambique subissent le même sort. Madagascar est une cible de choix. La République Démocratique du Congo (RDC) voit 2 248 000 ha et le Sud-Soudan 1 400 000 ha de leurs terres exploités au profit des USA. Sans surprise, on y cultive des agrocarburants, des céréales, des palmiers à huile, du soja, du bois, du caoutchouc.

Terres accaparées : pays des investisseurs européens à l'étranger.
Terres sous contrats ou en cours de négociation (total = 17 127 780 ha)
Principales cultures produites : agrocarburants, huile de palme, canne à sucre, céréales, bois, soja, caoutchouc, coton.



Source : Landmatrix
Agnès Stienne

Est-ce un hasard si des tragédies se produisent dans certains des pays africains les plus touchés par l'accaparement des terres ? La RDC est en proie depuis vingt ans à des affrontements inexpiables entre diverses milices. Le Sud-Soudan est en guerre depuis plus longtemps encore et sa récente indépendance l'a livré à de féroces rivalités claniques. Le Mali a été déstabilisé par les rébellions touarègues et islamistes. La Guinée et le Libéria viennent d'être touchées par la terrible épidémie de fièvre Ébola. Les paysans, prolétarisés en ouvriers agricoles misérables sur les grandes exploitations étrangères sont à la fois des proies faciles pour les milices qui les rackettent et les tyrannisent, et les victimes des pires épidémies du fait de la malnutrition et des conditions sanitaires indignes qui leur sont faites.

Odile Tobner

Survie, *107, boulevard Magenta, 75010 Paris, http://survie.org.*

(1) http://visionscarto.net/accaparement-chine-inde-etats-unis
http://www.reporterre.net/spip.php?article6255



» Chronique : Le nucléaire, ça boum !

Élargir les failles


D.R.

Pour le gouvernement français – et même plus globalement pour une très large partie de la classe politique – le désarmement nucléaire n'est pas à l'ordre du jour. La démarche entreprise par ICAN (1) avec l'implication notamment de la Norvège, du Mexique ou de l'Autriche, d'organiser les conférences d'Oslo, de Nayarit et de Vienne début décembre 2014, ayant pour but de mettre les conséquences humanitaires des armes nucléaires au cœur du débat, est considérée au mieux comme une "diversion".

Pour le représentant permanent de la France auprès de la Conférence du désarmement à l'ONU, il s'agit même d'une approche dogmatique au nom de laquelle la France refuse toute négociation d'un traité d'interdiction des armes nucléaires… Un point de vue d'ailleurs largement partagé par les autres puissances nucléaires.

Reste que l'arme nucléaire soulève à nouveau des questions qui, certes, ne font pas encore descendre les français dans la rue en masse, mais qui commencent à être perceptibles au sein de la classe politique… Au point d'ailleurs de voir fleurir dans les enceintes ad hoc des argumentaires qui se veulent des contre-feux pour empêcher toute réelle ouverture d'un débat démocratique. Mais dans le même temps, leurs contre-attaques dévoilent les points faibles de leur système de défense, offrant des failles dans lesquelles il ne nous reste plus qu'à nous engouffrer…

C'est bien la question du financement qui se pose pour les pro-nucléaires. Différentes pistes sont examinées comme l'arrêt de la composante aérienne avec les Rafale, la non-permanence à la mer des sous-marins nucléaires ou encore l'étalement du programme de simulation qui permet la modernisation des armes. Avec un seul objectif : comment redimensionner la dissuasion – pour en réduire le coût budgétaire – sans remettre en cause la force de frappe ? Une véritable gageure, vu que les programmes de modernisation déjà votés par le Parlement vont conduire mécaniquement à une augmentation de la part consacrée aux armes nucléaires dans le budget d'équipement militaire… Et la seule parade qu'ils ont trouvée est de souligner la complémentarité avec les forces conventionnelles : ainsi toute atteinte aux forces nucléaires viendrait affaiblir l'armée !

ican
international campaign to abolish nuclear weapons

À nous donc d'enfoncer le clou et d'appuyer sur ce gaspillage programmé des quelques quatre milliards d'euros dépensés chaque année au profit d'une arme dont le seul objectif semble être de permettre au président de la République de se sentir un "vrai" président (2) : de quoi également interpeller les parlementaires en charge d'adopter le budget de la France, alors que les dépenses sociales sont toutes révisées à la baisse.

Patrice Bouveret
Observatoire des armements, www.obsarm.org

(1) ICAN : campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires. Pour en savoir plus : http://icanfrance.org/
(2) Citation de M. Daniel Verwaerde, directeur des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique, lors de son audition devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale en mars 2013.

Classement des pays en paix

Au classement des pays en paix, la France n'apparaît qu'à la 48e place sur 162. Serions-nous en guerre ?
Le classement établi par l'organisation australienne, Institute for Economics and Peace, à partir de 55 indices, place en tête l'Islande devant le Danemark, l'Autriche, la Nouvelle-Zélande, la Suisse, la Finlande, le Canada…et en dernières places la Syrie, qui arrive derrière l'Afghanistan, le Soudan du Sud, l'Irak, la Somalie, le Soudan, la République Centrafricaine…
La France doit sa modeste place à son nombre de manifestations jugées violentes, aux risques terroristes, au niveau élevé de ses dépenses militaires, à son arsenal nucléaire, à ses ventes d'armes à l'étranger, à la participation de son armée dans des guerres à l'étranger (notamment en Afrique). *Plus : www.visionofhumanity.org*

» Etats-Unis

Exercice raté et inquiétude

Dans le cadre d'un exercice, l'armée américaine devait reprendre le contrôle d'un silo nucléaire occupé par des terroristes, avant que ceux-ci n'arrivent à tirer le missile nucléaire présent dans ce silo ou à le voler. Le 22 mai 2014, l'Agence de presse Associed press a rendu un rapport confidentiel concluant à l'"insuffisance critique" de l'exercice. Ceci montre qu'un commando bien entraîné pourrait donc provoquer le tir d'un missile nucléaire !

» Sicile

Population en lutte contre des satellites états-uniens

L'armée des Etats-Unis est en train de construire un système satellitaire, le MUOS (Mobile User Objective System) pour coordonner ses activités militaires à l'échelle planétaire. Il est composé de 5 satellites et de 4 bases terrestres, dont une est en construction à Niscemi, en Sicile. Cette base comprendra 3 antennes paraboliques géantes et 2 antennes verticales émettant des ondes extrêmement puissantes. Alors que le chantier, enclavé dans une base militaire états-unienne déjà existante, se situe dans une réserve naturelle et que les 28 000 habitant-e-s de Niscemi vivent à une distance de 1 à 6 kilomètres, des études indépendantes ont été réalisées sur les risques liés à ces émissions. Dans un rayon de 20km, toute personne touchée par le rayon principal émis par ces antennes peut être gravement brûlée, rendant toute erreur d'orientation fatale. Le champ électromagnétique global augmentera considérablement. L'agriculture et les écosystèmes locaux en seront impactés, etc. Les habitant-e-s des villes environnantes ont mené une résistance importante, qui s'oppose autant aux risques locaux qu'à la logique militariste et impérialiste portée par ce projet. Municipalités, mères de famille, artistes se sont regroupés en comités No Muos. Des manifestations ont été organisées ainsi que des actions directes non-violentes : blocage de véhicules de chantier et d'ouvriers, occupation d'antennes, occupation de mairies et du parlement sicilien pendant 24 heures en septembre 2013… Enfin une zone No Muos a été créée à proximité de la base militaire où de nombreux activistes vivent et où des échanges ont lieu dans l'apprentissage de l'autogestion. *www.nomuos.info.*



D.R.



D.R.

agenda

agri-bio

Belgique
Taille des arbres fruitiers
20 décembre
À Soumagne, animation-chantier pour découvrir comment et pourquoi tailler les fruitiers.
Contact : Les Amis de la terre-Belgique, tél : 081/39 06 39, www.amisdelaterre.be.

décroissance, transition



Drôme
Créer son écoprojet
2 au 7 décembre
Centre agroécologique des Amanins Formation d'une semaine avec de nombreuses présentations de réalisations : Les Amanins, le Viel Audon, Habiterre, l'Université du nous et des intervenants comme Patrick Viveret, Isabelle Peloux, Philippe Dragon, Cateline Gidon, Marc Bodinier, Yann Sourbier, Olivier Pastor, Karine Levy-Heidmann, Olivier Massicot… Limité à 30 participants.
Centre agroécologique des Amanins, 26400 La Roche-sur-Grâne, tél : 04 75 43 75 05, www.lesamanins.com

Compagnonnage REPAS
Pour se former aux alternatives
Le Réseau d'Echanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires (Repas) regroupe une trentaine d'entreprises dans toute la France (dont *Silence*). Celles-ci ont concrètement mis en œuvre des pratiques économiques gardant une distance avec le profit, la course à la consommation ou le tout à l'économie. Chaque année depuis 18 ans, le réseau anime un parcours dans certaines de ces entreprises, organisé sous la forme d'un "compagnonnage alternatif et solidaire". Afin de répondre de manière constructive au défi : comment transmettre et affirmer notre culture d'entreprise en contribuant à la réalisation de nouveaux projets ? Ce cycle de formation par la pratique accueille chaque année une quinzaine de compagnons (de 18 à 35 ans) pendant 5 mois, cette année du 11 février au 19 juin 2015.
Renseignements, liste des entreprises partenaires, modalités du parcours, inscriptions, dossiers de candidature : Association le Mat Ardèche, Le Viel Audon, 07120 Balazuc, tél. : 04 75 37 73 80 (le matin), www.reseaurepas.free.fr.

éducation

Rhône
Paix et le mieux-vivre ensemble
3 décembre.
Atelier pour s'approprier des jeux et outils pédagogiques, à destination des éducateurs intervenant auprès des 6-12 ans.
A la Maison des Solidarités locales et internationales, 62, rue Chaponnay, 69003 Lyon. Informations : 04 72 73 79 43, georgesduriez@wanadoo.fr.

énergies

Genève : septième année pour l'indépendance de l'OMS
Tous les jours
Depuis le 26 avril 2007, vigile devant le siège de l'OMS pour demander l'abrogation de l'accord de 1959 qui l'oblige à soumettre ses informations à l'AIEA, Agence internationale de l'énergie atomique.
Pour participer : Paul Roullaud, tél : 02 40 87 60 47, www.independentwho.org.

environnement

Notre-Dame-des-Landes : occupation de terres contre l'aéroport
maisons à occuper, camping et cabanes sur place. Rejoignez les 300 personnes qui occupent les lieux en permanence.
Contact : reclaimthezad@riseup. Informations : www.reclaimthefields.org ou http://zad.nadir.org.

Fêtes, foires, salons

Namur
Salon des médias alternatifs et des alternatives médiatiques
4 décembre
Salle du Cap Nord. En septembre 2012, le projet "Médias Diversité Citoyenneté" a émergé d'un constat : les médias ne traduisent pas suffisamment, ni adéquatement, la diversité. L'association Carrefour des Cultures, qui coordonne ce projet, organise, au terme de plus de deux années de réflexion sur le sujet, un premier événement grand public destiné à mettre en relation les mondes journalistique, associatif et citoyen.
Carrefour des cultures, avenue Cardinal-Mercier 40, 5000 Namur, tél : 32 81 41 27 51, www.carrefourdescultures.org

Ile-de-France
Alternatiba
6-7 décembre
Changeons le système, pas le climat ! À l' Ile-Saint-Denis. En parallèle au sommet climatique COP 20 à Lima. Expositions, conférences et débats sur : le climat, l'extractivisme, l'agriculture et les alternatives, activités liées aux enjeux du changement climatique en Amérique Latine. Projections du film documentaire *Sacrée Croissance* de Marie-Monique Robin puis débat en sa présence. Visio-conférences en direct avec la société civile péruvienne. Activités et animations, gastronomie latino-américaine, vente d'artisanat équitable.
Village associatif. Maison des Initiatives et de la citoyenneté, 1, rue Mechin, 93450 Ile-Saint-Denis, www.alternatiba.eu/idf.



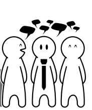
films, spectacle, culture

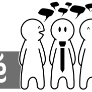
Tours
Lire au Jardin
4, 9 et 18 décembre
La librairie Lire au jardin propose du 4 décembre au 5 février, dans le cadre de son cycle "art et végétal", Dessins et aquarelles à croquer, une exposition artistique de Dominique Mansion. Le 9 décembre, à 19h30, soirée impro-contes avec la compagnie Les enfants d'Ophélie. Recette au chapeau. Le 18 décembre à 19h, lecture à voix haute avec des comédiens de la Compagnie L'Echappée belle.
Lire au jardin, 5, rue Constantine, 37000 Tours, tél : 02 47 47 13 12, lireaujardin@wanadoo.fr

Haute-Savoie
Le fabuleux village
12 décembre au 4 janvier à Evian
Mise en scène dans la ville à partir de bois flottés. Contes, danses, musiques… pour finir l'année en beauté.
Office de tourisme, place Porte d'Allinges, 74500 Evian, tél : 04 50 75 04 26, www.lefabuleuxvillage.fr

paix

Paris
Formation à l'intervention civile de paix
13-14 décembre
Les Brigades de paix internationales (PBI) organisent un week-end de formation pour découvrir les principes de l'intervention civile de paix (ICP) dans les zones de conflit, identifier les différents types de missions (accompagnement physique et politique, observation…), découvrir le travail de terrain (analyses de cas, prises de décision, règles de sécurité, non-violence…) et comprendre les procédures de recrutement.
Renseignements et inscriptions : PBI France, 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris, pbi.france@free.fr.





politique & société

Loire
Les trente glorieuses sont-elles aussi glorieuses ?
12 décembre à 20h15
Espace José Cuadros, MJC, Saint-Chamond. Projection et débat.
Coordination culturelle, 2A, rue de la Libération, 42400 Saint-Chamond, tél : 04 77 22 74 48.

Lyon
Le temps, c'est de l'argent ?
18 décembre à 20h
Projection du film Petites et grandes soustractions de Christine Thépenier suivi d'un débat sur les aides sociales comme moyen de broyer les plus démunis.
MJC Saint-Jean, 5, place Saint-Jean, 69005 Lyon, tél : 04 78 42 48 71, www.mjcduvieuxlyon.com

santé

Paris
Où est passée la qualité de vie au travail ?
4 décembre, 14h à 18h
Amphithéatre de la Macif, 17-21, place Etienne-Pernet, 15e.
Sixièmes rencontres de la revue Santé & Travail. Après le report par le gouvernement d'une loi sur la pénibilité, alors que l'intensification est une constante pour les entreprises, quelles sont les conditions d'un travail soutenable pour un emploi et une santé durables ? Entrée libre avec inscription préalable.
Santé & Travail, Service information de la Mutualité française, 255, rue de Vaugirard, 75719 Paris Cedex 15, tél : 01 40 43 33 70, contact@sante-et-travail.fr

s!lence

Jura
Silence, on cause !
mardi 4 décembre de 18h30 à 20h, collation-débat à l'Agence Au quai ? 24-25 quai Thurel à Lons-le-Saunier, débat autour du thème de la revue Silence du mois, chacun-e est invité-e à apporter quelque chose à partager, si possible "fait maison, bio et local".
Contact : Julien Da Rocha darocha.julien@gmail.com / 06 17 09 47 60.

Lyon
Expédition de S!lence
Jeudi 18 et vendredi 19 décembre, dans nos locaux. Jeudi à partir de 15h, repas bio et végétarien offert à 20h30. Vendredi à partir de 9h30, repas de midi offert.

annonces

Gratuites : Les annonces de Silence sont gratuites pour les abonnés. Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. **Taille des annonces :** Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais :** Les dates de clôture sont indiquées en page "Quoi de neuf", page 3. Prévoir environ deux mois entre l'envoi d'une annonce et sa publication. **Domiciliées :** Silence accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Ecrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** Silence se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

» Emplois

■ **Haute-Vienne.** L'association *Le monde allant vers...*, ressourcerie située à Eymoutiers, oriente son travail autour de 3 axes : réduction des déchets à la source, réemploi et recyclage. L'association recherche un(e) coopérateur(trice) motivé(e) et qui désire s'impliquer dans le projet pour y créer son emploi. Cette personne devra être polyvalente, avoir une bonne condition physique et le sens du contact. L'emploi du temps de chaque membre de l'équipe se partage entre gestion d'atelier, collecte, ventes, sensibilisation, réunions d'organisation et travail administratif. L'équipe actuelle cherche à renforcer plus particulièrement ses actions autour de la sensibilisation des scolaires (diplôme et expérience souhaités en animation). Des compétences en informatique et en gestion financière sont recherchées. Permis B indispensable et voiture personnelle souhaitée. Poste en CDI sur un temps plein 35h/semaine, pouvant être négocié avec le/ la candidat(e) entre 26 et 35h. Rémunération équivalente au SMIC + 10 %. Réception des candidatures jusqu'au 1er décembre 2014. Date d'embauche Janvier 2015. *Envoyer CV et lettre de motivation à : Association Le monde allant vers... 2, avenue Foch, 87120 Eymoutiers ou contact@lemondeallantvers.org. Pour plus de détails vous pouvez nous joindre au 05 55 69 65 28.*

■ **Haut-Doubs.** Située à Rochejean, l'association CLAJ-Ferme de la Batailleuse, collectif de travail en autogestion recherche un(e) boulanger(ère). L'association oeuvre depuis 35 ans pour l'éducation populaire (accueil de groupes), et est aussi productive en agriculture biologique (fromages de chèvre, pains au levain et biscuits). Nous recherchons dès aujourd'hui une personne formée à la fabrication du pain au levain cuit au feu de bois, en contrat salarié à temps plein constitué de 80% en boulangerie et 20% pour un autre secteur de l'asso. à définir avec l'équipe et selon les envies. *Contact : 03 81 49 91 85 ou 06 84 06 57 42.*

» Logement

■ **Dordogne.** Sarlat. Propose hébergement contre services, bricolages, travaux… Maison en centre-ville, pour une à quatre semaines. Enfants bienvenus, animaux acceptés. *Tél : 05 24 15 10 71, charline.griffon@laposte.net*

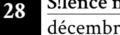
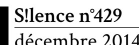
■ **Dordogne.** Sarlat. Propose échange de maison (vacances zone C) (+ chien ?) avec Paris, Auvergne, Limousin, Pyrénées, Lot… *Tél : 05 24 15 10 71, charline.griffon@laposte.net*

» Rencontre

■ **Midi-Pyrénées.** H. 76 ans aimerait rencontrer D. âge en rapport. J'habite en Midi-Pyrénées, militant engagé dans diverses assos humanitaires et environnementales, j'aimerais pouvoir partager mon militantisme et plus si possible. *Tél : 06 82 33 44 98*

» Agir ensemble

■ **Rhône.** Lyon 5e. L'association des Jardiniers du château cultive un jardin partagé bio où les adhérents amènent aussi le panier de pique-nique et la bonne humeur pour favoriser les rencontres entre voisins. Nous vous invitons à nous rejoindre. Les deux jardins sont situés rue Joliot-Curie et boulevard Eisenhower, entre le Point du Jour et Tassin. *Contact : Christian David : david.chrs@free.fr*


Anne Arnaud


Fabrice Nicolino

Comment notre corps est devenu une décharge ambulante

Fabrice Nicolino, dans son livre *"Un empoisonnement universel"* présente une large enquête sur l'invasion des produits chimiques… que notre corps a de plus en plus de mal à éliminer. Mais le profit étant la priorité des grandes entreprises, rien ne semble pouvoir empêcher cette pollution généralisée. Entretien avec l'auteur.

Silence : **Quand et comment avez-vous commencé à vous intéresser à cette question de l'invasion des molécules chimiques dans notre environnement ?**

Fabrice Nicolino : Je pense que cela fait une quinzaine d'années, mais une date particulière s'impose. En janvier 2003, l'ONG *américaine Environmental Working Group (EWG)* rend publique une étude menée avec une institution, l'École de médecine du mont Sinaï. On a retrouvé dans le sang de volontaires vivant dans neuf États américains une moyenne de 91 molécules chimiques toxiques. 210 étaient recherchées, 167 ont été retrouvées au total. Pour moi, il s'est agi d'un tournant, car j'ai compris ce jour-là que nous étions devenus, nous les humains, des décharges chimiques ambulantes.

La guerre de 1914-1918 semble avoir été le premier grand accélérateur de la production de molécules incontrôlées. Celle de 1939-1945 puis d'autres guerres comme celle du Vietnam ont amplifié le mouvement. Quel rôle jouent encore aujourd'hui les finances militaires dans la multiplication des produits toxiques ?

1914 a bien été le grand tournant. Un chimiste, l'Allemand Fritz Haber, met ses compétences au service de l'armée impériale. Il supervise la création du régiment Peterson qui, sous ses ordres, va transporter sur le front belge, au printemps 1915, plusieurs milliers de cylindres en acier aussi lourds qu'un corps humain adulte. Le 22 avril, profitant d'une météo "favorable", des soldats ouvrent ces bouteillons sur plusieurs kilomètres, face aux tranchées françaises. En quelques minutes, plusieurs milliers d'êtres meurent. Or Haber, qui s'est enfui en Suisse après la fin de la guerre, revient très vite au pays, sans être inquiété. Il recevra même, pour une tout autre découverte, le prix Nobel de chimie 1918. Un principe d'impunité fait son apparition, qui va rendre les chimistes parfaitement irresponsables. De la guerre civile russe - notamment dans les forêts autour de Tambov - à celle menée dans le Rif marocain, de la Chine envahie par les Japonais à l'Éthiopie ravagée par les fascistes italiens, le massacre chimique se déploie. Rien n'a changé, et les civils syriens sont aujourd'hui tués par le gaz sarin synthétisé sous le régime nazi par l'Allemand Gerhard Schrader. Les grandes puissances dites démocratiques fabriquent toutes, et testent toutes des armes chimiques officiellement interdites. La



Fritz Haber, inventeur des armes chimiques, sur le front durant la première guerre mondiale.

France, après avoir si gravement pollué la base de B2-Namous, en Algérie, a tout laissé en état dans le désert proche du Maroc.

Vous multipliez les exemples sur la pollution que nous subissons : présence de microparticules de plastique dans l'eau, pollution généralisée de l'air, nanotechnologies... Quelles sont les atteintes à l'humain qui vous paraissent les plus graves ?

Je crois impossible d'établir un classement, car les connaissances sont en réalité bien trop faibles. On sait parfaitement que des milliers de molécules peuvent avoir des effets cancérigènes, mutagènes, tératogènes, reprotoxiques, mais il est quasiment impossible de relier à coup certain une exposition à une maladie. En ce sens, la chimie a réussi une espèce de crime parfait, même si les preuves globales sont surabondantes. Reste tout de même un dossier stupéfiant, celui des perturbateurs endocriniens. L'expression, forgée en 1991 seulement, renvoie à des molécules qui imitent les hormones naturelles et pénètrent donc très aisément dans le corps où elles dérèglent l'essentiel système endocrinien. Il y avait officiellement une poignée de perturbateurs endocriniens il y a cinq ans, on pense qu'ils sont aujourd'hui près de 1000. Et demain 100 000 ? Pourquoi pas ? Le triclosan, présent en France dans des centaines de produits (dont certains dentifrices grand public), en est un. Il commence à être interdit dans des États américains, mais en France, tout le monde s'en fout.

Jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, l'agriculture est de fait biologique. Puis les industriels, qui cherchent de nouveaux débouchés, inventent les pesticides. Est-il possible d'espérer un jour que nous réussissions à complètement stopper l'épandage de ces produits qui se retrouvent dans notre air et dans notre nourriture ? Le Grenelle de l'environnement a abordé la question de l'interdiction des pesticides... quid de son application ?

La bio peut-elle remplacer totalement l'agriculture chimique ? Je le crois. Je le crois d'autant plus qu'un grand nombre d'études montrent que, sous certaines conditions, elle peut atteindre des rendements comparables. Mais bien entendu, il s'agit d'un système social, qui implique des mobilisations considérables de la société. La clé est là. Pour le reste, disons que le Grenelle a été une guignolade. Il a été question de réduire l'usage des pesticides de 50 % en dix ans, puis "en dix ans si c'est possible". Et comme cela n'a pas été possible, on sait hélas que l'utilisation continue d'augmenter. Légèrement, mais sans conteste.

Au fur et à mesure que les dangers se confirment, on assiste à une "contre-expertise" systématique de groupes financés par les industriels pour maintenir le doute. A la lecture de la complexe enquête qu'est votre livre, comment un simple citoyen peut-il y voir clair entre les alertes des uns et les contre-feux des autres ?

Le point de départ, c'est de réaliser un complet état des lieux. J'ai commencé à le faire dans ce livre, mais je n'ai pas l'outrecuidance de penser que cela suffit. Et de loin ! Il me semble qu'il nous faudrait en France un mouvement de consommateurs rompant clairement avec ce qui existe, malgré les mérites — réels, selon moi — de l'*UFC-Que Choisir* et même de *60 millions de consommateurs.* Il nous faudrait de toute urgence un mouvement populaire, enraciné dans les quartiers, les villes et jusque dans les campagnes, qui se prononce clairement contre la consommation de masse. Un mouvement susceptible de mener des campagnes massives de boycott, susceptible d'analyser en temps réel les désinformations continuelles de l'industrie. Car nous en sommes là : un archétype





<<
Ce sigle est censé indiquer des produits cancérigènes ou mutagènes, toxiques pour la reproduction, etc. A quand sur les voitures, les téléphones mobiles, les centrales nucléaires et à charbon… ?

<
Campagne pour alerter sur la présence, dans certains gels désinfectants pour les mains, de triclosan, un perturbateur endocrinien nocif.

— celui de l'industrie du tabac, dans les années 50 — inspire depuis tous les professionnels de l'empoisonnement.

Votre livre montre que les conséquences sont catastrophiques pour notre santé : baisse de notre espérance de vie en bonne santé, apparition de nombreuses maladies chroniques (asthme, autisme, obésité, diabète, stérilité…). Pourquoi le monde médical n'est-il pas plus offensif pour dénoncer les atteintes à la santé, plutôt que de miser sur les progrès des traitements ?

Vaste question. L'ignorance joue un très grand rôle. Il y a seulement quelques années, j'ai reçu un été un vieux copain, devenu un grand neurologue. Il n'avait jamais entendu parler des liens entre pesticides et maladies neurologiques, et il a fallu que je lui adresse copie d'études pour qu'il reconnaisse ce qui était pourtant une évidence. Je ne veux pas dédouaner les médecins, car leur responsabilité est énorme, et tout d'abord individuelle. Mais je crois entrevoir chez eux un phénomène bien humain : côtoyant la souffrance et parfois la mort, il leur est spécialement difficile d'être les messagers de nouvelles aussi pénibles. Le déni, cette position de défense si importante pour notre psychisme, concerne peut-être davantage encore ceux qui nous soignent.

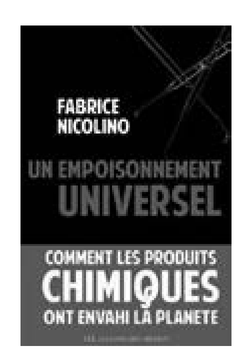
Il existe bien des associations qui informent sur ces sujets, mais cela reste peu audible dans des médias largement contrôlés par les multinationales. Comment faire entendre les voix indépendantes ?

À nouveau, une grande interrogation. Je vois que la plupart des associations ont été, peu ou prou, intégrées — on disait jadis "récupérées" — au dispositif de l'État et des politiques industrielles. Grossièrement, elles sont nées autour de 68, quand tant de questions nouvelles étaient posées. Et puis le temps a passé, le changement n'a pas eu lieu, mais l'institutionnalisation, si. La fédération *France Nature Environnement* ne vit que de subventions publiques, qui lui sont comptées, et parfois contestées. *Greenpeace,* centré sur la nécessité de faire vivre son appareil, a adopté en partie le mode de fonctionnement de ses adversaires supposés, et recrute ses directeurs via des cabinets spécialisés. Le *WWF* entretient des liens que je juge scandaleux avec les pires pollueurs de la planète. Il serait temps de refonder sur des bases neuves.

Pourquoi le monde politique ne s'empare-t-il que rarement de ces questions ? Qui fait un travail correct dans ce domaine ?

Nous sommes tombés très bas. Car en effet, les politiques de tout poil sont indifférents au déferlement de maladies qui touchent pourtant ceux qu'ils sont censés représenter. Au fou ! Le drame, et c'en est un, est que la réflexion autour de la puissance industrielle est voisine de zéro. Et de même au sujet de la santé publique, dont tout indique qu'elle se dégrade à grande vitesse. On blablate sur le déficit de la Sécu, mais on se montre incapable de remonter aux causes réelles. Les politiques français incarnent jusqu'à la caricature cette grande mythologie nationale qu'est l'espérance de vie. Je ne peux détailler ici comme je le fais dans mon livre, mais une chose est sûre : renoncer à cette croyance collective, c'est ouvrir sur le vide. La soi-disant espérance de vie justifie tout, jusqu'à la nécessité de partir en retraite à 62, 64 ou peut-être même 70 ans. Je suis bien convaincu qu'on peut bâtir une nouvelle manière de faire de la politique en ouvrant les yeux sur ce que j'ai appelé un empoisonnement universel.

Propos recueillis par **Michel Bernard** ■



■ Un empoisonnement universel, comment les produits chimiques ont envahi la planète, Fabrice Nicolino, éd. Les Liens qui libèrent, 2014, 440 p. 23 €.

Fabrice Nicolino est également l'auteur d'autres enquêtes : *Qui a tué l'écologie ?* (éd. Les liens qui libèrent, 2011), *Bidoche, l'industrie de la viande* (éd. Les liens qui libèrent, 2009), *La faim, la bagnole, le blé et nous* (éd. Fayard, 2007)…



Irrigation dans une oasis à Biskra, à 400 km au sud-est d'Alger



En Algérie, l'eau se fait de plus en plus rare

À l'horizon 2020 l'Algérie connaîtra une réduction des précipitations de l'ordre de 5 à 13 % et une augmentation des températures de 0,6 à 1,1°C. À cet horizon, le pays subira des sécheresses et des inondations et les besoins en eau doubleront de volume sous la pression de la croissance démographique et de l'urbanisation continue.

Le pays connaît déjà une accentuation des sécheresses et donc l'aggravation des phénomènes de désertification, salinisation des sols, pollution des eaux superficielles et par conséquent une dégradation progressive des ressources en eau. De même les inondations qui continuent à sévir au nord comme au sud, seront plus importantes et fréquentes.

COMMENT L'EAU EN VIENT À MANQUER

En Algérie, la vulnérabilité hydrique due aux changements climatiques s'exprime à travers plusieurs aspects :

- la rareté des ressources : le pays se situe en dessous du seuil théorique de rareté fixé par la Banque Mondiale à 1000 m3 par habitant et par an (1),
- la demande, en croissance permanente, en eau potable, en eau agricole et en eau industrielle, générée par une démographie et un développement industriel sans cesse croissants,
- la diminution des écoulements des eaux et l'évaporation des eaux de surface,
- une dégradation rapide des infrastructures hydrauliques due à la qualité médiocre de gestion technique des ouvrages, ce qui provoque des pertes d'eau énormes,
- les inondations et divers phénomènes extrêmes qui ont d'ores et déjà touché plusieurs parties du territoire national : Bab El Oued à Alger en mai 2001, ainsi que d'autres au sud du pays : Tamanrasset, Ain Guezzam et Ghardaïa,
- les menaces sur les zones humides : pompage excessif, construction irréfléchie de barrages qui drainent au profit de l'agriculture.

LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Maghreb a connu un réchauffement de plus de 1°C durant le 20e siècle. Le réchauffement probable de la région sera de l'ordre de 2° a 4° durant le 21e siècle. Il en résultera des impacts significatifs : augmentation des températures et des précipitations, raréfaction des ressources en eau, hausse de la fréquence des tempêtes. (2)

La sécheresse intense et persistante, observée en Algérie durant les 30 dernières années et caractérisée par un déficit pluviométrique évalué à 30 % –(50 % durant l'année l'année 2001- 2002)– a eu un impact négatif sur les régimes d'écoulement des cours d'eau, entraînant des conséquences graves sur l'ensemble des activités socio-économiques du pays. Le changement climatique affecte aussi les eaux de barrage, principalement par envasement et diminution du ruissellement. (3)

La diminution des pluies due aux sécheresses qui sévissent depuis le début des années 1970 a entraîné

(1) Si en 1962, la disponibilité en eau théorique par habitant et par an était de 1500 m³, elle n'était plus que de 720 m³ en 1990, 680 m³ en 1995, 630 m³ en 1998, elle ne sera que de 430 m³ en 2020. La disponibilité en eau potable en Algérie en m³/habitant/an dépassera légèrement le seuil des 400 m³/ha.

(2) D'autres impacts sont à prendre en compte : la perte de biodiversité et la dégradation d'écosystèmes, la hausse du risque de famines, les mouvements de populations, ainsi que les incidences sur la santé.

(3) Kadi A., 1997, "La gestion de l'eau en Algérie", *Hydrological Sciences-Journal-des Sciences Hydrologiques,* 42(2) (1997) : 191 – 197.


D.R.

Sous le Sahara algérien (ici traversé par la transsaharienne), une réserve d'eau douce d'un volume d'une demi-mer méditerranée

une baisse constante des réserves d'eaux souterraines des principales nappes aquifères du nord du pays. Dans beaucoup de plaines, le niveau des nappes phréatiques a déjà chuté dans des proportions alarmantes (plus de 20 m). Le taux moyen d'utilisation des nappes phréatiques est de 79 % dans la région Nord, il peut parfois atteindre et dépasser les 90 % dans certaines zones. Dans les régions côtières, la baisse des niveaux de pression hydrostatique a d'ores et déjà entraîné la pénétration d'eau de mer dans les réserves d'eau douce des nappes aquifères côtières des régions de la Mitidja, d'Oran, de Terga et d'Annaba.

DÉSERTIFICATION, MALADIES, INONDATIONS

Les récentes fluctuations climatiques et les sécheresses ont accentué le phénomène de dégradation des sols, engendrant ainsi la désertification des zones vulnérables comme les steppes et les hautes plaines. La tendance actuelle à des inondations plus intenses pourrait entraîner une érosion et une dégradation des sols plus importantes. Ces terres constituent de véritables potentiels agricoles et doivent assurer la sécurité alimentaire du pays ainsi que la protection de la frange côtière (4).

Le changement climatique a des répercussions sur la santé publique. La facture des épidémies de MTH (maladie à transmission hydrique) est lourde pour l'État algérien. Le coût de ces épidémies a été évalué à l'équivalent du budget de construction de plus d'une dizaine de stations de traitement des eaux.

Concernant les risques d'inondations, des pluies torrentielles et des orages comme ceux qui ont ravagé les régions de Bab El Oued, Ghardaïa ou Béchar seront de plus en plus fréquents.

QUELLES STRATÉGIES D'ADAPTATION ?

En Algérie, des pratiques d'adaptation sont déjà utilisées, car les épisodes de sécheresse, d'inondation, d'augmentation anormale de la température de l'air se manifestent continuellement.

Au niveau des mesures quantitatives, on peut évoquer le recours aux techniques d'économie d'eau en agriculture telles que l'irrigation au goutte à goutte et le choix de cultures moins consommatrices d'eau. Ou encore la valorisation des eaux usées traitées, l'accélération de construction de barrages, le lancement de programmes de forage supplémentaires, la réglementation du prélèvement d'eau au niveau des nappes souterraines, la réhabilitation des réseaux de distribution d'eau, l'amélioration des modes de gestion d'eau industrielle (recyclage, réutilisation)…

Au niveau qualitatif, citons la protection des eaux contre la pollution agricole, industrielle et humaine, la protection des zones humides, etc.

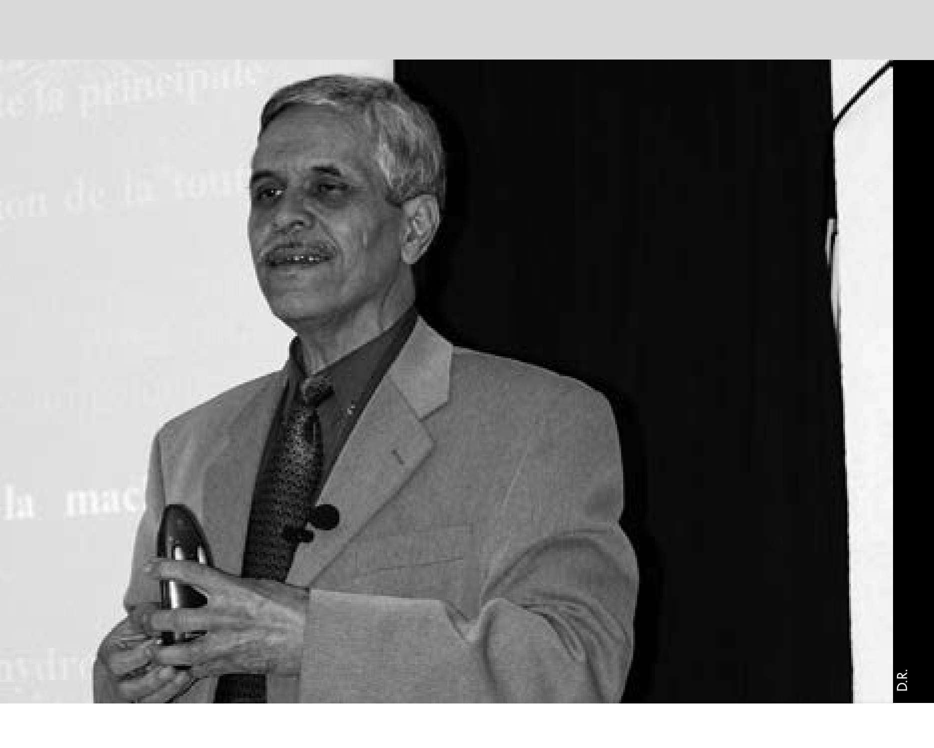
En Algérie, des mesures préventives, pour lutter contre les effets néfastes des phénomènes extrêmes, sont aussi au centre des préoccupations de l'État depuis l'adoption de la loi relative aux risques naturels et technologiques majeurs en 2004 (5).

Les changements et les imprévus climatiques vont rendre la gestion de l'eau de plus en plus difficile. Une action rapide destinée à adapter le secteur au changement climatique sera beaucoup moins coûteuse que les dommages qui résulteront de ce phénomène. L'adaptation doit donc commencer dès maintenant.

Mohamed Nichane et Mohamed Anouar Khelil
Département d'Écologie et Environnement, Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie et des Sciences de la Terre et de l'Univers. Université Abou Bekr Belkaid, Tlemcen (Algérie), courriel : nichanedz@gmail.com ■

(4) Arrus R. et Rousset N., 2006, *L'agriculture du Maghreb au défi du changement climatique : quelles stratégies d'adaptation face à la raréfaction des ressources hydriques ?* Tripoli, Laboratoire d'Économie de la Production et de l'Intégration Internationale. Groupe Énergie et Politiques de l'Environnement, 10 p.

(5) Meddi M. et Hubert J., 2002, *Changements climatiques et leurs impacts sur les ressources en eau.* Forum international organisé par ACMAD sur les changements climatiques dans les pays méditerranéens de l'Afrique. Alger.



➤ Chitour Chemessedine, universitaire algérien, s'oppose publiquement à l'exploitation des gaz de schiste dans son pays.

D.R.

Les opposants à l'exploitation du gaz de schiste en mode résistance

Le gouvernement algérien a amendé en janvier 2013 la loi sur les hydrocarbures ouvrant la voie à l'exploitation des gisements non conventionnels (pétrole et gaz de schiste). Mais la résistance s'organise…

Les autorités évoquent un énorme potentiel, mais la question qui s'impose est : comment Alger a-t-elle pu définir la quantité de ses réserves, notamment en gaz de schiste, et placer le pays à la troisième position mondiale ? Ses références trouvent leur origine dans un rapport de l'Agence de l'énergie américaine, mais comment les Américains ont-ils pu estimer ces réserves, puisqu'aucune prospection sur le territoire minier algérien n'a eu lieu ? Spéculation diront certains, surenchère diront d'autres. Les enjeux sont ailleurs.

RÉACTIVER LE DÉBAT PUBLIC

Bien avant l'amendement de ladite loi, deux projets d'explorations existaient depuis 2011 à Ahnet 1 et Ahnet 2, périmètres situés à plus de 1600 km au sud de la capitale algérienne.

En octobre 2012, s'est constitué le *Collectif national pour libertés citoyennes* (CNLC). Ce groupement de citoyens algériens a été fondé pour positionner le sujet de l'exploitation de gaz de schiste dans la sphère publique, pour exiger un débat national et la réactivation du Conseil national de l'énergie, gelé depuis 1999.

Le CNLC a invité en novembre 2012, le professeur Kacem Moussa, expert en énergie et en environnement, à animer une conférence débat à Alger sur les risques écologiques, notamment sur les nappes phréatiques et albiennes (1). L'utilisation de produits chimiques, dont certains hautement toxiques, dans le processus de fracturation hydraulique, est une source de pollution potentielle de ces dernières.

Le mois suivant, le CNLC a fait intervenir l'analyste financier Ferhat Ait Ali qui de son côté a démontré l'incohérence, pour le pays, de s'engager dans l'exploitation de gaz de schiste, dont il ne faut attendre aucune rentabilité financière. De même qu'il a expliqué que, toujours sur le point économique, ce qui est valable aux Etats-Unis ne peut être transposable en Algérie. Seule la contribution de la Réserve fédérale américaine, à titre de subventions, permet de maintenir la production. Après cette intervention de l'expert financier, c'était au tour du Dr Sabrina Rahmani, médecin spécialiste, de citer les multiples risques sur la santé humaine une fois l'exploitation lancée. Dans le Sahara algérien il existe une vie, une faune et une flore, tout un écosystème reposant sur plus de 50 000 milliards de m^3 d'eaux souterraines.

(1) La nappe de l'Albien se trouve en grande partie dans le Sahara d'Algérie, elle est la plus grande réserve d'eau douce au monde, équivalente à une demi mer méditerranée.



Grâce à la médiatisation, même timide, de ces deux conférences, le CNLC a pu s'ériger comme étant un acteur crédible de la société civile pour contrer le gouvernement dans ses projections, aux côtés du Collectif euro-maghrébin anti-gaz de schiste (CEMAGAS).

SONATRACH, UN GÉANT AU CŒUR DU POUVOIR

La radio internationale d'Alger, organe public, s'est intéressée au CNLC. La présentatrice de l'émission "Repères économiques", Ghania Kobbi, a ouvert les portes au collectif pour lui permettre de confronter ses arguments à ceux des représentants des officiels ou des "cadres" pro-exploitation de gaz de schiste, dont des experts libéraux et d'anciens PDG de Sonatrach, la mère nourricière de l'Algérie (2). L'occasion de souligner que les nappes d'eau douce souterraines constituent la véritable richesse de l'Algérie, et son avenir.

Le budget prévu pour cette exploitation (Sonatrach parle de 100 milliards de dollars d'investissement) (3) pourrait être consacré au développement d'une agriculture durable, respectueuse de l'environnement et des humains, au lancement de projets d'énergies renouvelables et pour partie à la revalorisation des gisements d'hydrocarbures conventionnels, qui enregistrent des déperditions conséquentes, comme les gaz émanant de torchères.

UNE VOIX CRITIQUE INAUDIBLE ?

Premier pas franchi, une frange plus large de la société est au moins au courant des dangers de ce projet destructeur, que le CNLC n'hésite pas à qualifier de criminel.

Malgré cela, l'amendement a été voté. Seule une poignée de députés s'est opposée au changement de la loi. (4) L'intérêt du peuple ne peut être défendu dans l'enceinte parlementaire.

Les mois se sont écoulés. Les membres du CNLC, leurs amis et leurs contacts dans les médias et le cercle d'experts indépendants, comme le professeur Chitour Chemessedine (5), s'efforcent jour après jour d'alerter l'opinion.

Mais pour l'heure, il faut reconnaître que malgré tous les efforts, la voix de la société dans son ensemble est inaudible. Inaudible car le pouvoir empêche toute diffusion de l'information objective et citoyenne.

Cependant des voix s'élèvent. Citons le mouvement Barakat, -réprimé lors de sa création en mars 2014 pour s'être opposé au 4e mandat de l'actuel chef d'Etat- qui a organisé le 7 juin 2014 une conférence populaire à Alger Centre. Les membres du mouvement ont successivement pris la parole pour expliquer à la rue algéroise qu'elle doit prendre ses responsabilités. Aussi, n'oublions pas dans ce sillage une partie de la société civile de Ouargla et d'Adrar, deux villes du sud algérien, qui ont organisé de part et d'autre des marches pour dénoncer le projet de l'exploitation de gaz de schiste. Si le gouvernement persiste, un seul espoir demeure. Un changement à la tête de l'Etat pour modification, dans le sens positif, de la loi sur les hydrocarbures. Pour cela, le mot d'ordre est : *Résistance.*

Mehdi Bsikri
Militant anti-fracturation
Membre du CNLC et du Mouvement Barakat ! ■

■ Collectif national pour libertés citoyennes (CNLC) : www.cnlc-dz.org.
■ Mouvement "Barakat" : www.facebook.com/50snabarakat?ref=ts&fref=ts

(2) La Sonatrach est une entreprise publique algérienne et un acteur international dans l'industrie des hydrocarbures, classée première entreprise africaine en 2013. Elle intervient dans l'exploration, la production, le transport par canalisations, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures et de leurs dérivés.

(3) C'est le plan d'investissement global pour relancer la production de pétrole et de gaz dans le pays d'ici 2020, gaz de schiste inclus, qui était annoncé pour un montant de 100 milliards de dollars par la compagnie en juillet 2014. Voir par exemple : www.tsa-algerie.com.

(4) Que dire d'une Assemblée Nationale qui se prosterne devant un pouvoir illégitime ?

(5) Professeur de thermodynamique à l'École nationale polytechnique d'Alger.

Cochons

En septembre 2013, Jean-Marc Ayrault a annoncé au Salon international des productions animales (Space), à Rennes, des mesures pour faciliter l'agrandissement ou l'installation de porcheries. Le seuil d'autorisation sera relevé de 450 à 2000 places, ce qui permettra d'éviter étude d'impact, enquête publique et avis des services de l'Etat. Les volumes de viande porcine produite en Bretagne ont augmenté de plus de 10 % entre 2000 et 2011. La course à l'exportation pourra-t-elle se faire autrement qu'avec l'entassement accru d'animaux considérés comme des machines à produire, et à profits pour les gros acteurs de la filière ?

Souveraineté alimentaire (nature morte)

Dans ses propositions budgétaires pour 2014-2020, la Commission européenne soulignait, le 29 juin 2011, la nécessité que "le secteur agricole se prépare à une concurrence mondiale accrue et à une volatilité des prix à la fois des produits et des intrants". Vis-à-vis des pays dits "en développement", l'Union européenne est fortement importatrice, même si elle y envoie 45 % de ses exportations alimentaires, grâce à une politique de dumping camouflée par des aides directes intérieures qui bénéficient aussi aux produits exportés. Sans réduction de son déficit alimentaire, les pays "en développement" continueront à mobiliser, pour l'exportation, des surfaces indispensables pour nourrir leurs populations.



Dystopia, main basse sur l'agriculture

Composé de trente photographies d'Alexa Brunet, accompagnées de textes de Patrick Herman, le livre *Dystopia* propose une approche anticipative originale de ce qui a bouleversé le milieu agricole français. Par le jeu de mises en scène et avec un humour distancié, les auteurs cherchent à montrer ce qui nous attend si rien ne change.



Centrale solaire

La loi de modernisation pour l'agriculture du 27 juillet 2010 a institué des commissions qui donnent un avis sur l'artificialisation des terres. Les projets de centrales photovoltaïques implantées au sol se multiplient actuellement. Ils touchent des terres agricoles, comme en Dordogne sur une quarantaine d'hectares, ou des zones forestières, comme les Landes ou la Gironde, avec près de 10 000 hectares concernés. Les surfaces déjà artificialisées (parkings, grandes surfaces, etc.) n'ont pas été retenues pour l'instant. Cette production locale d'électricité ne vise pas l'autonomie énergétique des populations : elle est destinée à alimenter le réseau national. Avec un bilan carbone sujet à caution, cette fuite en avant technologique évite de poser la question de la sobriété énergétique.



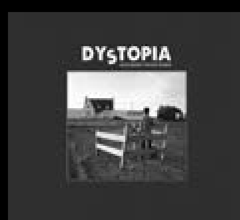
Subventions PAC

Le budget de la Politique agricole commune (PAC) a fait l'objet de dures renégociations pour la période 2014/2020. Le compromis trouvé ne modifie qu'à la marge une répartition des aides profondément injuste : 78 % des subventions à 22 % des entrepreneurs agricoles et 22 % des subventions à 78 % des agriculteurs, sans compter ceux qui ne touchent rien, comme la plupart des producteurs de fruits et légumes. En 2005, la société anonyme Fermes françaises, productrice de riz en Camargue, a reçu un chèque de 872 108 euros. Les aides représentaient 89 % du revenu agricole pour la période 2003/2007. Les ménages paient ainsi une deuxième fois pour leur alimentation.

Chaque année, les performances de l'agriculture industrialisée sont célébrées au Salon de l'agriculture à Paris. Le récit qui nous est proposé est bien rodé : de grandes unités produisent plus, à surface égale, que de petites et moyennes fermes, les exportations permettent de nourrir la planète…

Dystopia propose un contre-récit associant deux écritures parallèles : les mots sont un miroir de la réalité, les images sont de l'ordre de la prédiction.

La modernisation de l'agriculture masquait une industrialisation dont nous commençons à mesurer le prix dans les domaines de l'emploi, de l'environnement et de la santé publique.



Dystopia
Alexa Brunet, Patrick Herman
Le bec en l'air, 80 pp., couleur, 2015, 28 €

Les lecteurs de *Silence* peuvent pré-acheter le livre au tarif préférentiel de 25 € (frais d'envoi offerts) jusqu'au 15 décembre 2014.
Afin de soutenir la publication de ce livre, envoyez votre chèque et vos coordonnées pour recevoir le livre en février 2015, à :
Le bec en l'air, 41, rue Jobin, Friche de la Belle de mai, 13003 Marseille.
Infos : contact@becair.com.



➤ Manifestation de soutien à la résistance à Kobanê à Marseille.

➤➤ Appel à manifester en soutien à la résistance armée à Kobanê, à Berlin. La quasi-totalité des appels à solidarité avec les habitant-e-s de Kobanê prennent parti pour l'option militaire.

État Islamique et Kobanê : que peut la non-violence ?

Face aux horreurs perpétrées par l'Etat islamique au Proche-Orient, les partisans de la non-violence ont-ils d'autre choix que de se joindre aux positions guerrières pour arrêter la violence ? Malgré l'inévitable décalage temporel avec l'actualité, voici une réflexion sur la question.

L'ÉTAT ISLAMIQUE AU LEVANT (EIL), CRÉÉ en juin 2014 par des combattants islamistes radicaux dissidents d'Al Qaida et ayant combattu en Syrie, est parvenu à s'emparer militairement de territoires importants situés en Irak et en Syrie.

A l'heure où ce texte est écrit, la ville kurde de Kobanê, dans le nord de la Syrie et proche de la frontière turque, est prise d'assaut par les forces de l'État islamique et défendue par des combattants armés kurdes. La menace d'un massacre plane sur cette ville symbolique de l'autonomie des Kurdes.

Parallèlement, Hervé Gourdel, un touriste français, a été assassiné en Algérie le 22 septembre 2014 par des combattants se revendiquant de l'État Islamique. Cette nouvelle relance une islamophobie déjà bien implantée dans le paysage politique et mental des Français-e-s.

Comment est-il possible de réagir pour empêcher un massacre à Kobanê ? Comment s'écarter des discours de haine qui se multiplient lors d'évènements tels que l'assassinat de ce Français en Algérie ?

FIGURE DU TERRORISTE ET DIABOLISATION DE L'ENNEMI

La première étape consiste à dépasser les amalgames qui pourraient naître de telles situations. L'assassinat de ce touriste français vient relancer les fantasmes sur l'Islam et sur les migrants et descendants d'immigrés algériens. Le piège serait de tomber dans la diabolisation de l'autre.

Si nous connaissons le nom et l'histoire d'une victime des combattants islamiques (et de quelques autres otages tués en Syrie ou en Irak), nous ne connaissons par contre aucun des noms des victimes civiles des bombardements que font les avions états-uniens et français en Irak et en Syrie. Nous n'avons pas d'image de ces victimes, ce qui explique en partie la différence de ressenti entre deux catégories de victimes.

UNE CHAÎNE DE VIOLENCES

La deuxième étape consiste à analyser le contexte et les causes de la violence qui se manifeste aujourd'hui. La violence de l'État Islamique est le fruit de décennies de violences en chaîne, chacune ayant dégradé la situation et préparé la suivante. Où faut-il faire remonter sa source ? Dans des décennies de Realpolitik des grandes puissances mondiales dans la région pour le contrôle des ressources ? Dans le soutien des États-Unis d'Amérique à Ben Laden pendant la guerre en Afghanistan ? Dans les guerres pour le pétrole en Irak en 1991 puis 2003 ? Dans les ventes d'armes à des dictatures (Lybie, Algérie,





Syrie…) qui se sont par la suite retrouvées en Syrie dans les mains des combattants islamistes ?

Pour le *Parti des Indigènes de la République*, *"si l'EIL est effectivement un monstre – cela ne fait aucun doute pour nous – il est d'abord le monstre de l'Otan – pas celui de l'Islam ! – qui a inauguré un cycle de violences sans fin dans la région". (1)*

PRENDRE NOS RESPONSABILITÉS, SANS AGIR PAR PROCURATION…

Lorsqu'on a dit tout cela, il est nécessaire de prendre nos responsabilités. Que faire ? Livrer des armes lourdes aux combattants présents sur place ? Demander à la Turquie de laisser passer les combattants kurdes prêts à se joindre à la défense de la ville ? Déployer des troupes terrestres internationales ? Autant de moyens qui nécessitent de se rallier à l'option militaire en désespoir de cause pour sauver les populations civiles restant sur place. S'il est nécessaire de prendre nos responsabilités, il est tout aussi nécessaire de ne pas agir par procuration. Je ne peux plaider que pour les moyens que je suis capable d'assumer. Suis-je prêt à être mobilisé pour combattre au sol ? Je refuserai personnellement de partir combattre en Syrie avec l'armée française. Je préfère prendre des risques pour faire advenir l'option non-violente, s'il est possible d'agir dans ce sens.

…MAIS ALORS QUE FAIRE ?

Une fois dit cela, comment faire face à la menace qui plane sur Kobanê ? L'évacuation de la totalité des civils est-elle possible ? Ce serait, de fait, l'une des seules options qui permette de ne pas multiplier les moyens et les racines de la violence sur le terrain. La fuite ne permet pas de résoudre le conflit, mais de préserver sa sécurité et de temporiser en attendant de pouvoir agir par d'autres moyens.

L'intervention militaire : une défaite éthique et une extension du domaine de la violence

Quand bien même une option militaire serait jugée malheureusement nécessaire pour empêcher le massacre de Kobanê, il n'y aurait nul lieu de s'en réjouir, mais il serait plus approprié d'en porter le deuil. Car l'option militaire est toujours un échec, humainement et éthiquement. Un usage exceptionnel de la violence doit s'accompagner de l'aveu que celle-ci constitue une terrible faiblesse.

Le recours à la violence, aux armes, va accroître le niveau global de violence, de destruction sociale, politique, psychique dans la région, va préparer le terreau des guerres futures, va développer une culture de la violence, va enfin radicaliser les positions adverses. Une intervention militaire directe ou indirecte via la livraison d'armes aux combattants kurdes viendrait rajouter un nouveau maillon à la chaîne des violences, elle viendrait préparer les violences de demain, comme celles d'hier ont préparé celles d'aujourd'hui.

L'évacuation de 95% des Juifs du Danemark vers la Suède en plein génocide nazi, avec la coopération d'une importante partie de la population, est aujourd'hui considérée comme une illustration majeure des capacités de résistance non-violente face à une violence extrême. Quels sont aujourd'hui les freins à l'évacuation des populations civiles de Kobanê et de sa région ? Une action diplomatique et politique vigoureuse (envers la Turquie en particulier) pour faire sauter ces freins, serait vraisemblablement beaucoup moins coûteuse et destructrice que le déploiement de forces de l'OTAN sur place. Même en imaginant une force militaire a minima pour venir sécuriser le couloir humanitaire nécessaire à cette évacuation. (2)

Cependant l'évacuation des civils kurdes de Kobanê et de sa région ne peut pas prétendre être une solution satisfaisante. Ce serait en réalité un drame. Un drame humain pour les populations arrachées à leur terre, à leurs biens, à leur

(1) Dans le texte "Un curieux « appel des musulmans de France » contre l'EIL mais pas contre la nouvelle expédition militaire occidentale", paru le 25 septembre 2014 sur leur site http://indigenes-republique.fr.

(2) On rejoint deux des trois revendications formulées par le Conseil Démocratique Kurde de France : *« prendre des mesures urgentes pour protéger la population civile de Kobanê»* et *« apporter une aide humanitaire aux réfugiés qui ont dû fuir Kobanê»*, dans un appel lancé le 7 octobre 2014, "Un massacre est en cours à Kobanê ! Qu'attendez-vous pour agir ?". La première d'entre leurs revendications étant par ailleurs de fournir des "moyens de défense adéquats" aux forces armées combattant l'État Islamique.



"Bienvenue à Kobanê" en haut en kurde, en bas en arabe

environnement qui constitue leur être. Et un drame historique pour le peuple kurde dont des milliers de membres seraient obligés de s'installer dans des camps de réfugiés pour une durée indéterminée. (3) Enfin la Turquie semble vouloir profiter de cette situation pour s'implanter militairement dans cette zone et former ainsi un étau pour combattre les Kurdes sur son territoire.

D'autres voies pour agir dès maintenant

Quelles sont les autres possibilités non-militaires d'action face à l'État Islamique du Levant ?

- Un embargo sur les armes irait dans le sens d'une pénurie des moyens de la violence. De quelle nationalité sont les armes avec lesquelles l'EIL se bat ? Qui les a fabriquées, qui les a vendues ?
- Agir politiquement envers la Turquie pour qu'elle arrête de soutenir l'État islamique contre les Kurdes, en soignant notamment ses combattants et en se servant de lui pour éradiquer les Kurdes.
- Réaliser des opérations de police pour empêcher la migration de combattants occidentaux vers la Syrie et l'Irak, pour empêcher le trafic d'armes vers la région.
- Appuyer, par le soutien économique, logistique et la formation, toutes les résistances civiles sur place qui peuvent affaiblir l'État islamique de l'intérieur : non-coopération, sabotage…
- Affaiblir les alliés et les financeurs de l'EIL par des opérations bancaires, le gel des avoirs de l'EIL et de ses soutiens, etc. (4).

Et à plus long terme…

La situation actuelle est un signe de l'immense échec de la violence. Il est urgent de travailler dès maintenant à d'autres solutions, à moyen terme, afin d'appauvrir le terreau de la violence dans la région, à travers :

- Le renforcement des sociétés civiles (5)
- Le contrôle démocratique des ventes d'armes – de la France notamment, ainsi que le soutien aux mouvements pour l'objection de conscience dans la région, qui va dans le sens d'une démilitarisation.
- La traduction devant le Tribunal Pénal International de tous les auteurs de crimes contre l'humanité. Une justice internationale forte et effective ne pourra qu'aller dans le sens d'une réduction des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.
- Cette exigence de justice ne se traduit pas qu'au niveau pénal mais aussi politique, économique. C'est en luttant contre les dominations politiques, impérialistes et coloniales, contre les inégalités structurelles mondiales, qu'on tarira le plus profondément les causes du terrorisme, qui se base souvent sur un terreau de colères légitimes face aux injustices mondiales, aux dominations et au non-droit.
- En France, suite à l'assassinat de Hervé Gourdel et à la psychose autour des "jihadistes" locaux, il semble important d'ouvrir des espaces de lien avec l'Islam. Et d'offrir à l'Islam des espaces d'expression décents qui ne relèguent pas les pratiques cultuelles à des marges sociales forcément plus poreuses au discours extrêmiste.

Le cas de Kobanê devrait au moins nous ouvrir les yeux et nous aider à prendre un virage dans notre manière de pratiquer la politique internationale, loin d'un militarisme qui a fait maintes fois la preuve de son échec.

Guillaume Gamblin ■

(3) On peut imaginer que l'Etat turc tire partie de cette situation pour pérenniser une situation d'exil et de faiblesse. Si une évacuation débouchait sur une situation pareille à celle des camps de réfugiés palestiniens implantés depuis plus d'un demi-siècle, cet exil serait alors une autre manière de pratiquer une forme de génocide envers le peuple kurde, en le privant de sa terre.

(4) En effet, actuellement l'EI dispose d'un capital de 2,3 milliards de dollars, issu du pillage de plusieurs banques notamment. Voir *www.europe1.fr, 17 juin2014.*

(5) Ainsi que le préconisent Ariane Rendu et Yvette Bailly, dans un communiqué de presse du Mouvement pour une Alternative Non-Violente (MAN) du 28 septembre 2014. Notamment via la formation aux outils de l'action non-violente et l'intervention civile de paix (ICP) dans les zones un peu plus stabilisées de la région dans lesquelles il est possible à des civils internationaux d'intervenir.

Une monnaie mondiale indexée sur la biomasse ?

Que fait-on pour expliquer aux humains qu'il faut qu'ils régulent leur activité au sein du système-terre d'un point de vue thermodynamique, et que cela est tout à fait possible par le biais de l'augmentation de la biomasse ?
(...) Il s'agit, en vue de la conférence climatique internationale qui se tiendra à Paris en novembre 2015, de faire une suggestion : l'Europe pourrait proposer à la COP21 la création d'une monnaie internationale complémentaire indexée sur la biomasse terrestre saine, la Grainette !
Il s'agirait d'une monnaie internationale qui serait créée par l'ONU, parallèle au système monétaire et financier actuel, sans interaction entre eux au départ.
L'attribution de Grainettes récompenserait les efforts entrepris par tout État pour mettre en valeur durablement son territoire (régénération, maintien ou accroissement de toute forêt, zone humide, prairie naturelle, milieu où la biodiversité doit être préservée ; maintien ou accroissement des agro-écosystèmes sains ; reconversion, en vue de leur régénération, des terres arables actuellement cultivées en "agriculture conventionnelle"). Il est prouvé que la biomasse — océans compris — est le plus puissant puits de carbone qui soit... avec l'arrêt de la gabegie des énergies fossiles, bien entendu. (...)
Avec la biodiversité, qui en dépend, la biomasse est un indicateur de la santé des milieux, laquelle est la véritable richesse sur cette terre. (...)
Un regroupement de personnalités, et aussi d'organisations (Greenpeace, FNH, WWF, Amis de la terre, etc.) pourrait alors lancer via le site ec.europa.eu une "initiative citoyenne" — ICE, mécanisme instauré par le traité de Lisbonne — permettant à tout citoyen européen de demander à la nouvelle Commission européenne de porter le projet de création de cette monnaie lors des réunions préparatoires à la COP21, et lors de ladite conférence.
Hélène Nivoix
Essonne

Imagerie médicale

Bonjour, je souhaite vous faire une remarque à propos de l'article sur l'imagerie médicale de la revue *Silence* n° 427, p. 21 : le scanner est dangereux car il s'agit de rayons X. L'IRM ne présente pas ce danger-là car il s'agit d'un champ magnétique intense continu sans nocivité.
Il me paraît important de corriger cela vu le nombre d'examens qui sont faits ; et l'IRM apporte un plus capital dans des diagnostics de pathologies, graves ou non. Dans l'article, ces deux examens ont été mis sur le même plan. Merci,
Sylvie Pocachard
médecin retraitée
Drôme

D. R.

Silence *: D'accord pour la confusion entre scanner et IRM et pour l'absence de rayon X... mais peut-on conclure que le champ magnétique n'est pas nocif ?*

L'immigration pour sortir de la crise ?

Dans le numéro 426 de ***Silence,*** après une liste de statistiques (p. 30) concernant les coûts et les recettes liés à l'immigration, il est écrit : "Ouvrir les frontières dynamiserait notre économie et permettrait de résoudre en partie la crise financière actuelle." Ceci me rappelle les industries nucléaires et OGM, qui utilisent des statistiques sélectionnées pour prouver la validité de leurs conclusions : les experts ont parlé. Cependant, faut-il les croire ?
Je suis immigré moi-même et je préconise une politique d'immigration conduite avec modération, accompagnement décent et humanité, afin que la population la soutienne et la finance correctement, sans tomber dans une réaction xénophobe qui entraînerait un basculement politique à droite.
Mais il me semble que les réalités de l'immigration sont faussées par le choix de statistiques, et quelques questions pourront peut-être éclaircir ce point. De quels immigrés s'agit-il : seulement les immigrés en règle ou tous, y compris les clandestins ? De quelles allocations chômage s'agit-il : celles que touchent des immigrés, ou celles induites par des citoyens français qui restent au chômage car quelqu'un d'autre travaille au noir ou à plus bas salaire ? Et où sont cités les coûts des associations qui donnent leur temps et leur argent, des salaires des fonctionnaires qui s'emploient à accompagner ces personnes (hors les domaines cités, il y en a un certain nombre d'autres dans la justice, la police, les services sociaux, le nettoyage urbain, la mise à disposition de logements ou de terrains aménagés, etc.) ?
Bien sûr, aussi dans les recettes, on ignore comment la consommation de ces immigrés induit du travail pour d'autres personnes.
L'ouverture des frontières, pas plus que la mondialisation, ne dynamiserait l'économie, d'autant plus que l'immigration n'est pas toujours tout à fait volontaire et l'immigré amène ses propres difficultés. C'est bien plus compliqué que cela, tout comme les crises financières et écologiques, hélas. De véritables solutions faciles sont très rares.
Gregg West
Isère

Plus que 364 autres jours après le 8 mars !

(...) On se plaint qu'il n'y ait pas assez de femmes en politique, dans la presse, dans les instances décisionnaires, etc. Mais personne ne nous laisse la place ! Lorsqu'on veut s'exprimer, il faut d'abord trouver une faille dans la discussion masculine, où glisser sa parole. Et lorsqu'on nous la donne, l'idée est déjà largement dépassée, du temps que nous avions pris à nous préparer à parler. Lorsqu'on veut s'investir, il faut d'abord trouver une garde pour les enfants, une garde pour les parents dépendants, des plats prêts à être réchauffés dans le frigo, les courses faites, la maison propre, le linge disponible, poser congé ou RTT, avoir l'autorisation de son cher et tendre et, après, on y va. (...). On rêve, là, non ? Mais si, en 2014, c'est encore comme cela. (...) Bien sûr, tout n'est pas ni tout blanc ni tout noir. Certaines n'en ont cure, certaines foncent, sont sur le devant de la scène, délaissant la gestion du quotidien, ou s'en déchargeant sur d'autres. Et alors, à qui font-elles appel pour se décharger de leurs activités domestiques ? A une femme de ménage, une nounou, une gouvernante, une auxiliaire de vie, une aide-soignante, une femme. Le soin, l'attention à l'autre, l'éducation et le social restent quand même leur domaine réservé, voyez donc les chiffres du nombre de filles choisissant ces orientations. (...) Comprenez bien que dans certains foyers, les tâches sont heureusement partagées, mais qu'une certaine responsabilité morale fortement ancrée dans les inconscients, reste présente et se répercute sur la gestion du quotidien. (...) Le choix est possible lorsque tous les éléments sont réunis pour le faire, non pas lorsque le diktat est "tu prendras la pilule, seule contraception efficace, tu feras des mammographies obligatoires tous les deux ans à partir de 50 ans (en fait déjà à 40 ans) si tu ne veux pas avoir un cancer, tu te teindras les cheveux pour ne pas paraître plus vieille à 40 ans, tu t'épileras pour ne pas ressembler à un homme, tu feras tes courses au supermarché c'est moins cher, tu changeras ta garde-robe tous les 6 mois pour ne pas paraître ringarde." (...) Il convient alors de laisser une place, de laisser la place aux femmes qui souhaitent s'exprimer en tant que femmes et non exprimer ce que les hommes veulent entendre. Parler sans être entendues, parler sans que cela change quelque chose, à quoi bon parler, il vaut mieux se taire.
Marie-Noël Stephan
Moselle

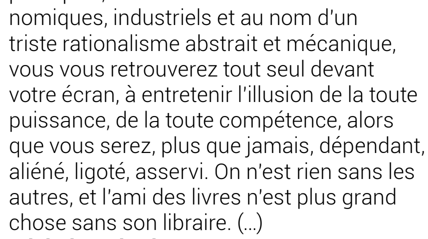
Courrier

Ecologie et non-violence

(…) Ce que l'on appelle la crise écologique, qui n'est en fait qu'une dégradation rapide du climat et de la biosphère, est lié au pillage sans vergogne de la planète par une partie de l'humanité. Elle nous fait prendre conscience qu'il peut y avoir violence même quand il n'y a pas intention de faire mal. (…) Il existe donc bel et bien une violence non-intentionnelle de nos modes de vie.
(…) Il me semble qu'il existe un parallèle indiscutable en termes de ruptures sur le plan culturel entre la non-violence et l'écologie :
- La non-violence propose des ruptures par le refus de la violence et surtout sa désacralisation.
- L'écologie politique propose d'autres ruptures par le refus du productivisme, de la religion de la croissance économique, d'une nature chosifiée, à "exploiter", du dogme du pouvoir d'achat, le refus du techno-scientisme.

La non-violence et l'écologie politique se rejoignent dans le refus de la domination de l'être humain sur les êtres vivants, ce que nous trouvons chez Gandhi. Elles s'accordent sur le respect de l'être humain et de la nature. C'est un même refus de la domination d'un être humain sur un autre, un même refus de la domination de l'être humain sur la nature.
On observe des parallèles évidents en termes de valeurs et de propositions de pratiques, avec un apport spécifique, essentiel, décisif de la non-violence.
Du côté de l'écologie politique, l'objectif n'est pas la révolution, mais la responsabilité individuelle et collective : l'éco-citoyenneté, la solidarité, y compris avec les générations futures et les plus pauvres. Ce réformisme radical consiste à savoir construire des avancées concrètes, mais forcément limitées, compte tenu du décalage entre les visées sociétales à long terme et la réalité.
Du côté de la non violence, l'objectif n'est pas non plus la révolution, mais la responsabilité et l'autonomie, la solidarité et la démocratie. Il s'agit de rechercher le compromis au sens de Gandhi qui parlait de "la beauté du compromis", les accords "gagnant-gagnant", et par dessus tout, l'exigence, incontournable, de cohérence entre la fin et les moyens. Cette exigence est un principe fondateur, valable au plan individuel comme au plan collectif.
Patricia Cartigny
Meurthe-et-Moselle

On n'est rien sans les autres



Suite au courrier "Amazon/librairie (*Silence* n°425 p.49). Ce que tente d'exprimer M. Ollivier (…) prouve au moins que la confusion entre l'autonomie et l'atomisation individualiste ne cesse de croître dans un milieu "écologiste" dangereusement influencé par l'économie dominante. La réduction du rôle de libraire à celui d'un prestataire de service, tout juste bon à fournir des conseils quand le consommateur le désire est, à ce titre, particulièrement inquiétante. Une librairie (…) n'est pas une "boutique", mais un lieu de vie, où l'on s'attarde, où l'on sait prendre son temps, feuilleter, respirer l'odeur des livres, où l'on s'enrichit du contact avec ses semblables, où l'on discute (…), où l'on rencontre des passionnés, des passeurs d'idées et de savoirs animés par (…) la volonté de résister à la froide déshumanisation qui nous menace tous. Ce que vous appelez des intermédiaires que vous jugez inutiles, ce sont les autres, qui tentent de vivre de leur (beau) métier.
Quand vous aurez supprimé tous les "intermédiaires" et robotisé toutes les activités humaines, d'accord en cela avec les pouvoirs politiques, économiques, industriels et au nom d'un triste rationalisme abstrait et mécanique, vous vous retrouverez tout seul devant votre écran, à entretenir l'illusion de la toute puissance, de la toute compétence, alors que vous serez, plus que jamais, dépendant, aliéné, ligoté, asservi. On n'est rien sans les autres, et l'ami des livres n'est plus grand chose sans son libraire. (…)
Michel Poulard
Finistère

L'OTAN enferme la démocratie

En vacances à Cardiff, capitale du Pays-de-Galles, en ce mois d'août 2014, j'ai vu "fleurir" des barrières métalliques hautes et impénétrables sur blocs de béton le long de certaines rues, avec des portillons pour les piétons aux intersections. Les panneaux lumineux des routes menant vers la ville, qui d'habitude donnent des informations routières, annoncent tous le sommet de l'OTAN de début septembre. Ayant fait un mandat de conseillère municipale, j'ai une vague idée du coût faramineux d'un tel dispositif, payé par les contribuables. Ceux-ci font des commentaires dans la rue, allant de "c'est ridicule" à "on se sent comme dans des cages". Une personne m'a dit : "Apparemment, nous avons beaucoup d'ennemis. Avec toutes ces barrières, nous en aurons davantage." Il y a donc encore des citoyens qui ont du bon sens. Cette crainte de protestations contre la visite de M. Obama, prix Nobel de la Paix, défenseur du TAFTA, de l'OTAN et de la liberté démocratique, enferme-t-elle la libre expression et la vraie démocratie ?
Ingeborg Eilers
Isere

Nous avons également reçu… 1/2

Essais

■ **Comment nous résistons à Monsanto,** *Jacques Dandelot, Le vent se lève, 2014, 112p., 10 €.* Portrait sous forme d'entretien avec un militant actif dans le collectif des faucheurs volontaires. Pour découvrir l'action de ce mouvement.

■ **Calendrier des semis 2015,** *Mouvement de l'agriculture biodynamique (5, place de la Gare, 68 000 Colmar), 2014, 100 p.10 €.* Un calendrier lunaire et planétaire très complet, agrémenté de conseils pour jardiner à chaque moment de l'année et d'éclairages pédagogiques sur l'agriculture biodynamique, ce qui le rend accessible à tou-te-s.

■ **Jardiner en biodynamie,** *Peter Berg, Mouvement de l'agriculture biodynamique, 192p., 2014, 28 €.* Un beau livre illustré pour comprendre comment cultiver légumes, fruits et plantes aromatiques en respectant la terre. Des explications pédagogiques pour découvrir les bases du jardinage biodynamique, en observant les rythmes de la nature.

■ **Les animaux nuisibles,** *Jean-Marc Sérékian. Ed Sang de la terre, 2014, 223 p., 19 €.* En France, au nom de l'intérêt général, les préfets ordonnent des massacres d'animaux sans consultation des associations naturalistes. L'auteur qui a effectué un recensement exhaustif, fournit des données précises sur les espèces menacées et révèle le mépris du pouvoir envers la biodiversité, lié à son clientélisme atavique avec le lobby de la chasse.

■ **La monnaie de leur pièce,** *Jean Rat. Ed. Libertaires, 2014, 160 p., 13 €.* Le capital et l'Etat sont les deux faces d'une même pièce. D'où la nécessité de les attaquer conjointement. Comment ? Les vingt dernières pages font référence de façon très générale, à des alternatives en actes qui s'appuient sur la solidarité, le levier du collectif et la joie de vivre.

■ **Subir ou agir ?** *Henri Pérouze. 2014, www.perouze.fr 137p., 10 €.* Sous la forme d'un dialogue entre un grand-père et sa petite fille, adolescente, les différentes postures que nous adoptons face à notre monde sont discutées : résignation, acceptation, fuite en avant, résistance individuelle, collective. Les arguments sont étayés par de nombreuses citations, références à des faits ou à des théories.

■ **Savoir dire non à ses enfants,** *Elisabeth Maheu, Ed. Solar, 2014, 160 p., 6,99 €,* Sous-titré "50 clés pour une autorité bienveillante", ce livre entend donner quelques pistes pour celles et ceux qui se posent des questions telles que : comment poser des limites ? Comment aider l'enfant à s'affirmer ? Comment affronter les conflits de la vie quotidienne ? A quoi dire non et comment le faire sans être violent ? Jamais de recettes toutes faites, mais quelques exemples et des réflexions pour avoir une attitude juste, qui respecte l'enfant et soi-même, qui cadre sans oppresser, qui rassure sans enfermer, qui ouvre à l'autonomie sans mettre en danger.

■ **Rudolph Rocker ou la liberté par en bas,** *A Contretemps, Les éditions Libertaires/Nada, 2014, 300 p., 18 €.* Série de textes parus au fil des années dans la revue Contretemps, sur cette figure de l'anarchisme social de la première moitié du XX° siècle, qui opposait le projet d'une liberté par en bas aux adeptes d'une prise de pouvoir par le haut.

■ **La reproduction artificielle de l'humain,** *Alexis Escudero, Le monde à l'envers, 2014, 228 p., 7 €.* Un essai qui prend parti résolument contre la procréation médicalement assistée (PMA), au nom d'une critique radicale de la technologie et de ses implications totalitaires. Une réflexion qui fait débat dans le milieu alternatif et féministe quant à sa dimension, pour certain-e-s, "réactionnaire".

■ **Avec une caméra,** *Mathieu K., Le monde à l'envers, 2014, 36p., 3 €.* Un témoignage et une réflexion à partir d'un rendez-vous à Pôle Emploi, sur les classements employés par l'administration pour faire rentrer dans des cases des réalités humaines qui les excèdent bien souvent et ne peuvent se résumer à "une activité professionnelle", comme le cinéma.

Essais

Livres

Vegan

Marie Laforêt

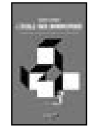


Que vous soyez "vegan" depuis des années ou que vous expérimentiez depuis peu la cuisine végétarienne, cet ouvrage est une source d'informations riches et précieuses. Vous apprendrez comment préparer de délicieux desserts sans œufs ni lait et pourrez tester une multitude de recettes originales et faciles à mettre en œuvre. Malgré ses plus de 500 recettes, cet ouvrage n'est pas qu'un simple livre de cuisine. De nombreuses pages sont consacrées à des conseils nutritionnels pour une alimentation saine et équilibrée. Vous trouverez aussi des informations sur les indispensables ingrédients de la cuisine vegan : purées d'oléagineux, tofu, graines de lin, noix de cajou… Ce livre est vraiment superbe ! Facile à utiliser et bien expliqué, les photos, prises par l'auteure elle-même font vraiment envie de se lancer. Si ce n'est pas pour soi qu'on l'achète, c'est un beau cadeau à offrir à qui aime cuisiner. DB

Ed. La Plage, 2014, 324 p., 29,95 €

L'école des barricades

Gregory Chambat



"En étant prof, j'étais devenue agent d'un système qui favorise les classes dominantes" (Noëlle de Smet). En 25 exemples et textes pris entre 1789 et 2014, ce livre rédigé par des membres de la revue anarchiste *N'autre école,* entend nous faire visiter des voix discordantes qui ont plaidé pour une vision de l'école comme lieu d'émancipation personnelle, sociale et politique. Qui n'oublie pas que "pour comprendre le monde il faut le transformer, et pour le transformer, il faut le comprendre". On y croise la pédagogie d'action directe, Simone Weil, on découvre l'expérience des écoles populaires kanakes et zapatistes… Les chapitres sur l'action de Noëlle de Smet et la réflexion de Charlotte Nordman sont particulièrement stimulants. Pour le reste, on regrettera que ne soient présentées, très brièvement, que des déclarations d'intention théoriques et presque aucun exemple pratique. GG

Ed. Libertalia, 2014, 234p., 10 €.

Libérer la France des armes nucléaires

Jean-Marie Muller

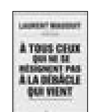


Si le désarmement nucléaire mondial est une perspective souhaitable, l'expérience a montré que la stratégie du désarmement multilatéral, progressif et simultané, a fait la preuve de sa stérilité depuis des décennies. En effet, chaque puissance nucléaire attend que l'autre fasse le premier pas, et on n'avance pas. L'auteur, philosophe et militant de longue date de la non-violence, plaide ici pour un désarmement unilatéral, c'est-à-dire pour le fait d'exiger le désarmement nucléaire de la France sans attendre que d'autres s'engagent. C'est le défi relevé par l'actuelle campagne du Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN) qui porte le même nom que cet ouvrage. L'auteur se livre au passage à un examen philosophique de "la civilisation des machines", de l'arme atomique comme crime contre l'humanité et revisite d'un œil critique les doctrines nucléaires de l'Eglise. Un éclairage qui devrait alimenter le débat et l'action sur un sujet trop souvent délaissé. GG

Ed. Chronique Sociale, 2014, 208p., 15 €.

À tous ceux qui ne se résignent pas à la débâcle qui vient

Laurent Mauduit



Le constat est sans appel : Jamais, dans le passé, un gouvernement de gauche n'avait ainsi tourné casaque le jour même de son accès au pouvoir, appliquant avec un zèle ahurissant "les réformes réactionnaires du camp d'en face dictées par les cénacles de la haute finance". Le cofondateur de *Médiapart* aligne les preuves accablantes de la forfaiture du Président qui a mené "une campagne mensongère". Sous François Hollande, aux orties les idéaux, principes et valeurs ! Seule prévaut "la doxa néo-libérale des officines patronales". L'auteur détaille également les combines, manœuvres et impostures d'un trio sans foi ni loi : Manuel Valls, Jean-Marie Le Guen, Jean-Christophe Cambadélis. Prônant une "véritable refondation", celui-ci n'esquisse aucune alternative résolument anticapitaliste. RH.

Ed. Don Quichotte, 2014, 431 p. 19,90 €

L'Etat nucléaire

Corinne Lepage

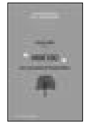


Avocate environnementaliste et ancienne ministre de l'Environnement, Corinne Lepage signe un ouvrage militant contre les aberrations écologiques, sanitaires et politiques du nucléaire. Elle dénonce cette technologie imposée par tous les présidents de la 5e république et le rôle que jouent dans ce choix des institutions comme le corps des Mines. On y trouvera de nombreux éléments propres à nourrir une critique de l'énergie nucléaire française. Mais en bonne libérale, sa visée s'arrête à la substitution du nucléaire par les énergies renouvelables. Elle rêve d'un monde d'objets interconnectés alimentés au photovoltaïque. Plus saisissant encore, elle réussit la prouesse de développer une critique de l'Etat nucléaire sans jamais remettre en cause ni même évoquer le nucléaire militaire, qui est pourtant la principale clé d'explication de cette obstination insensée de nos élites à produire une énergie chère et dangereuse. Un formidable exercice d'occultation, donc. GG.

Ed. Albin Michel, 2014, 236p., 19 €

André Gorz
Pour une pensée de l'écosocialisme

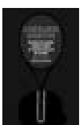
Françoise Gollain



Cet ouvrage, paru dans la collection "Les précurseurs de la décroissance", nous livre une présentation éclairante de l'œuvre d'André Gorz. Françoise Gollain qui le signe est une spécialiste de l'auteur. Après une rapide évocation de la période sartrienne, elle se consacre au Gorz écologiste (sous le nom de Michel Bosquet), influencé par Illich, et à ses écrits plus récents, notamment dans leurs rapports atypiques avec le courant de la décroissance. Le choix de textes est excellent, la présentation permet au lecteur de se rendre compte à quel point Gorz a été un penseur important du vingtième siècle. On voudrait voir paraître plus de livres comme celui-ci. JML.

Ed. Le passager clandestin, 2014, 94 p., 8 €

L'idéologie sportive.
Chiens de garde, courtisans et idiots utiles du sport



L'histoire officielle du sport repose sur un négationnisme majeur : la pratique de celui-ci ne recèlerait aucune fonction politique et idéologique. L'organisation, du 7 au 23 février 2014, des Jeux olympiques d'hiver à Sotchi pour complaire à Vladimir Poutine, "satrape belliqueux", constitue une nième sinistre illustration de l'utilisation d'une grande compétition à des fins de propagande et d'endoctrinement. Les institutions internationales ne cessent de cautionner les régimes les plus répressifs. La plupart des thuriféraires des passions vibratoires dans les stades se prétendent plutôt de gauche. D'eux émane le dédain le plus fielleux à l'encontre des "théoriciens critiques". Dans ce remarquable ouvrage collectif, les rédacteurs de la revue *Quel Sport ?* brocarde la délirante logorrhée des maîtres à penser qui parent cet opium du peuple du badigeon d'un nouvel "humanisme". RH.

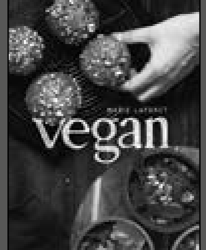
Quel Sport ? Ed. de l'Echappée, 2e trimestre 2014, 367 p. 16 €

La forêt des 29

Irène Frain

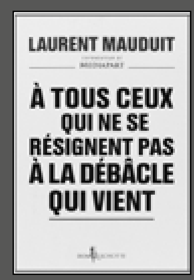


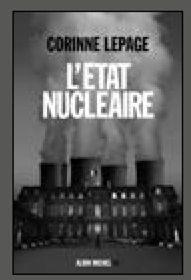
Au 15e siècle, au nord-est de l'Inde, au Rajasthan, les seigneurs ont détruit les forêts pour construire leurs palais. S'en suivent de terribles sécheresses et l'avancée du désert. En 1485, Djambo, paysan, comprenant le rôle des arbres lance un programme de restauration des sols et définit 29 principes à suivre (respect des plantes, des animaux, droit des femmes). Petit à petit, des centaines de villages renaissent. En 1730, le

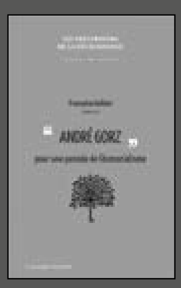


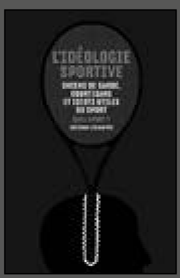






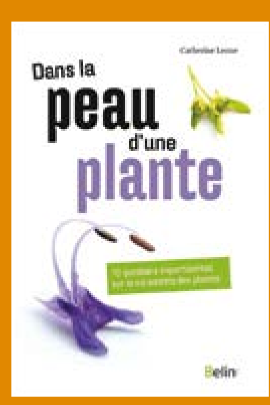








LE LIVRE DU MOIS



Dans la peau d'une plante

Catherine Lenne

Le sous-titre : "70 questions impertinentes sur la vie cachée des plantes" donne le ton. De l'arbre à la fleur des champs, l'auteure nous décrit la vie quotidienne des plantes. Observons le repas : qu'elles se désaltèrent souvent par les pieds n'est pas surprenant, mais qu'elles se nourrissent et digèrent en faisant bronzer leurs feuilles (photosynthèse), y avons-nous pensé ? Au fait, font-elles caca ? Certains botanistes pensent que les déchets produits par l'activité métabolique se transforment en bois. Je passe sur leur vie sexuelle, leur mobilité, leurs réactions tactiles et leurs défenses sophistiquées et parfois collaboratives contre les insectes dévoreurs de feuilles ! Un livre de vulgarisation scientifique passionnant qui aborde avec humour et simplicité la botanique et la physiologie végétale. Les nombreuses photos sont à elles seules explicatives quand elles montrent comment les houppiers des arbres s'adaptent au vent et comment les troncs rampent en se contorsionnant avant de se redresser pour résister aux glissements de terrain. MD.

Ed. Belin, 2014, 255 p., 23 €

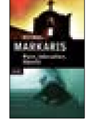
maharadjah de Jodhpur décide de se servir dans les nouvelles forêts toujours pour embellir son palais. Les habitants s'interposent en enlaçant les arbres. Un par un, 363 d'entre eux sont abattus avec un arbre. Les 200 militaires finissent tous par déserter. Le maharadjah cède et accorde la protection des lieux. Aujourd'hui, 800 000 personnes vivent dans ces villages. Irène Frain a retrouvé les contes qui sont nés de l'histoire de Djambo et en présente une version qui semble romancée au début et qui se termine par la liste des 363 sacrifiés. Une sacrée leçon de non-violence ! MB.

Ed. J'ai lu, 2012, 477 p. 7,90 €

Romans

Pain, éducation, liberté

Petros Markasis



Troisième volume de la trilogie après Liquidations à la grecque et Le justicier d'Athènes. Le commissaire Charitos, après avoir résolu une énigme sur le milieu bancaire, une autre sur les fraudeurs fiscaux, va être confronté ici à l'assassinat d'anciens militants de gauche. Ecrit en 2012, Petros Markasis imagine ici qu'en 2014, la Grèce, l'Espagne et l'Italie sortent de l'euro, avec comme conséquence en Grèce, une aggravation de la crise. Les salaires des fonctionnaires sont suspendus pendant trois mois et les jeunes que l'on croise dans le livre s'organisent pour développer des alternatives : ouverture de refuges pour les retraités, mise en place de Radio-Espoir, etc. Si l'intrigue policière proprement dite est assez classique, le livre vaut surtout par l'ambiance décrite, entre résignation des plus âgés et énergie des plus jeunes, dans une Athènes en proie aux manifestations et aux démonstrations musclées de l'extrême droite. MB.

Ed. Seuil Policiers, traduction Michel Volkovitch, 2014, 256 p. 21 €

Ici et maintenant

Ann Brashares



Une colonie de migrants un peu spéciaux vit à New York en 2014 : ils viennent du futur, un futur ravagé par les épidémies propagées par des moustiques auxquels le réchauffement climatique permet de vivre sur tous les continents. Le rôle de ces voyageurs temporels est donc de tenter de faire basculer le cours des choses afin que la dérive climatique n'advienne pas. Hélas, la solution est bien sûr technologique, et pas politique, et rassurez-vous, pas l'ombre ici d'une critique des modes de vie, de la société et des politiques de consommation à l'origine des impacts humains sur le climat. L'intrigue est cependant bien ficelée, autour d'une romance attendue entre deux adolescent-e-s et de leurs aventures. GG

Ed. Gallimard, 2014, 214 p., 16,50 €

B. D.

Légal
La fin de la prohibition

Amazing Ameziane et Cédric Gouverneur

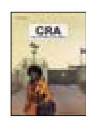


Alors que la consommation de cannabis est en hausse constante, la politique de répression semble inefficace et la violence entre dealers rivaux se déchaine. En 2018, après un sommet organisé par le Département d'Etat des Etats-Unis sur la drogue, le maire de Nanterre propose à François Hollande, fraichement réélu, de tenter la dépénalisation dans sa commune. L'expérience va avoir de multiples conséquences qui ne se cantonneront pas au niveau local. Dans un style très réaliste, les auteurs font une véritable enquête sur le monde de la drogue et sur les positions des politiques. La relocalisation de la production avec le soutien de la Confédération paysanne ne va pas se faire sans mal. Et la chute du premier tome laisse entrevoir que l'on est loin d'une solution définitive. Avec un dessin efficace et un scénario dense, les auteurs proposent largement de quoi alimenter le débat sur la question ! MB.

Ed. Casterman, coll. Kstr, 2014, 56 p. 22 €

CRA, Centre de rétention administrative

Jean-Benoit Meybeck



Pendant la campagne des élections présidentielles de 2012, les associations toulousaines se sont relayées tous les jours pour assurer une présence devant le centre de rétention administrative de Cornebarrieu, près de l'aéroport. Quelques parlementaires, dont le maire de Toulouse, sont légalement autorisés à visiter les lieux et les militants, eux, peuvent venir au parloir rencontrer une personne retenue pendant une demi-heure, s'ils connaissent son nom. Cette présence quotidienne permet de rencontrer des familles et de collecter des témoignages sur la vie en "prison" de personnes dont le seul délit est le supposé manque de papiers en règle. L'auteur, militant dans un des collectifs toulousains, est venu tardivement à la BD et signe là un compte-rendu tout à fait poignant de ces journées, en vue d'obtenir la fermeture de ces centres. Ce n'est pas un hasard si de nombreux policiers qui y travaillent pètent les plombs… A lire et à faire lire pour débattre des "droits de l'homme" à la française. FV.

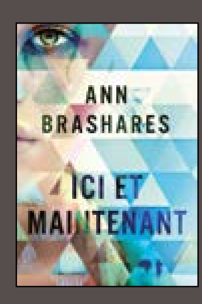
Ed. Des Ronds dans l'O, 2014, 128 p. 17 €

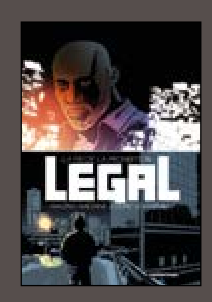
Moi, jardinier citadin

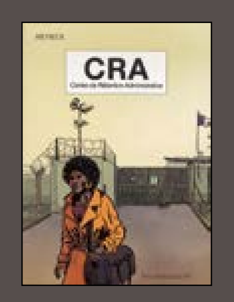
Min-ho Choi

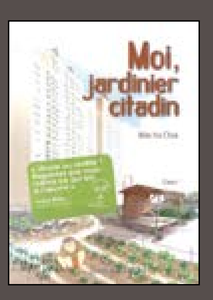
L'auteur raconte comment il trouve une parcelle à cultiver dans un vaste jardin collectif en bordure de la capitale sud-coréenne, les expériences qu'il y fait, ses relations avec les voisins (dont certains usent de pesticides et d'engrais), la grossesse de













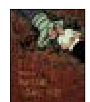


sa femme, son travail de dessinateur… L'ouvrage est accompagné de plusieurs textes introductifs fort intéressants sur les semences, les jardins urbains partagés, la transition… L'amateur de potager que je suis a apprécié les conseils de jardinage, les anecdotes, mais l'amateur de BD (que je suis également) est resté un peu sur sa faim, car le scénario est quand même lourd. MB.

Ed. Akata (Haute-Vienne), 2014, deux tomes, 208 p. 21,50 € chacun.

Au coin d'une ride

Thibaut Lambert

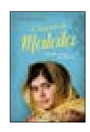

Eric accompagne son compagnon Georges dans une maison de retraite. Georges, atteint de la maladie d'Alzheimer ne sait plus pourquoi ils sont obligés de se séparer. Les deux vivent très mal leur séparation, d'autant plus que la direction de l'établissement leur demande de ne pas afficher leur homosexualité pendant les visites. Une question de société en pleine actualité.
C'est fort en émotions, alternant moments cruels et moments poétiques, et on ne regrettera que la brièveté de l'ouvrage. FV.

Ed. Des ronds dans l'O, 2014, 48 p. 13 €

Jeunesse

L'histoire de Malala

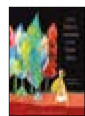
Viviana Mazza


À partir de 11 ans. Dans le nord du Pakistan, les Talibans essaient d'imposer leur loi. Malala, 11 ans, fille du directeur d'école, accepte de raconter sous un pseudonyme, sa vie au quotidien dans un média britannique. Alors que les femmes sont de plus en plus enfermées chez elle, que l'école est interdite aux filles, que des personnes sont tuées pour avoir dansé, elle résiste à sa façon. Ayant révélé son identité, à 15 ans, elle est victime d'un attentat, sera heureusement sauvée et vivra l'exil en Grande-Bretagne. Le récit romancé de l'auteure, journaliste italienne, rend bien vivant le contexte de peur, le courage de la famille, le climat détestable du conflit entre autorité et islamisme. Pour les jeunes et les plus grands. FV.

Traduction : Diane Ménard, éd. Gallimard jeunesse, 2013, 204 p. 10,90 €

Les bêtes noires ont bon dos

Alain Serres, Aurélia Fronty


Dès 7 ans. C'est l'histoire fabuleuse d'un beau scarabée doré à tête noire… Les habitant-e-s de la forêt l'ont tous pris comme leur "bête noire", et le voilà accusé de tous les maux. Las, il se résigne à s'en aller, mais… et si, en son absence, la forêt perdait toutes ses couleurs ? Cette histoire sur le thème de la différence, de l'exclusion du groupe et du bouc émissaire, devrait rejoindre l'expérience de beaucoup d'enfants qui ont pu le vivre ou en être les témoins ou acteurs. Et si c'était la différence qui donnait toute sa richesse à une société ? Le thème est amené sans moralisme, mais avec beaucoup de poésie. Le récit est servi par de superbes illustrations poétiques et colorées d'Aurélia Fronty, qui font de cet album un véritable enchantement. GG.

Rue du Monde, 2014, 32p., 14 €

Film

Heritage fight

Duel en terre aborigène

Eugénie Dumont


Dans son beau documentaire animé d'un souffle vivifiant de spiritualité militante, Eugénie Dumont narre la lutte victorieuse des Goolarabooloo contre le projet d'un vaste complexe gazier (le second au monde après celui de Ras Laffan au Qatar). La compagnie Woodside Petroleum de Perth n'aurait pas hésité à saccager le site de James Price Point, au nord de la péninsule de Broome dans le Kimberley (Australie). La jeune réalisatrice française, elle-même engagée aux côtés des opposants, leur donne la parole. Joseph Roe (décédé le 26 février 2014), gardien de la Loi et de la Culture au sein de la communauté, insistait sur l'importance d'un "activisme pacifique". Louise Middleton a payé 15 000 dollars pour faire venir des scientifiques afin qu'ils étudient l'impact des forages sur l'environnement dans la dernière contrée sauvage du pays/continent. RH.

Docks 66, 23 rue des Martyrs, 75 009 Paris

Terres de schiste

Grégory Lassalle


Encore interdite en France à ce jour, l'exploitation du gaz de schiste bat son plein en Argentine. On y retrouve tous les éléments hélas bien connus dans ce type de situation, quand des ressources naturelles attirent les appétits des multinationales. Conjonction des intérêts de ces grandes compagnies avec ceux des gouvernements, flou et condescendance des experts, absence de toute concertation, déni des principes démocratiques et des droits des populations locales, en l'occurrence des Indiens Mapuche en Patagonie, non-partage des richesses générées sur les terres spoliées. Au regard de la complexité des enjeux, le documentaire des Amis de la Terre laisse un peu le spectateur sur sa faim, les informations fournies étant partielles et succinctes. Mais il a le grand mérite d'attirer l'attention et il est par ailleurs possible, pour en savoir plus, de lire aussi le rapport beaucoup plus complet et détaillé réalisé par l'ONG. DG

DVD Les Amis de la Terre, 2014, 44 minutes.

Nous avons également reçu… 2/2

■ **Géopolitique de l'arctique,** Cyril Maré et Rémi Raher, L'Hamattan, 2014, 216 p., 22 €. Un tour d'horizon des problématiques auxquelles est confrontée la région arctique : fonte record des glaces et perspective d'une disparition des glaces marines pendant l'été d'ici 2020, fragilité des peuples indigènes qui constituent 10% des habitants de la région circumpolaire, et bien sûr avidité des puissances politiques pour cette région riche en ressources, avec tous les conflits potentiels liés à cette prédation. Les dimensions stratégiques, juridiques sont abordées, avant de proposer des solutions de gouvernance dans un esprit de développement durable.

Jeunesse

■ **Tu peux,** *Elise Gravel, gratuit sur internet : http://elisegravel.com/fr/content/tu-peux, 20 pages,* un petit ouvrage anti-sexiste pour les enfants en 20 dessins et autant de situations.

■ **Pitchou,** *Sara, Rue du Monde, 2014, 56p., 17 €. Dès 4 ans.* Un chiot sauvé de la noyade reconstruit sa vie au gré des rencontres, en remontant une rivière. Un album au graphisme original qui utilise la technique du papier déchiré.

■ **Petit Vert protège l'environnement,** *Louise Olga. Editions Mélibée, 2014, 39 p., 9,50 €.* Antoine Petit vert, dix ans, constate amèrement que son environnement est pollué. Avec ses amis, il déploie des trésors d'imagination pour anéantir les nuisances qui les menacent. Question : le niveau de langage et le style correspondent-ils au public visé ?

BD

■ **Shadow banking, T1, le pouvoir de l'ombre,** *Corbeyran, Frédéric Bagarry, Eric Chabbert, éd. Glénat, 2014, 48 p. 13,90 €.* Prenant pour cadre la crise financière de 2008, un thriller au sein des institutions financières internationales qui commence par un simple échange de clés USB lors d'une réunion entre banquiers. Chasse à l'homme, documents cryptés, crimes… le suspens est continu avec au passage un rappel du contexte de la crise et du fonctionnement des grandes institutions. A suivre…

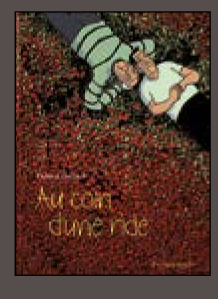
Musique

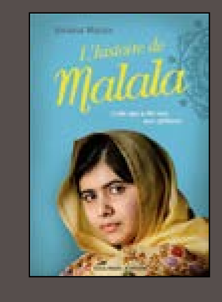
■ **Kapriol' !** *Kavaliriko, Vinilkosmo, 2014, 58 mn.* Chanté en espéranto, ce disque offre des musiques variées inspirées de traditions diverses (espagnoles, celtiques, balkaniques…). Ambiance bal folk et flûte.

■ **Chansons oubliées 1930-1939,** *Corentin Coko. 2014, 04 11 93 06 71. www.corentin-coko.fr.* Coko restitue dans cet album pluriel l'ambiance du cabaret de l'Ecluse, la joie des bals d'après-guerre et les souffrances intimes. Grâce à lui, ces chansons oubliées, leurs auteurs, leurs interprètes renaissent de leurs cendres.

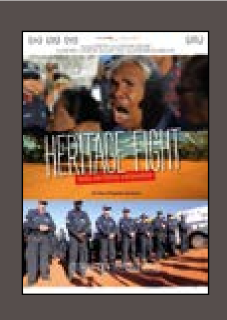
Film

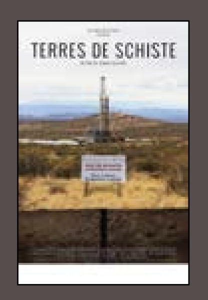
■ **4KM/h. Deux vaches en roulotte.** *Film documentaire d'Aurélie Nurier. 2014, 52mn38' + CD contes et chansons. Pour petits et grands, www.carabistouille.fr - 06 14 92 35 97.* Dans un monde où la vitesse est en passe de devenir une valeur absolue, Thomas élabore le projet d'éduquer deux vaches normandes à tracter une "roulotte de contes" qui sillonnera les campagnes et distillera des histoires. Le film relate avec enthousiasme l'aventure humaine de cet équipage singulier. A découvrir sans modération !





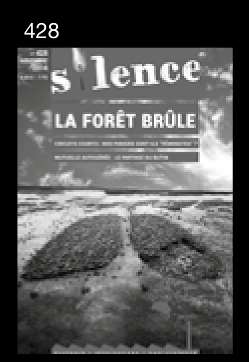




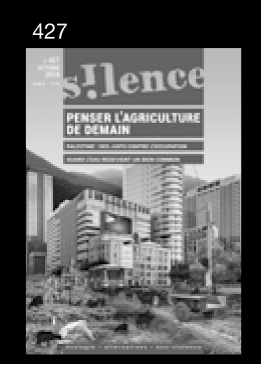


Les livres présentés ici ne sont pas vendus par Silence. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie. Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.

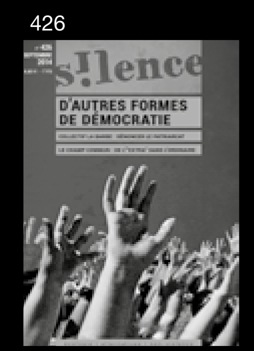
428



427



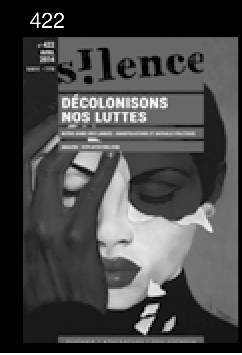
426



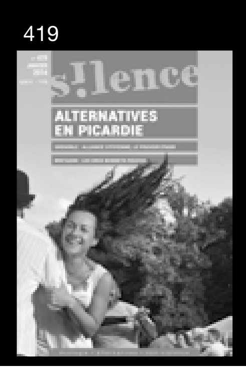
424



422



419



Silence, c'est vous aussi…

Pour passer une info…

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **9 h 30** les samedis **20 décembre** (pour le n° de février), **31 janvier** (pour le n° de mars), **28 février** (pour le n° d'avril)… Vous pouvez proposer des articles à ce comité de rédaction jusqu'au mercredi qui le précède, avant 16 h. Vous pouvez proposer des informations destinées aux pages brèves jusqu'au mercredi qui le suit, avant 12 h.

N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.

Devenez Réd'acteur

S!lence aimerait se faire davantage l'écho des alternatives existantes. Nous n'avons cependant ni les moyens ni le temps pour courir les routes et les gares toute l'année. Le meilleur moyen de parler des alternatives autour de chez vous… c'est vous. Au minimum, vous pouvez nous envoyer des documents sur les initiatives de votre connaissance. Au maximum, vous devenez journaliste et vous nous proposez un article clé en main, avec quelques photos.

Pour devenir vous-même réd'acteur, une explication vous est donnée sur notre site internet *www.revuesilence.net* à la rubrique *Participer / Ecrire* dans la revue. Si votre reportage est retenu et publié, **vous bénéficiez d'un abonnement d'un an gratuit.**

Devenez Don'acteur

S!lence est une revue sans pub, sans subvention, ce qui lui donne sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus !

Ils nous permettent d'accroître notre liberté d'agir et de multiplier les reportages pour explorer davantage d'alternatives.

Attention à partir du 1er janvier 2014, l'association ne délivre plus plus de reçus fiscaux.

Devenez Stand'acteur

Votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. En effet, si *S!lence* parvient aujourd'hui à relayer ses opinions sur l'écologie, la non-violence et à se faire l'écho de nombreuses alternatives concrètes, c'est en grande partie grâce à la tenue de stands lors d'un certain nombre de manifestations (foires, salons, débats, festivals militants et engagés...)

Alors rejoignez l'équipe de lecteurs-trices bénévoles sympathisant-e-s !

Vous tenez un stand *S!lence** (durant 1 we) ou deux stands (1/2 ou 1 journée) dans l'année, **un abonnement de 6 mois pour vous ou une personne de votre choix vous est alors offert !**

**Bien entendu, ce ou ces stand(s) doivent faire l'objet d'un accord préalable avec S!lence !*

Devenez relais local

Vous êtes nombreux/ses à nous demander comment nous aider à distance. Vous pouvez devenir relais local de la revue. Votre contact sera alors inscrit / mentionné ci-contre ainsi que sur notre site. Vous pourrez rencontrer ainsi d'autres personnes motivées et développer seul-e ou à plusieurs de multiples activités : présenter la revue dans différentes manifestations, festivals, fêtes, sous forme de stands ou de ventes à la criée ; organiser des débats autour des thèmes de la revue (éventuellement en invitant les auteur-e-s) ; trouver des points de vente, de nouveaux abonné-e-s ; développer des activités selon les envies de chacun-e…

Bibliothèques

Nous proposons l'abonnement de 6 mois gratuit à toute bibliothèque qui en fait la demande, à titre de découverte.

Parlez-en à votre bibliothécaire !

Rejoignez un relais local

> **Ariège et sud Haute-Garonne.** Jean-Claude, tél. : 09 88 66 28 75, jeanclaude.geoffroy@orange.fr

> **Territoire de Belfort.** Association Belfortaine d'Information sur les Limites à la Croissance, 18, rue de Brasse, 90000 Belfort, tél. : 03 84 58 18 84

> **Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83

> **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30

> **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63300 Thières, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr

> **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 04 99 64 32 44, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, tél. : 09 79 10 81 85

> **Lorraine.** Véronique Valentin, 26, rue de l'Orme, 54220 Malzeville, tél. : 03 54 00 60 20, veroniquevalentin@neuf.fr, Nicolas Hounot à Saint Dié des Vosges, nicolasferry88@gmail.com

> **Mayenne.** Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03

> **Paris.** Mireille Oria, mireille.oria@wanadoo.fr, tél. : 01 43 57 20 83. Brig Laugier, 40, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : 01 80 06 58 26, brig.gisors@gmail.com

> **Saône-et-Loire.** Michel à Saint-Boil, tél. : 03 85 44 06 40 ; Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr

> **Tarn.** Gérard, tél. : 06 75 32 43 70, Silence81@orange.fr

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq personnes qui s'abonnent à l'essai pour 6 mois (à 20 €) ou en leur offrant cet abonnement, vous bénéficiez d'un abonnement gratuit d'un an. Envoyez-nous leurs adresses sur papier libre (ainsi que la vôtre) et un chèque de 100 €.

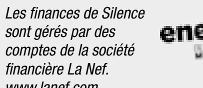
Silence
9, rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04
Tél. : 04 78 39 55 33
www.revuesilence.net

Abonnements : Claire Grenet : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h • **Dépositaires, stands et gestion :** Béatrice Blondeau : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h • **Rédaction :** Guillaume Gamblin et Michel Bernard : lundi et mercredi : 10h-12h / 14h-17h

Virements bancaires : IBAN : FR76 4255 9000 1221 0257 7250 335
Code BIC : CCOPFRPPXXX
Pour la Belgique : contact et règlement à **Les Amis de la Terre** Belgique, 98 rue Nanon – 5000 Namur - Belgique, Tél. : 0032 81 39 06 39
IBAN : BE24 5230 8042 8738 - Code BIC : TRIOBEBB

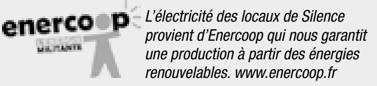
Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le **29 octobre 2014** - **Editeur :** Association S!lence - **N° de commission paritaire :** 0915 G 87026 - N° ISSN : 0756-2640 - **Date de parution :** 4e trimestre 2014 - **Tirage :** 5100 ex. - **Administrateurs :** Solène Bernard, Myriam Cognard-Dechavanne, Mireille Collange, Monique Douillet, Myriam Grataloup, Justine Lamonerie, Federico Witula - **Directrice de publication :** Monique Douillet - **Comité de rédaction :** Michel Bernard, Monique Douillet, Guillaume Gamblin, Gaëlle Ronsin, Eva Thiebaud - **Pilotes de rubriques :** Caroline Bojarski, Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Christian David, Anne Girard, Natacha Gondran, Emilienne Grossemy, René Hamm, Jean-Pierre Lepri, Pascal Martin, Stephen Kerckhove, Annie Le Fur, Baptiste Mylondo, Fabrice Nicolino, Jocelyn Peyret, Xavier Sérédine, Francis Vergier - **Maquette :** Damien Bouveret (www.free-pao.fr) - **Dessins :** Ballouhey, Mikaël Bodlore-Penlez, Lasserpe, Sylvain Moizie, Agnès Stienne - **Correcteurs :** Andrée Battagliéri, Bernadette Bidaut, Bernard Capelier, Monique Douillet, Emmanuelle Pingault, Françoise Weité - **Photographes :** Amnesty International, Anne Arnaud, Damien Bouveret, Renaud Chodkowski, Guillaume de Crop, Jean-Marc Luquet, M. Naïli, Olivier Reisinger, Romain Saada - **Et pour ce n° :** Jakes Bartayrou, Delphine Boutonnet, Patrice Bouveret, Alexa Brunet, Mehdi Bsikri, Lisa D'Orazio, Danièle Gonzalez, Patrick Herman, Paxkal Indo, Peio Jorajuria, Divi Kerneis, Mohamed Anouar Khelil, Lorène Lavocat (www.reporterre.net), Tangi Louarn, Tristan An Nedeleg, Mohamed Nichane, Michel Scrive, Odile Tobner - **Couverture :** Damien Bouveret - **Internet :** Damien Bouveret, Jean-Marc Danjau (scan anciens numéros), Xavier Sérédine - **Développement supports informatiques :** Christophe Geiser (e-smile.org) - **Archives :** Mimmo Pucciarelli.





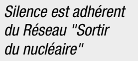
Les finances de Silence sont gérés par des comptes de la société financière La Nef. www.lanef.com





L'électricité des locaux de Silence provient d'Enercoop qui nous garantit une production à partir des énergies renouvelables. www.enercoop.fr





Silence est adhérent du Réseau "Sortir du nucléaire"



La revue Silence est imprimée sur papier 100 % recyclé blanchi sans chlore par : Impressions modernes - Z.A. Les Savines, 22, rue M. Seguin, 07502 Guilherand-Granges. Tél. 04 75 44 54 96 - www.impressions-modernes.fr

418



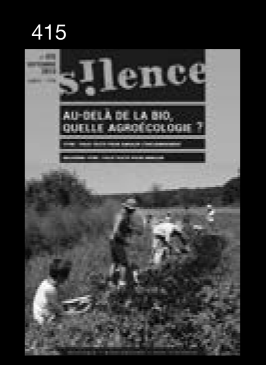
417



416



415



414



412



Commandes

Numéros disponibles

- ☐ 394 Le retour des monnaies locales
- ☐ 396 Terres collectives
- ☐ 398 Expériences de transition
- ☐ 399 A votre santé ?
- ☐ 401 Se former à la non-violence
- ☐ 402 Ces croyances qui nous dominent
- ☐ 404 Se réapproprier l'espace public
- ☐ 405 Avec les sans terres
- ☐ 406 Gaz de schistes, non à la fuite en avant !
- ☐ 407 Vivre sans internet
- ☐ 409 Un autre cercle est possible
- ☐ 410 L'agonie du nucléaire
- ☐ 411 Déraciner le racisme
- ☐ 412 Slow des lents demains qui chantent ?
- ☐ 415 Au-delà de la bio, quelle agroécologie ?
- ☐ 416 Les limites des écoquartiers
- ☐ 417 Transition et engagements politiques
- ☐ 418 Sortir de la démesure
- ☐ 422 Décolonisons nos luttes
- ☐ 424 Lent, léger… le voyage
- ☐ 426 D'autres formes de democratie
- ☐ 427 Penser l'agriculture de demain
- ☐ 428 La forêt brûle
- ☐ 429 Que vivent nos 75 langues régionales !

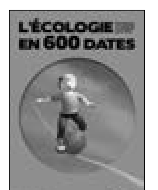
Numéros régionaux

- ☐ 392 Auvergne
- ☐ 397 Lorraine
- ☐ 403 Yvelines et Hauts-de-Seine
- ☐ 408 Tarn, Tarn-et-Garonne, Lot, Aveyron
- ☐ 414 Ain
- ☐ 419 Picardie

Cochez le(s) numéro(s) désiré(s). Faites le total (4,60 € l'exemplaire - sauf n° 400 : 9 €).
Ajoutez les frais de port (2 € pour un ex., 3 € pour 2 ex., 4 € pour 3 ex. et plus).

Indiquez le total de votre règlement (ancien(s) numéro(s) + abonnement(s) :

Livres



☐ **L'écologie en 600 dates, 84 p. - 12 € ***
A l'occasion de ses 30 ans, la revue *S!lence* propose un inventaire en 600 dates, forcément subjectif, de lectures, films, chansons, campagnes militantes et alternatives concrètes, qui ont joué un rôle dans la construction de notre réflexion et d'un nouvel imaginaire collectif.

☐ **Manuel de transition, 212 p. - 20 € ****
Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui deviendra le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.

☐ **Un écologisme apolitique ? 80 p. - 7 € *****
Dans ce court pamphlet, deux militants anglais, P. Chatterton et A. Cutler, proposent une critique constructive de la Transition. Ils soutiennent qu'elle aurait avantage à identifier ses "ennemis" politiques et ainsi renouer avec une approche de confrontation qui caractérise d'ordinaire les mouvements sociaux. Pour les auteur.e.s, il ne faut pas perdre de vue qu'il faut lutter pour qu'adviennent les changements souhaités.

*Frais de port : (métropole, zone europe et suisse) : * 4€ / ** 4,5€ / *** 2€.*
Autres pays et/ou commandes de plusieurs livres, nous consulter.
Règlement par chèque à l'ordre de Silence ou par virement automatique.

Je m'abonne à S!lence

France métropolitaine			Autres pays et Dom-tom		
☐ Découverte 1er abonnement 6 n°		20 €	☐ Découverte 1er abonnement 6 n°		27 €
☐ Particulier	1 an	46 €	☐ Particulier	1 an	55 €
☐ Bibliothèque, association...	1 an	60 €	☐ Bibliothèque, association...	1 an	68 €
☐ Soutien	1 an	60 € et +	☐ Soutien	1 an	60 € et +
☐ Petit futé	2 ans	74 €	☐ Petit futé	2 ans	85 €
☐ Petit budget	1 an	32 €	☐ Petit budget	1 an	39 €
☐ 5 abonnements Découverte offerts		100 €			

Abonnement en ligne :
www.revuesilence.net

Groupés à la même adresse
- ☐ par 3 ex. 1 an 115 €
- ☐ par 5 ex. 1 an 173 €

Total de votre règlement :

Règlement par chèque à l'ordre de Silence.

Vos coordonnées

(Merci d'écrire en majuscules)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel :

❍ Je désire recevoir la s!berlettre mensuelle.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA *(Autorisation de prélèvement)*

RUM (sera rempli par Silence) :

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

- ☐ 8 € par trimestre (abonnement petit budget)
- ☐ 11 € par trimestre (abonnement normal)
- ☐...... € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

- ☐ .... € (abonnement - voir tarifs ci-contre)

Je peux suspendre mon prélèvement sans aucun frais par simple lettre à la revue Silence.
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) SILENCE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SILENCE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Débiteur

Nom et prénoms :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN :

BIC :

CRÉANCIER :
Silence
9, rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517

À retourner à Silence (adresse ci-contre).
Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP).

Fait à : Le :
Signature :

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

Résister aux importations d'OGM



Le vote en avril 2014 d'une loi d'interdiction de la culture de maïs OGM pourrait faire croire que nous sommes protégés de la présence d'OGM dans notre alimentation. Il n'en est rien !

En France, environ la moitié des protéines végétales consommées par les animaux d'élevage provient d'importations, essentiellement du Brésil et de l'Argentine. Problème : dans ces pays, le soja génétiquement modifié (OGM) est la norme. Ce sont chaque année environ 4,5 millions de tonnes de protéines végétales transgéniques (soja, colza, maïs) qui sont importées pour la nourriture animale et les agrocarburants.

Une bonne partie de ces OGM se retrouve indirectement dans nos assiettes lorsque nous mangeons de la viande et autres produits animaux, sans étiquetage spécifique.

Devant le refus des autorités de les entendre, les Faucheurs volontaires sont passés à l'action pour dénoncer cet état de fait.

En effet, lorsque l'empoisonnement potentiel des populations se fait en silence et sans encadrement, il est nécessaire de créer un rapport de force pour se faire entendre. Il est encore temps d'imposer un moratoire.

Photos de Guillaume de Crop.





A Lorient, en 2012, après avoir déversé une première fois un colorant bénin pour marquer symboliquement une cargaison de soja transgénique, une centaine de faucheurs volontaires sont allés déverser dans une autre cargaison de soja OGM un produit qui la rendait impropre à la consommation.





Le 19 septembre 2014, une cinquantaine de faucheurs volontaires ont neutralisé une cargaison de 3500 tonnes de soja transgénique en y déversant de nouveau un produit nocif.

Joli monde. La lutte non-violente des faucheurs volontaires.
Film de Hervé de Willencourt basé sur deux actions d'opposition aux importations de soja OGM en Bretagne (52 mn, 2012).